

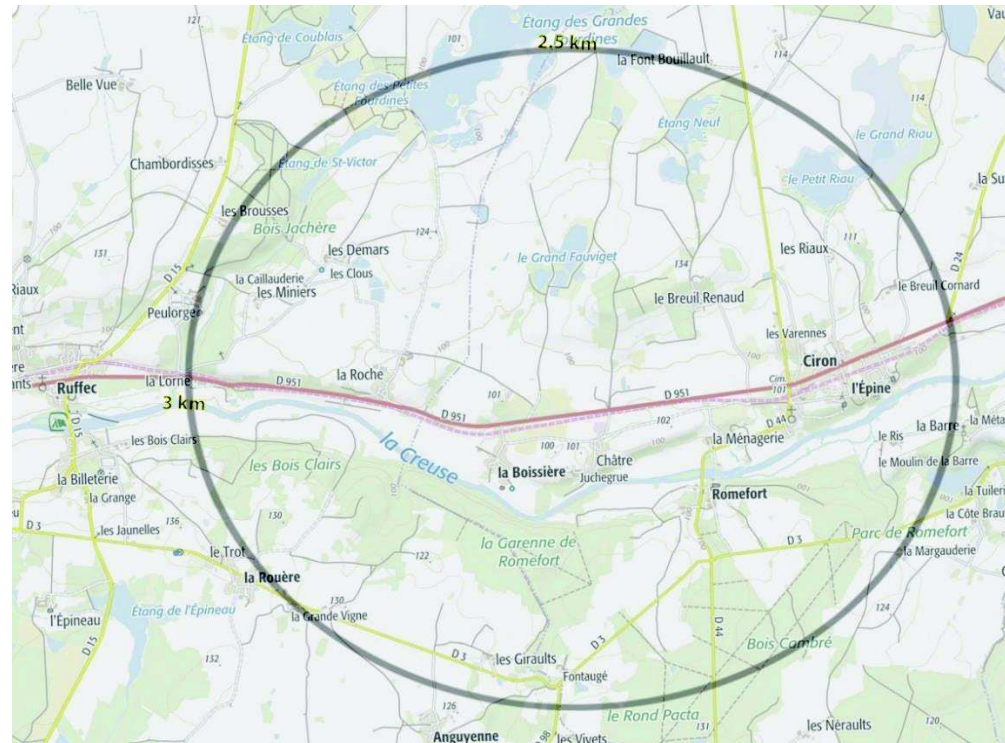
TABLEAU 61 : EVALUATION DES ENJEUX DU MILIEU HUMAIN

Thématique	Description	Evaluation des enjeux	
HABITAT ET DEMOGRAPHIE	<ul style="list-style-type: none"> • Ciron bénéficie d'une croissance démographique positive (+ 5,67% entre 1990 et 2018). A l'inverse, l'Indre ainsi que la CC Brenne-Val de Creuse connaissent une baisse significative de leur nombre d'habitant. • 68,0% des habitations de Ciron concernent des résidences principales et 26,0% des résidences secondaires. • En dehors des bourgs de Ciron et Scoury, l'habitat est essentiellement dispersé et se répartit sur tout le territoire communal en hameaux et selon les exploitations agricoles. • L'habitation la plus proche est une ancienne maison de garde-barrière qui se situe le long de la D 951 à une vingtaine de mètres au sud de la zone d'étude. 	Faible à Moyen	
CONJONCTURE ECONOMIQUE	<ul style="list-style-type: none"> • Population active est importante à Ciron, (77,8% en 2018) : actifs ayant un emploi représentent 71,4% de la population, soit un taux de chômage de 6,3%. L'indicateur de concentration d'emploi est de 96,1 % en 2018. • Ciron est classée en Zone de Revitalisation Rurale. L'agriculture, l'industrie, les commerces et les services divers sont les principaux secteurs d'activité. 	Faible	
VOLET SANITAIRE	<ul style="list-style-type: none"> • Zone d'étude est localisée en zone rurale et à 30 m environ de la RD 951 (classée en route à grande circulation) ; elle est donc exposée à un niveau modéré de pollutions. Ciron n'est pas identifiée comme une commune sensible pour la qualité de l'air. La qualité de l'air y est bonne, tout comme celle de l'eau potable. Les déchets sont évacués vers des filières de traitement adaptées, et les habitants ne sont pas soumis à des champs électromagnétiques pouvant provoquer des troubles sanitaires. • Les sources de bruits résident principalement dans les bruits ambiants liés aux activités humaines. • La qualité de l'environnement des personnes vivant dans la commune de Ciron est globalement correcte et ne présente pas d'inconvénients pour la santé. 	Faible	
AGRICULTURE	L'agriculture est une ressource importante de la commune de Ciron. L'élevage de bovins pour la viande est la forme dominante de l'agriculture. La polyculture et le polyélevage sont également présents. Ciron se trouve dans l'aire géographique et dans la zone de production de lait, de fabrication et d'affinage du fromage Pouligny-Saint-Pierre. La zone d'étude est située sur d'anciennes carrières de sable = potentiel agricole faible . Une étude préalable agricole est nécessaire du fait que certaines parcelles de la zone d'étude soient incluses dans le registre parcellaire agricole.	Faible	
TOURISME ET LOISIRS	<ul style="list-style-type: none"> • L'offre touristique de Ciron et des communes alentours est orientée principalement par des activités « nature » telles que la randonnée, la chasse ou bien la pêche. En effet, Ciron située au cœur du Parc naturel de la Brenne offre de nombreux itinéraires de promenades à pied, en vélo, à cheval ou bien en attelage (GR Pays de la Brenne, Voie Verte et autres sentiers de randonnées à proximité du site du projet). • Ciron ne possède pas de camping, mais des chambres d'hôtes, un meublé de tourisme et plusieurs gîtes. 	Très faible	
RISQUES TECHNOLOGIQUES	Risque industriel	<ul style="list-style-type: none"> • Cinq Installations Classées pour la Protection de l'Environnement sont recensées sur la commune de Ciron dont la future unité de méthanisation au nord de la zone d'étude et la future installation de stockage de déchets inertes dans la zone d'étude. • Aucun site SIS, BASIAS ou BASOL dans l'aire d'étude éloignée. 	Moyen
	Risque Transport de matières dangereuses	La RD 951, qui longe la zone d'étude, ainsi que la canalisation de transport de gaz naturel au nord de la zone d'étude sont concernées par ce risque.	Moyen
	Risque de rupture de barrage	Ciron est soumise au risque d'inondation par rupture de barrage . En effet, le barrage d'Eguzon est présent sur la Creuse, à environ 35 km au sud-est de la zone d'étude	Faible
	Risque nucléaire	Il n'y a pas de centrale nucléaire dans l'Indre . La centrale nucléaire la plus proche est celle de Chinon (Indre-et-Loire 37) située à plus de 100 km au Nord-Ouest de la zone d'étude.	Nul
	Plan de Prévention des Risques Technologiques	Ciron n'est pas concernée par un PPRT .	Nul
SERVITUDES D'UTILITES PUBLIQUES ET CONTRAINTES TECHNIQUES	Servitude radioélectrique	Un faisceau hertzien traverse la zone d'étude ; Plusieurs faisceaux hertziens traversent l'aire d'étude rapprochée.	Faible
	Réseau routier	La zone d'étude est longée par la RD 951, route relativement fréquentée et qui est classée en 1^{ère} catégorie au Schéma Directeur Routier Départemental	Moyen
	Servitude aéronautique	L'aérodrome le plus proche du site d'étude est celui de Le Blanc à environ 10 km à l'Ouest.	Nul
	Réseau électrique	Aucune ligne électrique ne traverse la zone d'étude , présence de plusieurs lignes aériennes (BT et HTA) et souterraines (BT et HTA) se situe dans l'aire d'étude rapprochée et longe parfois les secteurs d'étude.	Faible à Moyen
	Servitudes archéologiques	Plusieurs vestiges ont été identifiés dans la zone d'implantation potentielle .	Fort

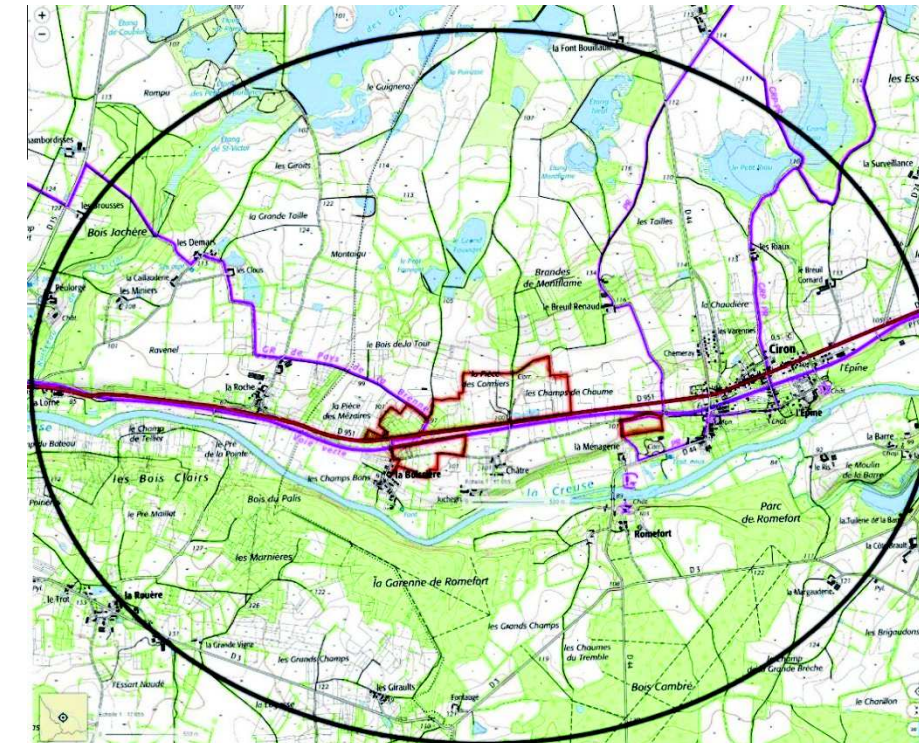
II.5 ANALYSE PAYSAGERE

II.5.1 Préambule/Définition des aires d'études

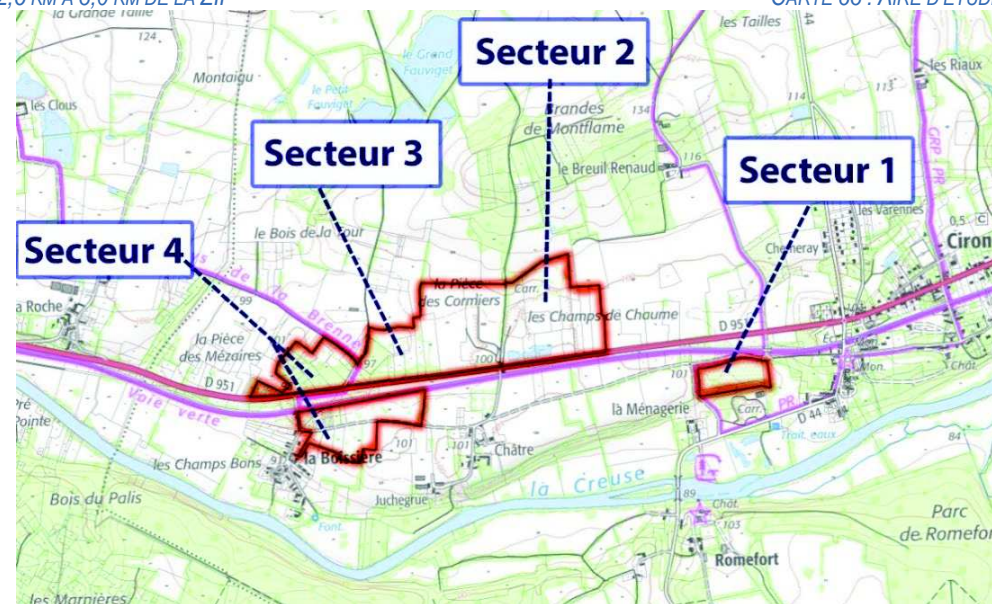
L'étude de l'état initial est faite à 2 échelles. Dans un premier temps, elle est présentée à une échelle large, l'aire d'étude éloignée (entre 2.5 km et 3 km de la zone d'implantation potentielle (ZIP)) et dans un second temps, à l'échelle de la ZIP. La ZIP est sectorisée en 4 parties ayant 4 entités différentes. On parle d'une zone d'implantation potentielle mais en réalité, il existe 4 secteurs distincts et aux ambiances propres à chacun.



CARTE 82 : AIRE D'ETUDE LARGE A UNE ECHELLE DE 2,5 KM A 3,0 KM DE LA ZIP



CARTE 83 : AIRE D'ETUDE LARGE A UNE ECHELLE DE 2,5 KM A 3,0 KM DE LA ZIP (ZIP EN ROUGE)



CARTE 84 : AIRE D'ETUDE RAPPROCHEE A L'ECHELLE DES 4 SECTEURS DE LA ZIP (ZIP EN ROUGE)

II.5.1.1 A l'échelle de l'aire d'étude éloignée (2,5 à 3 km de la zone d'implantation potentielle)

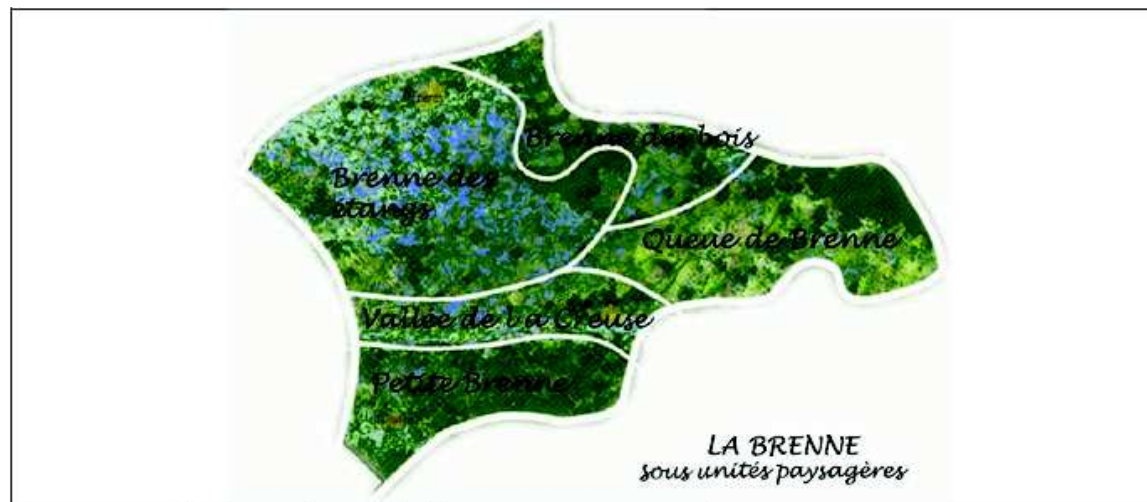
a) Description des unités paysagères et de leurs sensibilités.

L'atlas des Paysages de la région Centre Val-de-Loire montre que le paysage de Ciron est dans l'unité paysagère de la Brenne.

➤ La Brenne

Les paysages de la Brenne se remarquent par la façon dont sont entremêlés les nombreux étangs et les terres (bois, landes ou pâtures).

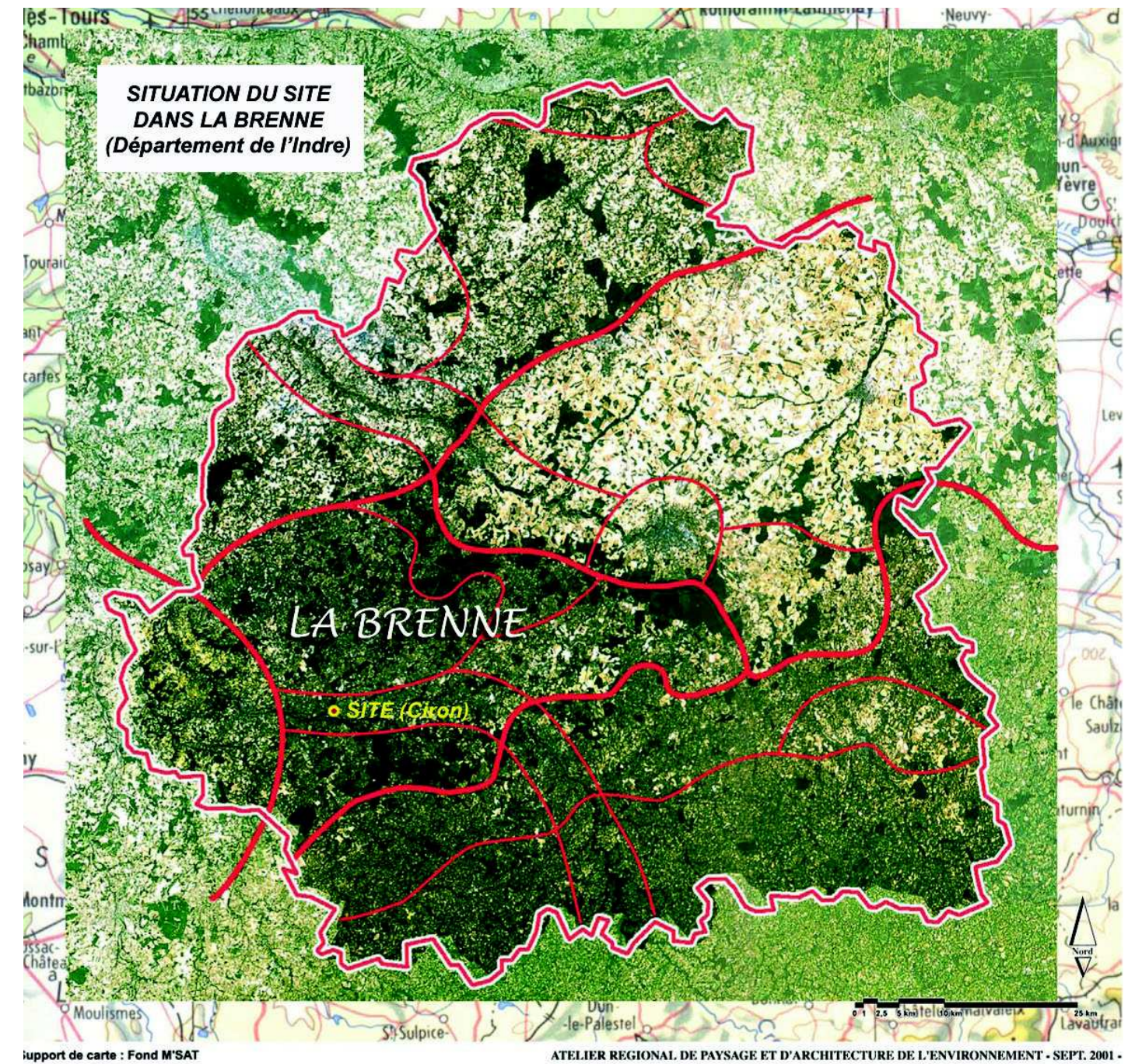
Le relief y est faible, seuls quelques « boutons » (petites buttes boisées) viennent rompre la platitude de ces paysages, ainsi que les digues densément boisées qui protègent les routes. La Brenne est protégée par un parc naturel.



Les sous unités paysagères de la Brenne



Paysage de la Brenne (vue d'un bouton en arrière plan)

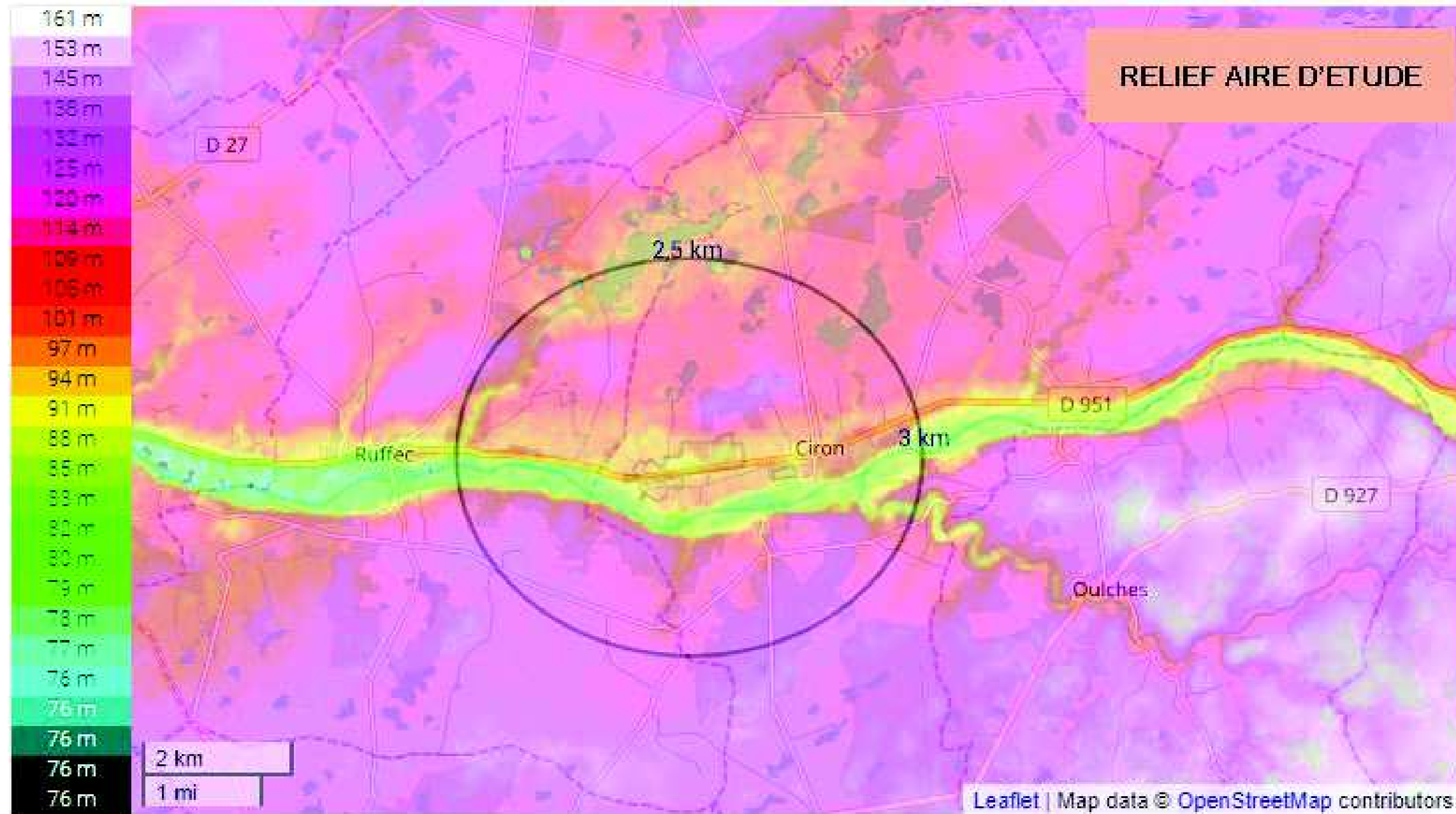


CARTE 85 : SITUATION DU SITE DANS LA BRENNE

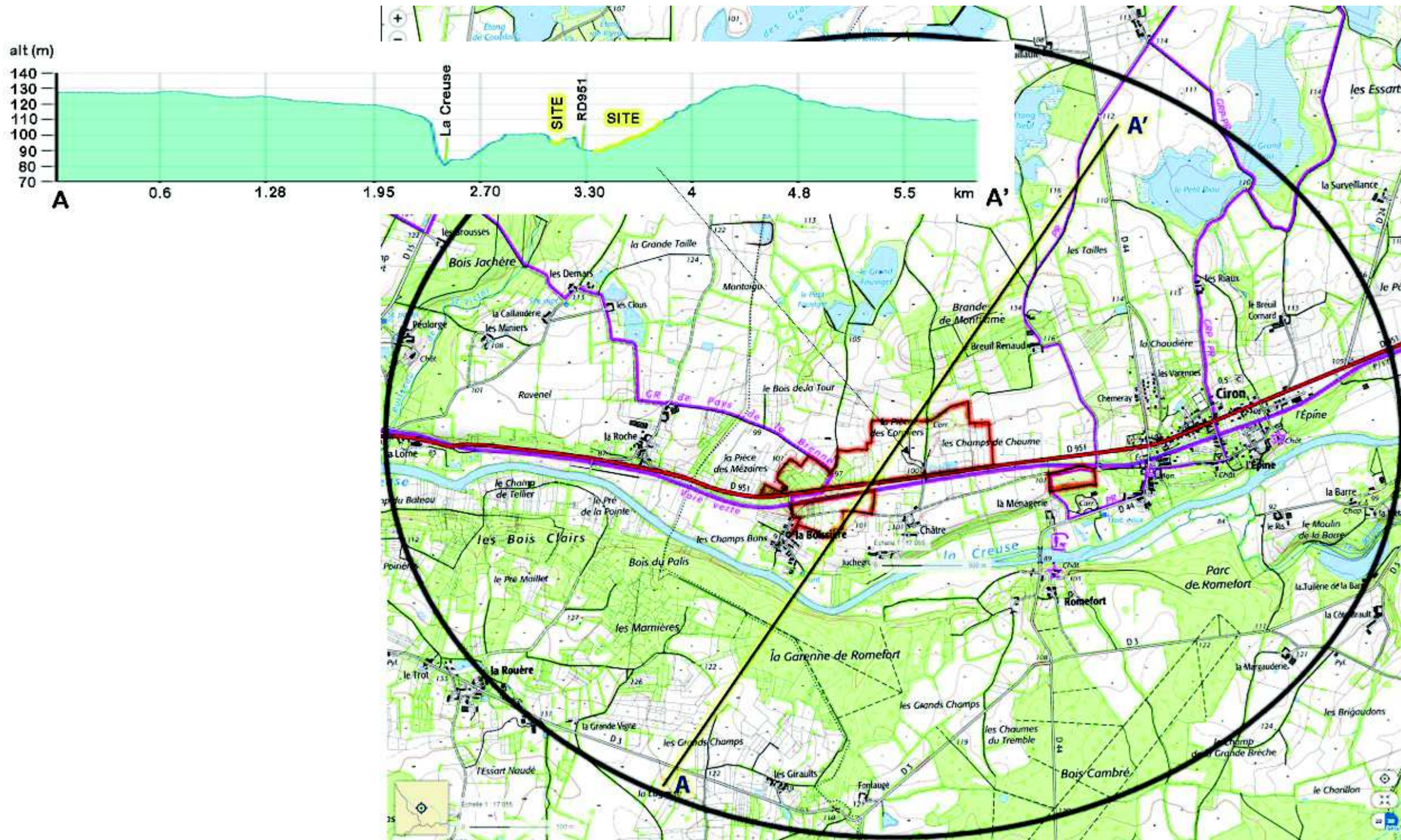
b) Mise en perspective de l'aire d'étude éloignée dans son environnement physique, géographique et patrimonial. Structure et occupation du territoire (relief, routes, végétation, patrimoine).

La carte suivante montre le relief à une échelle de plus de 2.5 km du site, on s'aperçoit que les différentes zones d'exploitations ne sont pas en point haut de l'aire d'étude éloignée (le point culminant est à plus de 132 m au nord), tandis que les zones ont une altitude moyenne, voir plutôt basse (90 m). Le point le plus bas de l'aire d'étude est au niveau de la Creuse à environ 85 m, il est équivalent au point le plus bas du site.

✓ Le relief

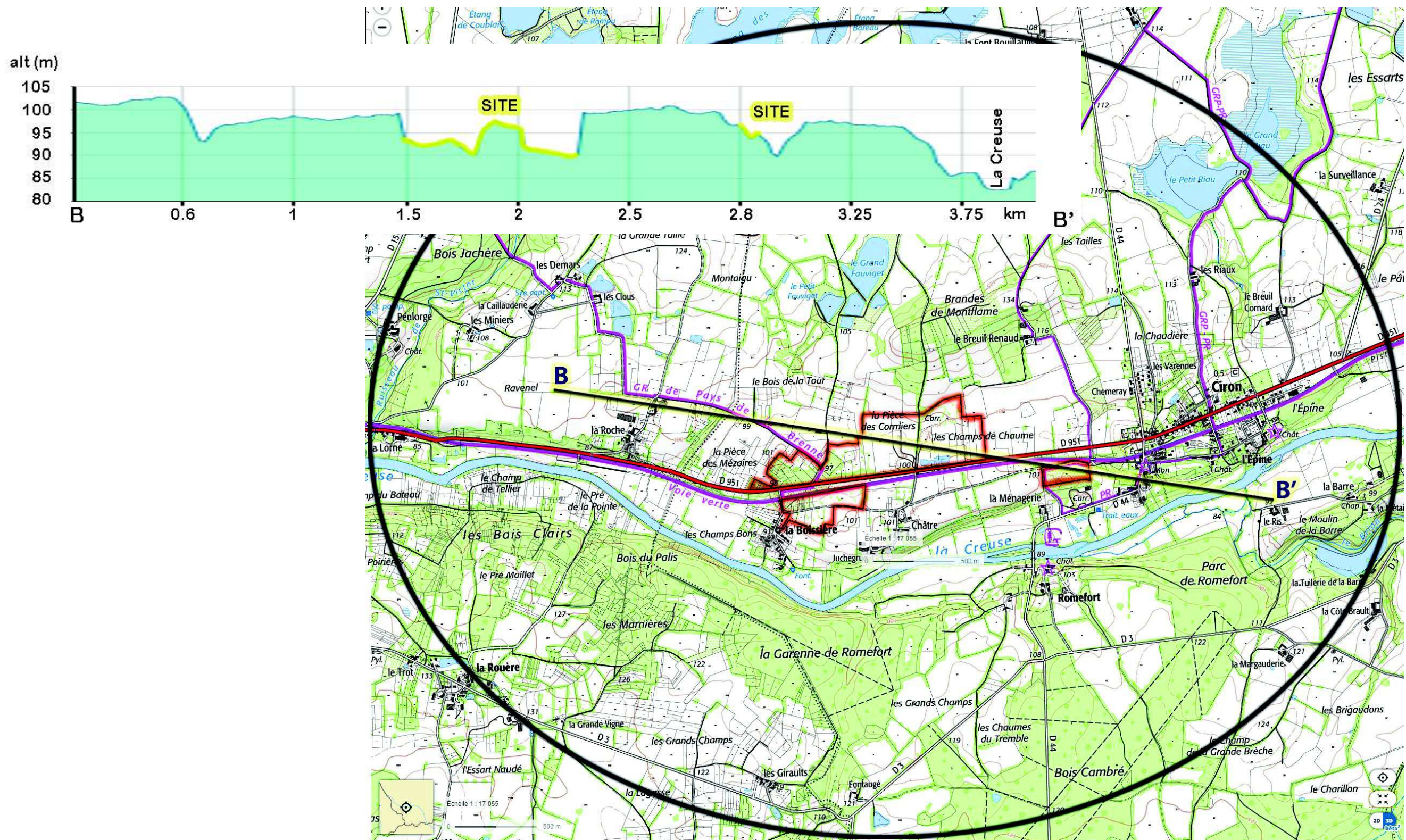


CARTE 86 : RELIEF DANS LE SECTEUR D'ETUDE ELOIGNE



CARTE 87 : SITUATION DES SECTEURS D'IMPLANTATION POTENTIELS AU CŒUR DE L'AIRE D'ETUDE ELOIGNEE

Les zones d'implantations potentielles sont en point bas, ils ne sont pas visuellement exposés, ils sont plutôt encaissés.



CARTE 88 : SITUATION DES SECTEURS D'IMPLANTATIONS POTENTIELLES AU CŒUR DE L'AIRE D'ETUDE

Les zones d'implantations potentielles sont en point bas, elles ne sont pas visuellement exposées, elles sont plutôt encaissées. Les différentes zones étant des anciennes carrières, les sols ont été décaissés et remaniés, ils y sont d'autant plus encaissés.

Le relief est un enjeu faible sur l'aire d'étude éloignée car la Creuse crée un environnement encaissé et compte tenu de la végétation il n'y a pas de point de vue lointains depuis les rebords du val ou depuis les points les plus hauts.

✓ Le réseau viaire

La route principale la plus proche du site est la D951. Elle reste relativement fréquentée (Le Blanc / Argenton-sur-Creuse). Cette route est bordée d'une végétation dense et haute. Elle n'offre pas de vue vers les anciennes carrières.



PHOTO 31 : VUE 1 DEPUIS LA D 951 A LA SORTIE OUEST DE CIRON

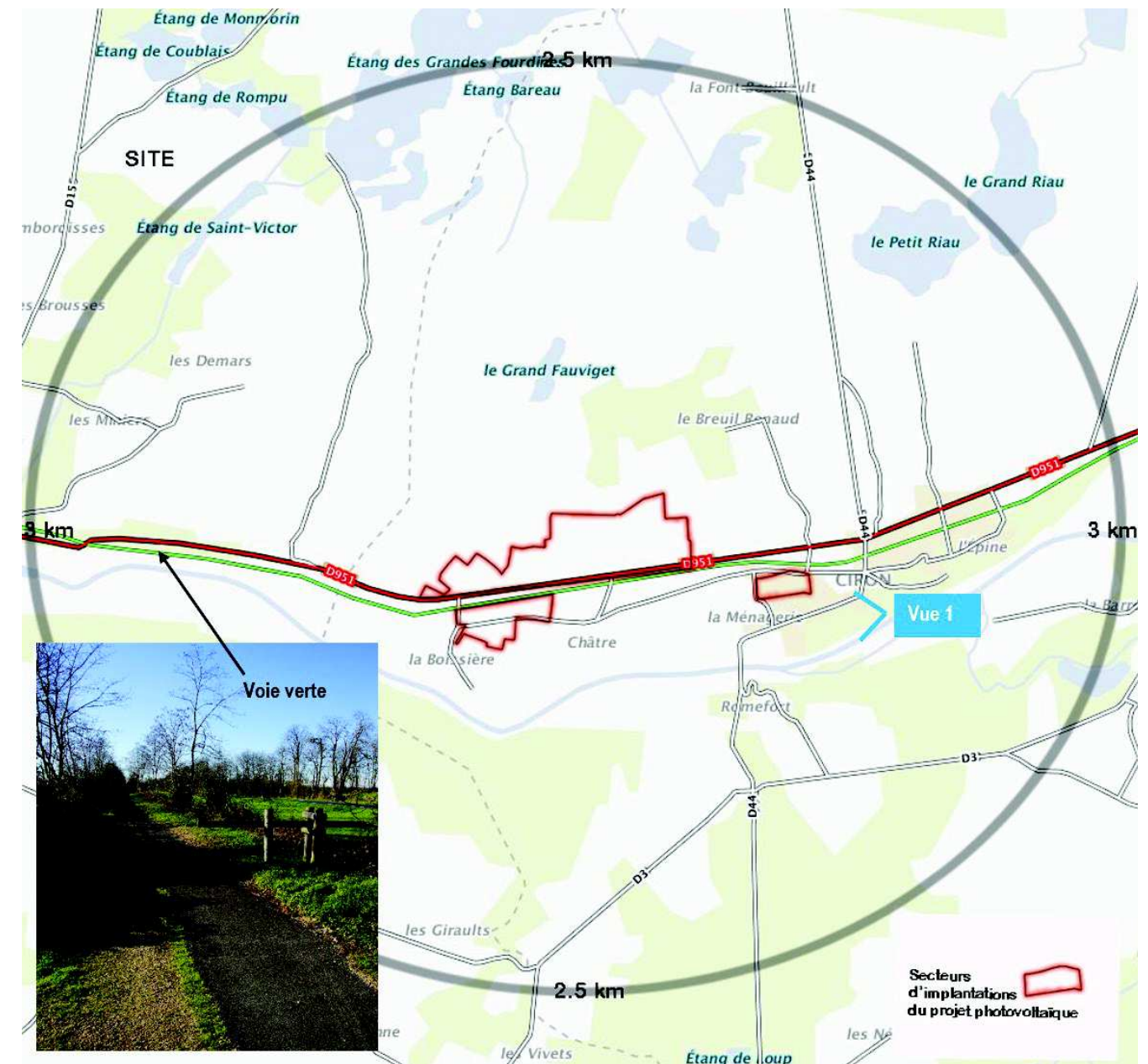
On peut remarquer que l'aire d'étude est assez peu desservie en liaisons routières.

La D951 est l'axe principal qui dessert Ciron et dessert perpendiculairement la D44 (vers Ronay). Les autres voies sont des chemins de terre très peu fréquentés, privés ou en cul-de-sac.

La D951 est l'axe fort de l'aire d'étude, cette départementale est très fréquentée, actuellement sa traversée est dominée par une sensation de verdure et d'une forte présence végétale. Il devrait en être de même après les tables photovoltaïques installées. **Les franges boisées sont à préserver.**

Parallèle à la D951, une ancienne voie ferrée est reconvertie en un chemin de promenade sécurisé et aménagé. Ce tronçon fait partie d'un linéaire de 70 km qui s'étend le long de la rivière Creuse et vers la vallée de l'Anglin et le département de la Vienne. Son passé ferroviaire en fait un itinéraire facile d'accès, jalonné de villages et sans relief particulier. De nombreux villages proposent cafés et restaurants pour une halte ou un but de balade.

Cette voie est identifiée comme 'La voie verte'

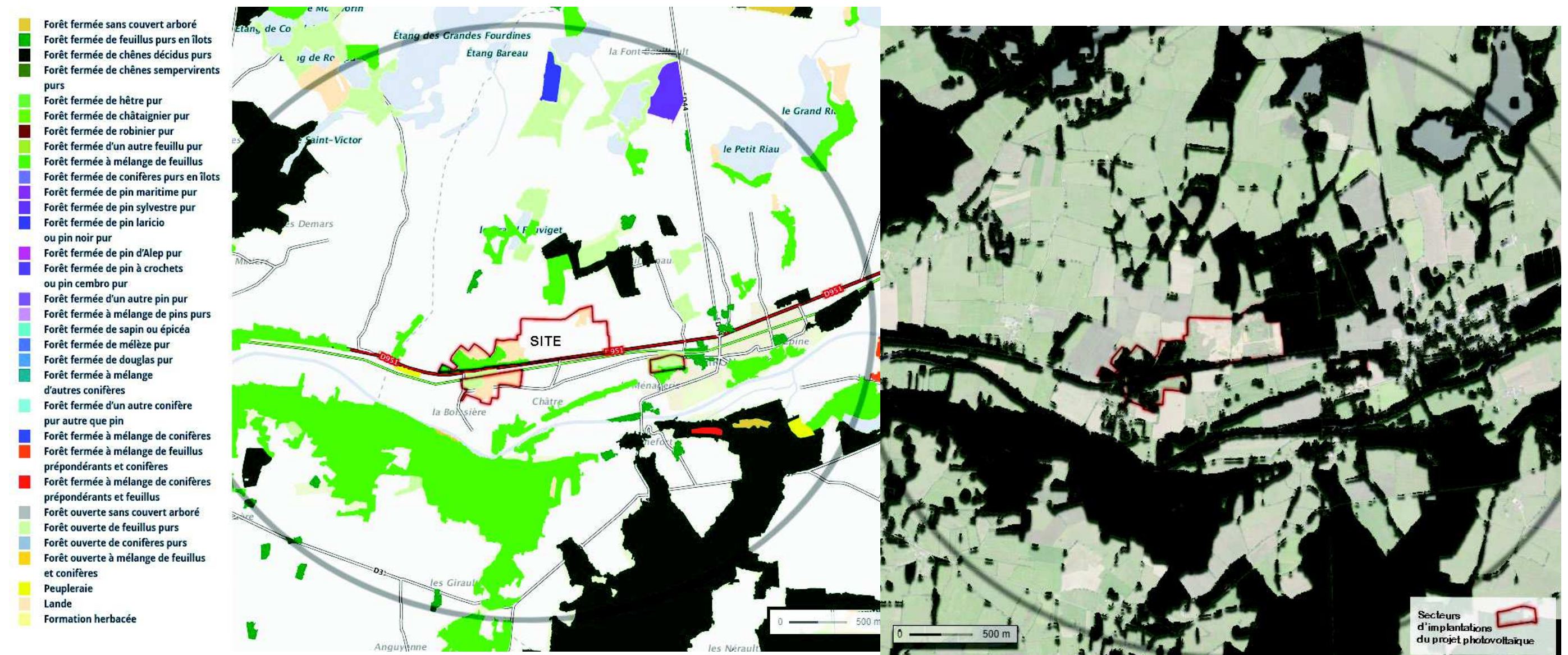


CARTE 89 : RESEAU VIAIRE DANS LE SECTEUR D'ETUDE

Le réseau viaire est un enjeu faible sur l'aire d'étude éloignée pour ce qui est des routes (car peu nombreuses, bordées de végétation haute et n'offrant pas de points de vue latéraux) mais fort pour ce qui est de la voie verte (car elle traverse de part en part l'aire d'étude éloignée et le fait qu'elle soit piétonne laisse d'avantage l'occasion d'apprécier des fenêtres visuelles entre les branchages).

✓ La végétation

Les cartes suivantes montrent que le secteur est fortement boisé et bocager. Ces successions de haies et de boisements créent de nombreux filtres visuels naturels.



CARTE 90 : VÉGÉTATION DANS LE SECTEUR D'ÉTUDE (SOURCE : CORINE LAND COVER)

CARTE 91 : MISE EN ÉVIDENCE DE LA VÉGÉTATION DANS LE SECTEUR D'ÉTUDE

La végétation sur l'aire d'étude est principalement concentrée le long des routes, le long de la Creuse et au sud de celle-ci. Les horizons sont boisés et rapprochés.

La cartographie pourrait laisser imaginer que le nord-ouest de l'aire d'étude est dépourvue de végétation et qu'il pourrait y avoir des vues vers le site, cependant, il existe de nombreuses petites haies et bosquets non cartographiés qui en réalité créent des filtres visuels naturels. De plus, cette zone n'est pas accessible, elle n'est pas habitée, elle est composée d'accès privés qui mènent à des étangs et des prairies, elle n'est pas fréquentée.

La végétation est un enjeu fort sur l'aire d'étude éloignée car elle crée des écrans végétalisés importants permettant des filtres visuels non négligeables.

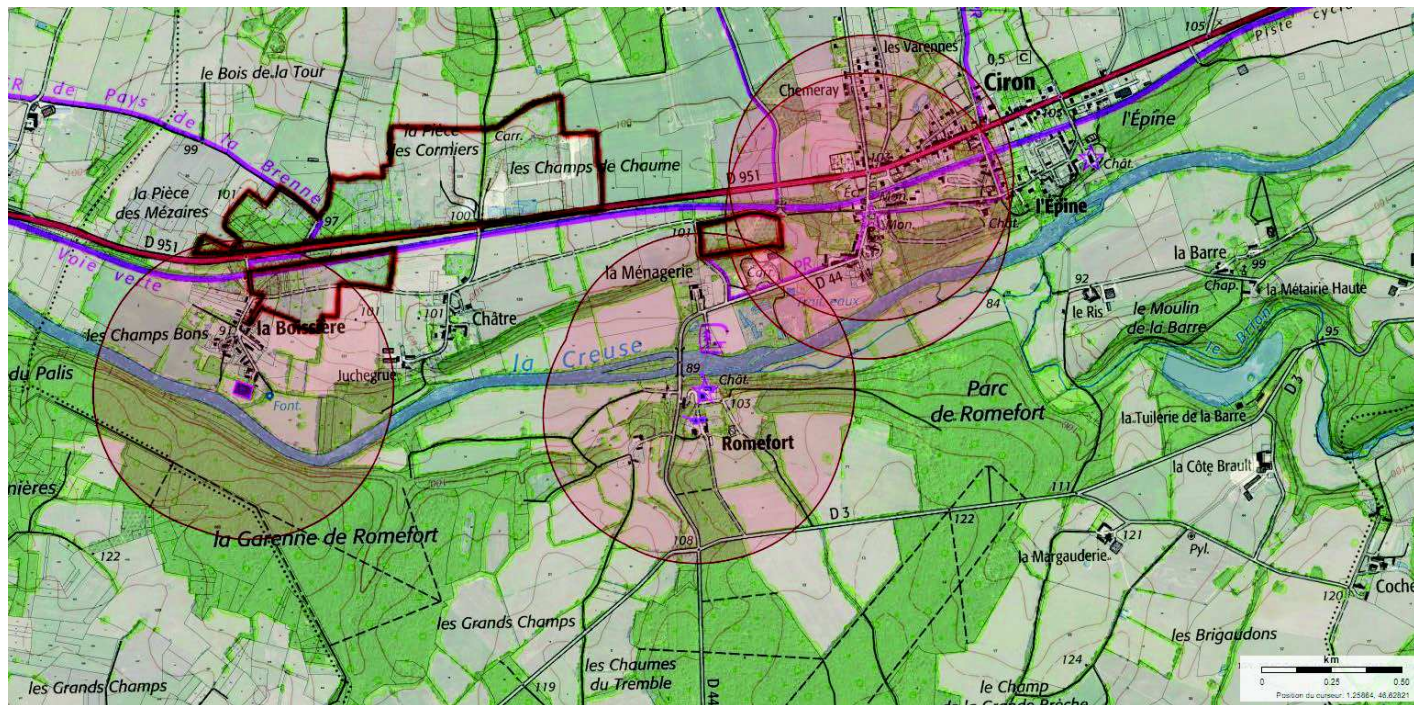
✓ **Le patrimoine historique**

Les monuments historiques sur l'aire d'étude sont au nombre de 4.

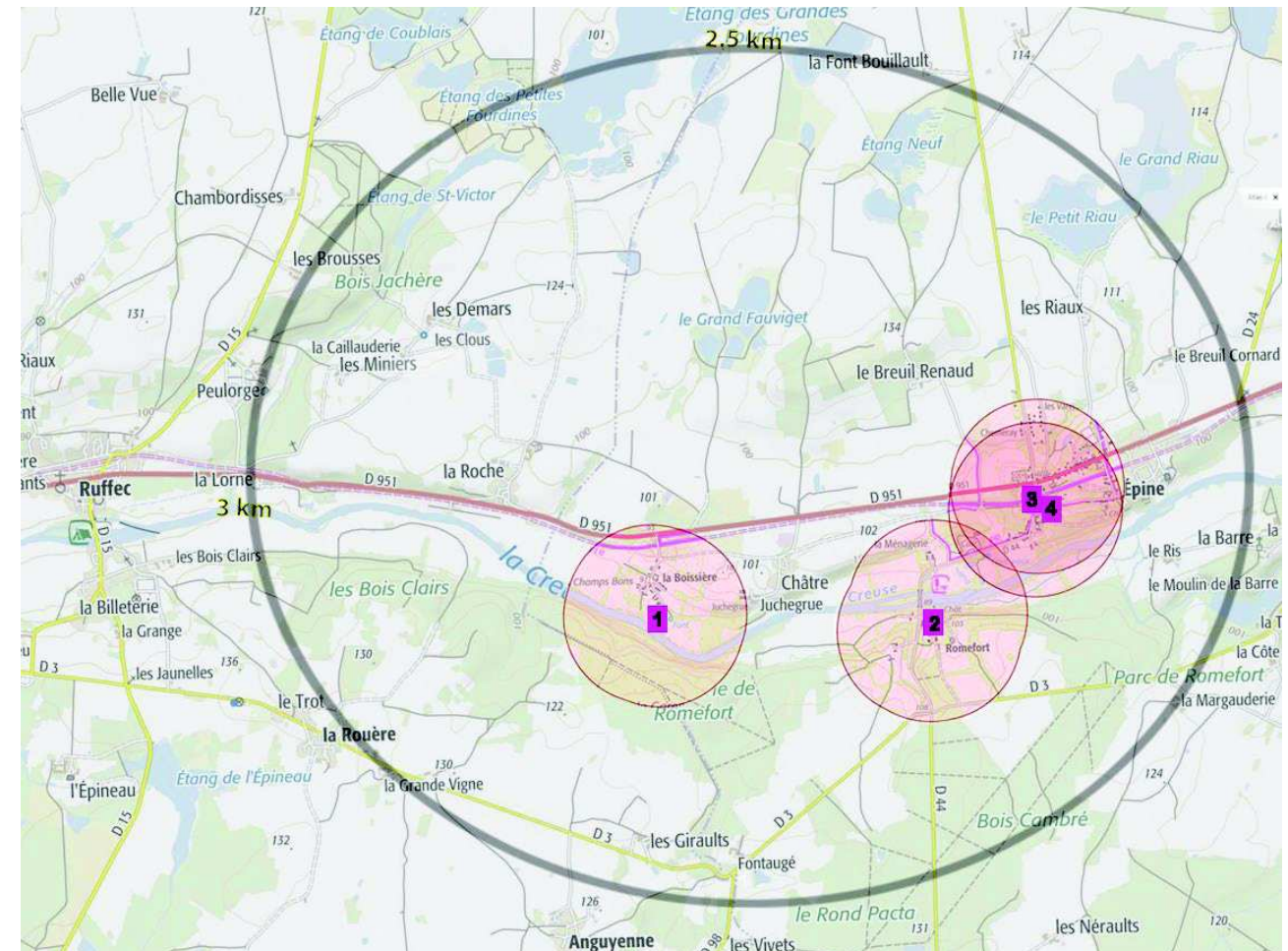
La maison forte de la Boissière (n°1) est dans le val de la Creuse. Le château de Romefort (n°2) est en hauteur sur les hauteurs du coteau.

Le Monument aux aéronotes (n°3) et la Lanterne aux morts (n°4) sont dans le bourg de Ciron.

Ces édifices ne disposent pas d'un attrait touristique fort. Les édifices 1 et 2 sont privés, fermés, inaccessibles .



CARTE 92 : PATRIMOINE HISTORIQUE DANS LES 2,5 KM AUTOUR DU SITE. ZONAGE DE 500M AUTOUR DES EDIFICES



CARTE 93 : PATRIMOINE HISTORIQUE DANS LES 2,5 KM AUTOUR DU SITE

1 : Maison forte de la Boissière (inscrit MH)

Limite 13^e siècle, 14^e siècle ; Limite 16^e siècle 17^e siècle



2 : Château de Romefort (classé MH)

4^e quart 12^e siècle, 2^e moitié 19^e siècle



PHOTO 32 : MAISON FORTE DE LA BOISSIERE (A GAUCHE) ET CHATEAU DE ROMEFORT (A DROITE)

3 : Monument aux aéronotes Théodore Sivel (inscrit MH)

4 : Lanterne des morts (classé MH) 12^e siècle

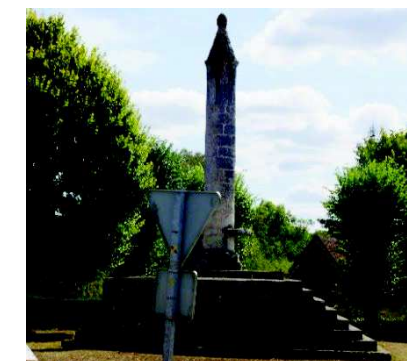


PHOTO 33 : MONUMENT AUX AERONOTES THEODORE SIVEL (A GAUCHE) ET LANTERNE DES MORTS (A DROITE)

1 : Maison forte de la Boissière (inscrit MH)

Limite 13^e siècle, 14^e siècle ; Limite 16^e siècle 17^e siècle

Cette maison est à proximité immédiate des zones les plus à l'ouest de l'aire d'étude, cependant, elle est située dans l'intimité de la vallée de la Creuse, dans un environnement très boisé et isolé. Des bâtiments de ferme sont situés en premier plan de la maison inscrite, ils masquent la vue au delà de la propriété. L'édifice étant fortifié, il y a très peu de fenêtres ouvertes vers l'extérieur.

L'environnement est isolé et ne permet pas de vues dégagées vers la zone d'implantation potentielle la plus proche.
La maison forte est privée et n'est pas ouverte au public, elle n'est pas accessible. Le chemin d'accès est en terre et encaissé.

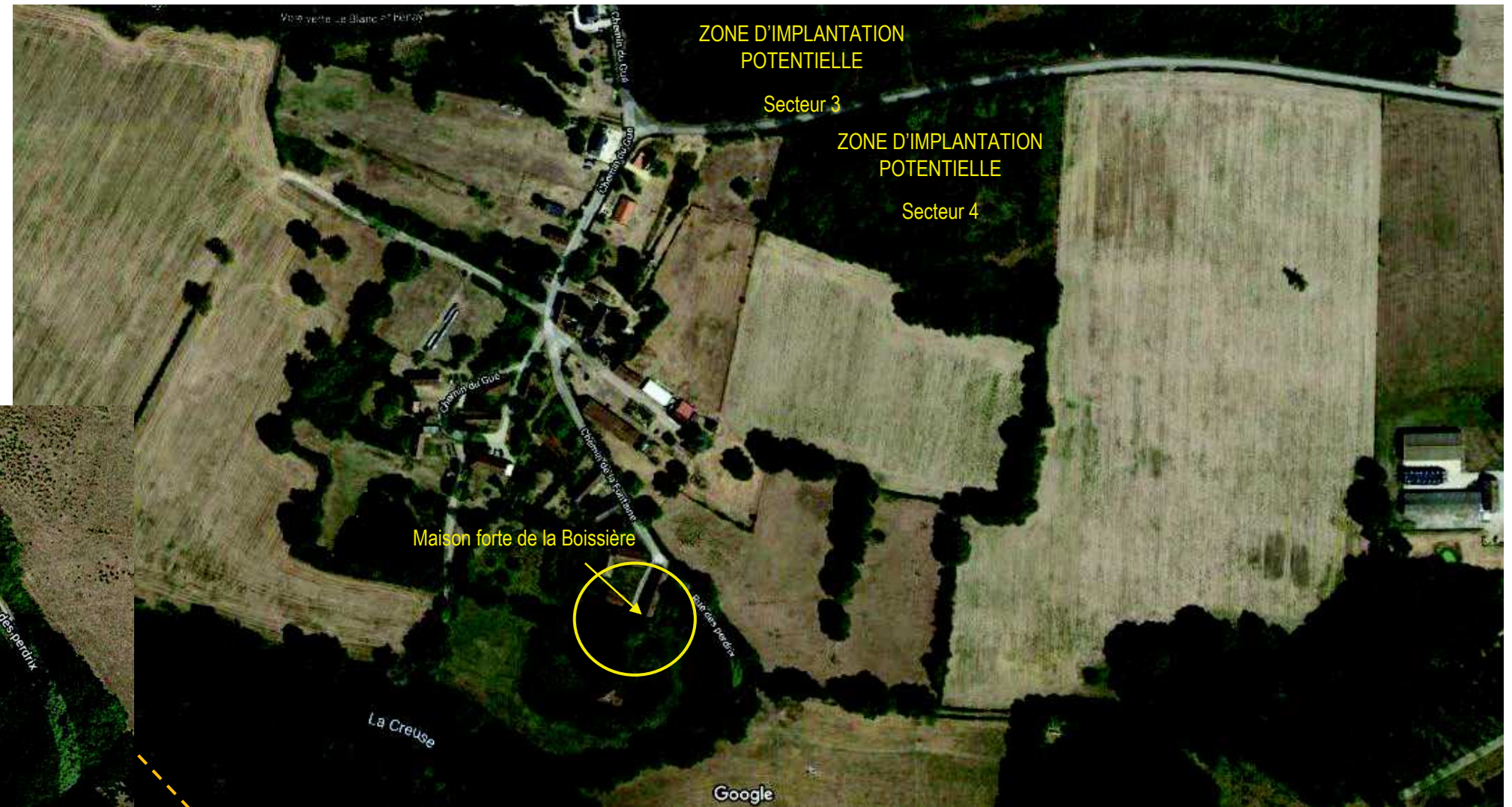


PHOTO 35 : VUE AERIENNE DU CONTEXTE DE LA MAISON FORTE DE LA BOISSIERE (1)

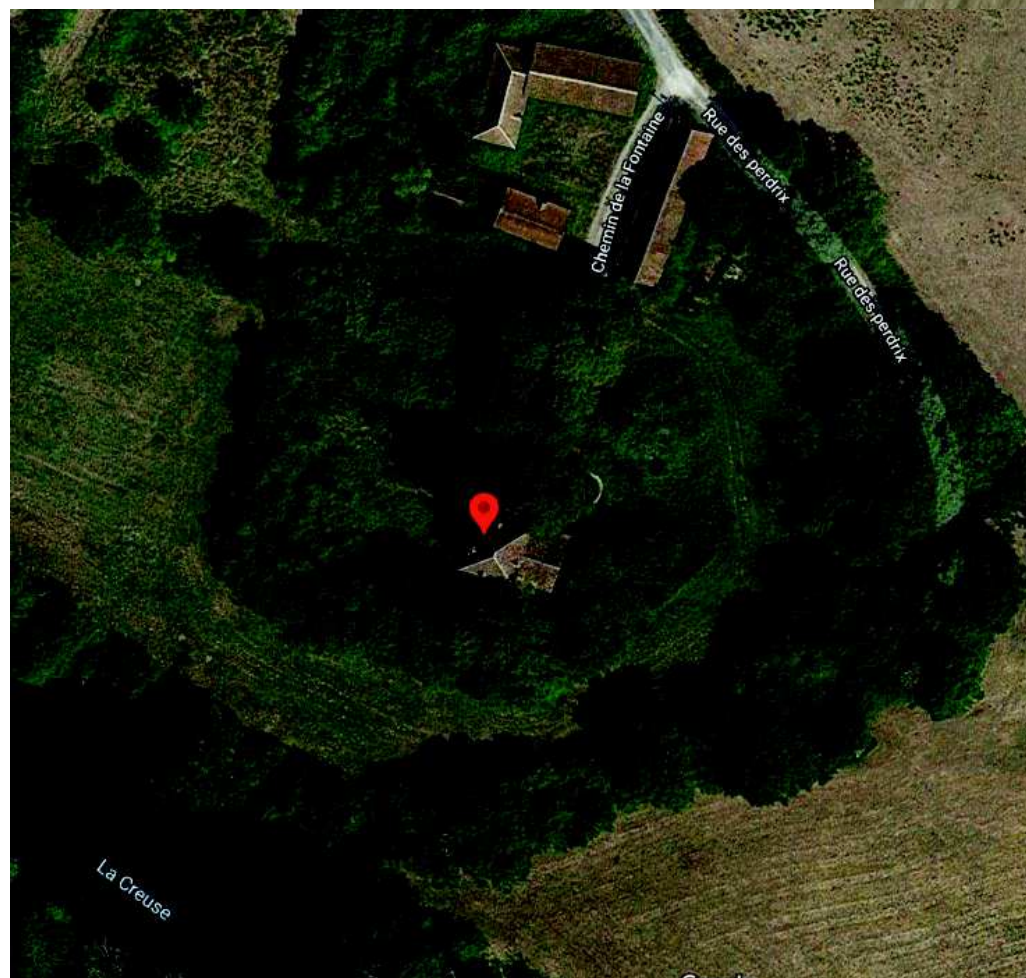


PHOTO 34 : VUE AERIENNE DU CONTEXTE DE LA MAISON FORTE DE LA BOISSIERE (2)



PHOTO 36 : VUE DEPUIS LE CHEMIN CREUX EN TERRE VERS LA BOISSIERE



PHOTO 37 : VUE DEPUIS LE CHEMIN EN TERRE VERS LES SECTEURS 3 ET 4

2 : Château de Romefort (classé MH)

4e quart 12e siècle, 2^{ème} moitié 19^e siècle

Le château de Romefort est un château privé qui ne se visite pas, il est au-dessus de l'ancienne carrière la plus à l'est des secteurs d'implantations potentiels. Il s'agit d'un ensemble de deux bâtiments, à l'ouest, un donjon construit entre 1180 et 1190 et à l'est un corps de logis situé entre une tour ronde du 15e siècle et une tour carrée du 17e siècle.

Le donjon n'est pas visitable et n'est pas habité, il est vide (pas d'eau, d'électricité...) et n'a pas de projet de développement particulier. Un escalier intérieur en pierre permet de se rendre dans une de ses tours et d'avoir, au sommet du donjon, un panorama vers la creuse. Il est possible de voir la carrière en exploitation. Le logis est strictement privé, habité l'été par la famille des propriétaires. Les fenêtres du côté de la Creuse et du secteur 1 sont petites, plus basses et donc partiellement filtrées par des arbres.

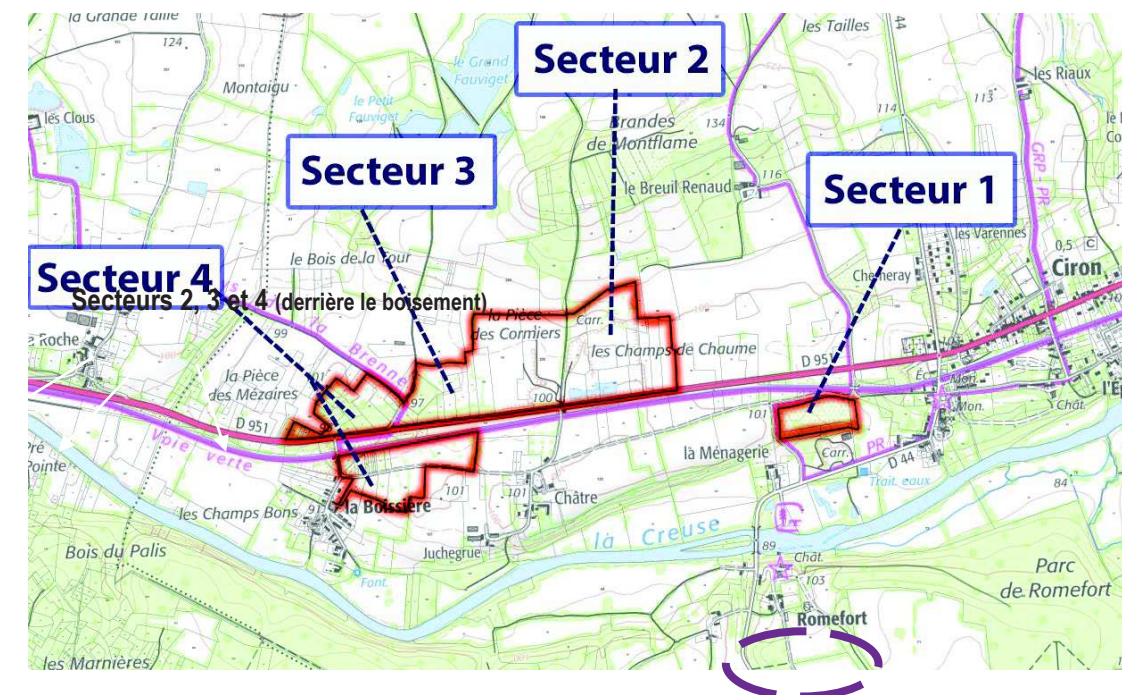
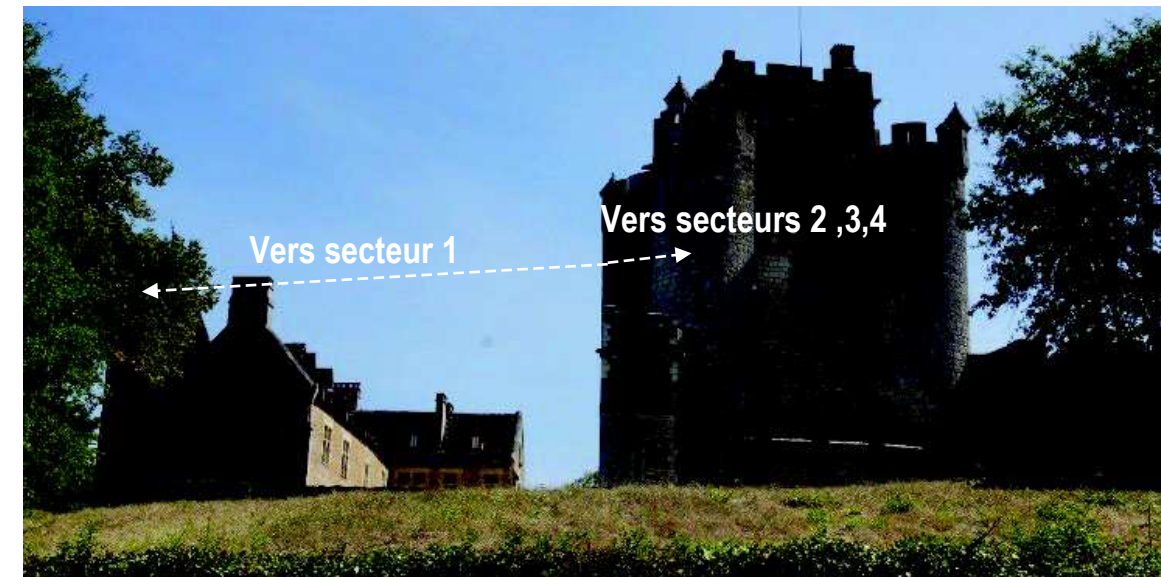
Vue depuis le donjon :



PHOTO 38 : VUE DEPUIS LE SOMMET DU DONJON VERS LE SECTEUR 1 ET LA CARRIERE EN EXPLOITATION



PHOTO 39 : VUE DEPUIS LE SOMMET DU DONJON VERS LES SECTEURS 2, 3 ET 4



Le donjon offre un panorama principalement vers le secteur 1 car les vues vers les secteurs 2,3 et 4 sont plus lointaines et largement filtrées par le boisement.

La vue de ce panorama n'est possible que par les propriétaires (donjon privé, non accessible, escalier assez peu pratique), l'accès au sommet est très occasionnel et principalement pour des buts d'entretien.

L'enjeu depuis le château de Romefort est faible.



PHOTO 40 : VUE DU CHATEAU DE ROMEFORT DEPUIS LE PONT SUR LA CREUSE

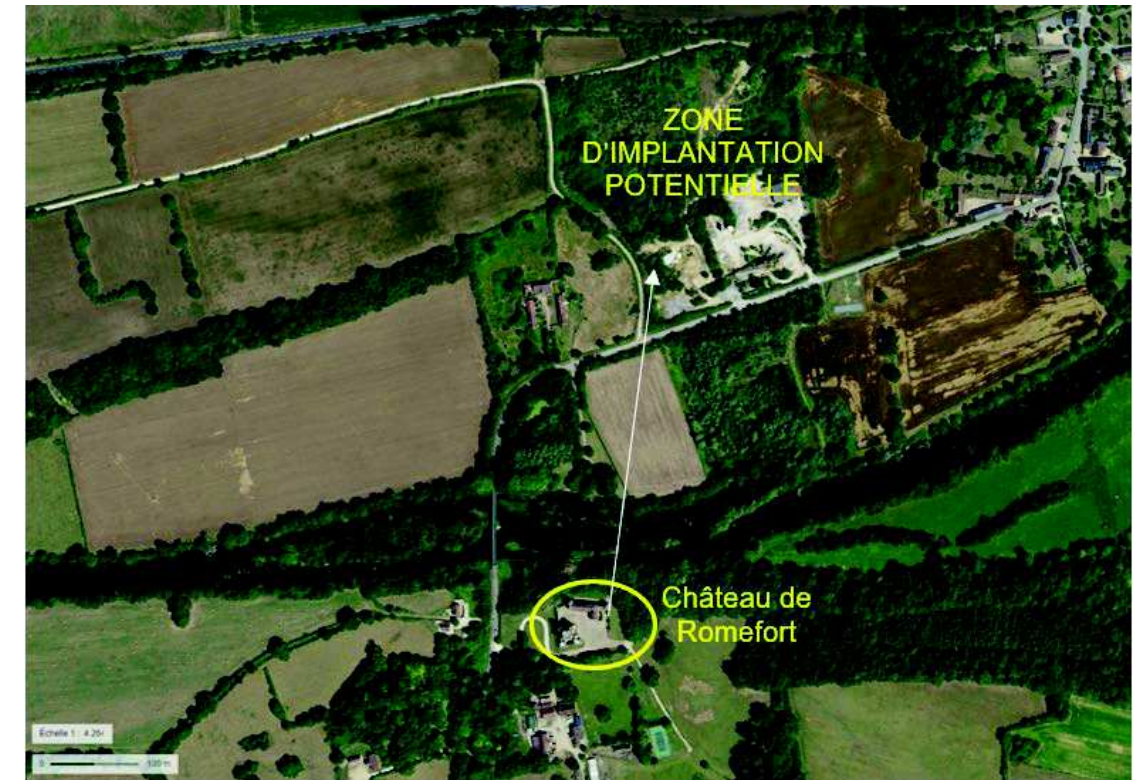


PHOTO 41 : SITUATION DU CHATEAU DE ROMEFORT PAR RAPPORT A LA ZIP

Vue depuis la cour du corps de logis :

Le secteur 1 est derrière le corps du logis, il n'est pas visible depuis l'intérieur de la cour. Une fenêtre visuelle permet de voir la Creuse mais toujours pas la carrière en exploitation ni le secteur 1.



PHOTO 42 : VUE DEPUIS LA COUR DU LOGIS AU BOUT DU PIGNON LE PLUS A L'OUEST

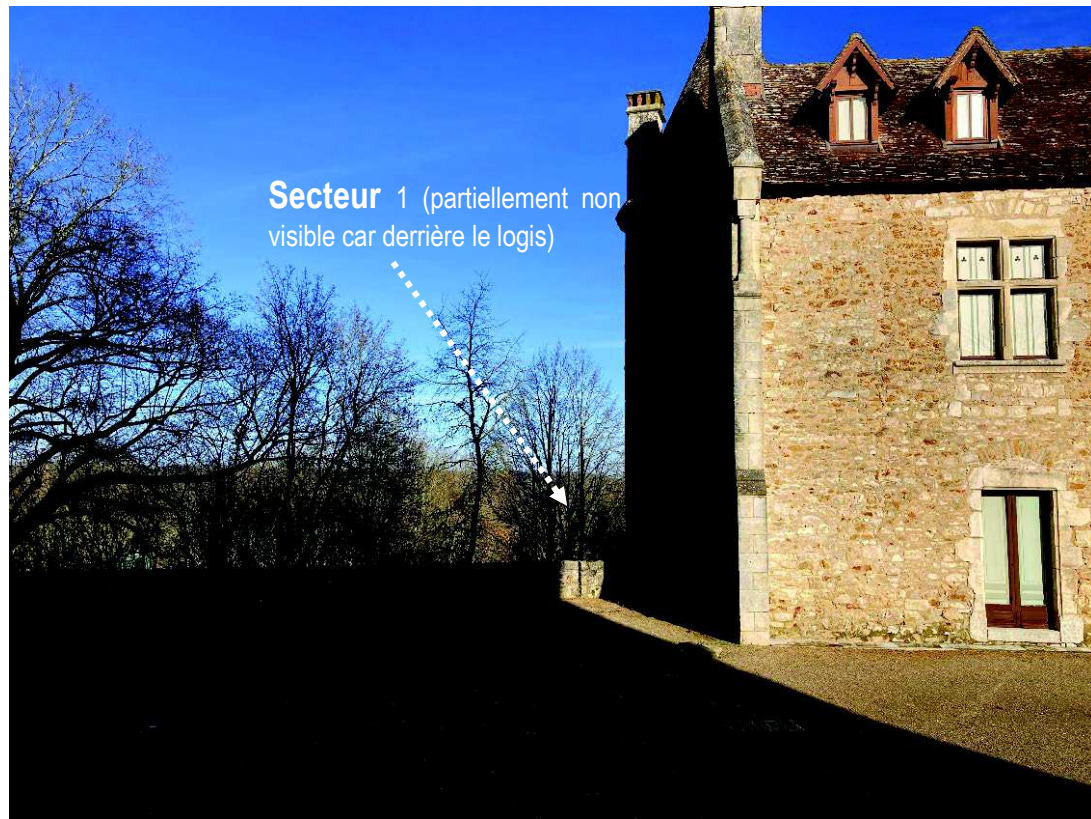


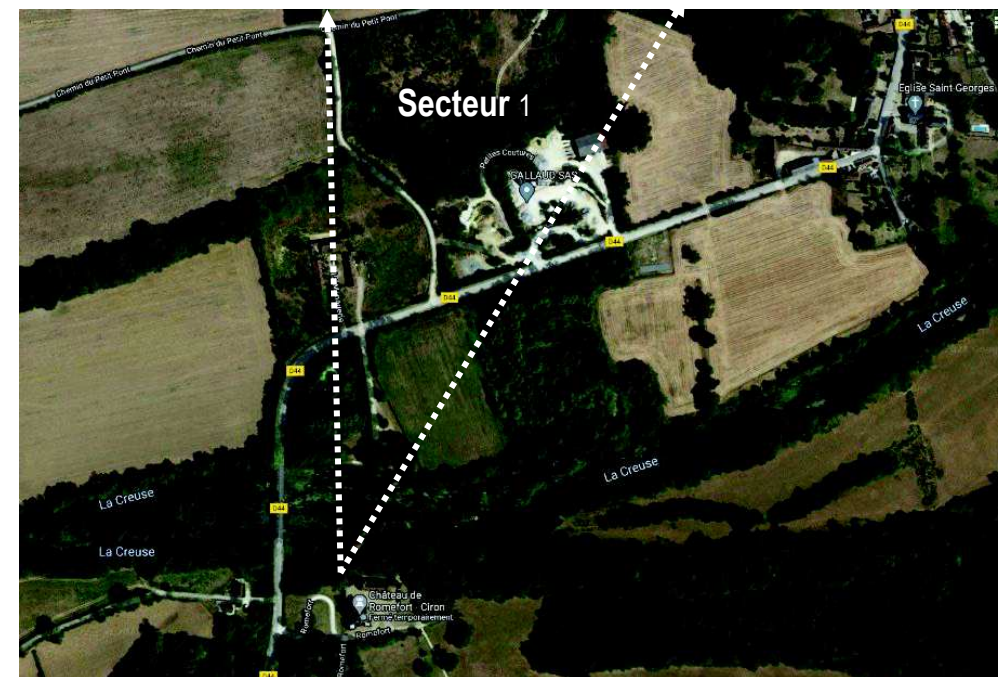
PHOTO 43 : VUE DEPUIS LA COUR DU LOGIS AU BOUT DU PIGNON LE PLUS A L'OUEST



PHOTO 44 : VUE AERIENNE DU DOMAINE DE ROMEFORT



PHOTO 45 : VUE DEPUIS LE NIVEAU INFERIEUR DU TERRAIN EN BORD DE CREUSE, AU PIED DU LOGIS



3 : Monuments aux aéronautes Théodore Sivel (inscrit MH)



4 : Lanterne des morts (classé MH)

12e siècle



FIGURE 36 : SITUATION DES MONUMENTS REPERTORIES AU CENTRE DE CIRON

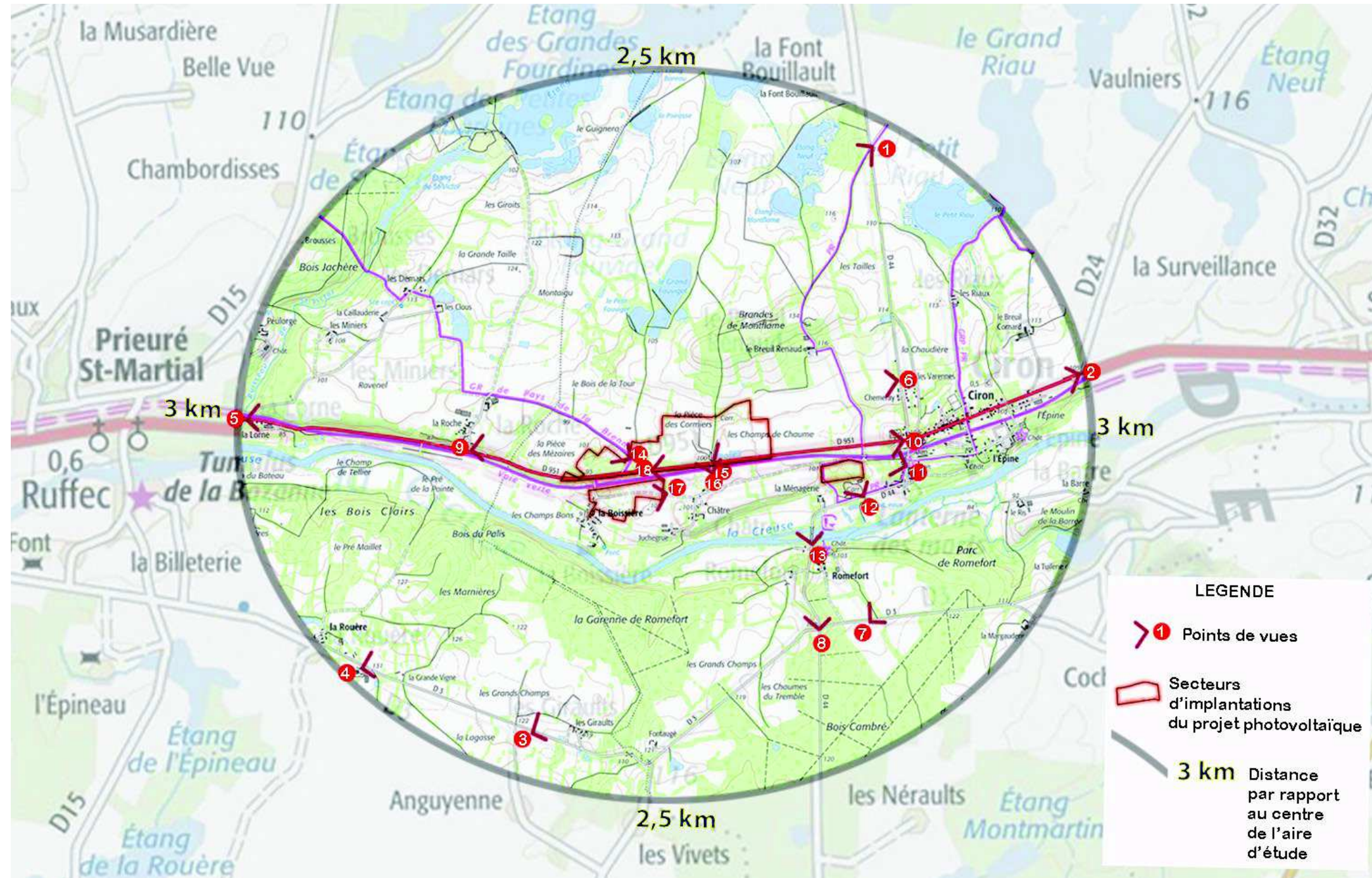
Les édifices suivants (n°3 et 4) sont dans le bourg, ils sont inscrits dans le tissu urbain et ne sont pas visibles autre que depuis leurs abords immédiats. **Leur enjeu est faible.**

c) Caractérisation de la sensibilité visuelle du site, reportage photo rendant compte des perceptions du site depuis l'extérieur sur l'aire d'étude éloignée.

Ce reportage photographique permet d'illustrer l'environnement de l'aire d'étude éloignée décrite précédemment et ceci afin de se rendre compte des perceptions des zones d'implantations potentielles depuis l'extérieur et de prévoir l'étendue des influences visuelles.

Suite à l'étude des structures paysagères, 18 points de vue ont été choisis depuis les routes principales, les chemins voisins, les monuments historiques, et les lieux de vies. Ils sont choisis depuis les lieux publics, fréquentés, accessibles et ayant une potentielle visibilité vers le centre de l'aire d'étude.

Aux vues du peu de données à évaluer compte tenu du contexte paysager peu diversifié (peu de voies de circulations publiques, végétation masquante, habitat regroupé...), les prises de vues ne sont pas classées par thème mais par points de vues stratégiques (croisements, lieux de vies, les routes principales, les abords des monuments historiques....) Ces points de vue sont classés cependant par distance par rapport au centre de l'aire d'étude, le n°1 étant le plus éloigné et le n°18 le plus proche.



CARTE 94 : SITUATION DES 18 POINTS DE VUE QUI SUIVENT

Vue 1 depuis le sentier de randonnée qui traverse la D44 au nord de l'aire d'étude

Au nord de l'aire d'étude, un sentier de randonnée qui traverse le Parc National de la Brenne traverse la D44 et se dirige vers le centre le centre de l'aire d'étude et vers la zone d'implantation potentielle la plus à l'est. Ce sentier est très bucolique, il est bordé de haies champêtres et n'offre pas de vues dégagées lointaines. **Les vues sont cadrées par les haies et ne laissent pas la possibilité de voir dans les secteurs d'implantations potentiels des tables photovoltaïques.**



PHOTO 46 : VUE 1 DEPUIS LE SENTIER A DROITE DE LA D44



PHOTO 47 : VUE DEPUIS LE SENTIER A GAUCHE DE D44



CARTE 95 : SITUATION DES POINTS DE VUES

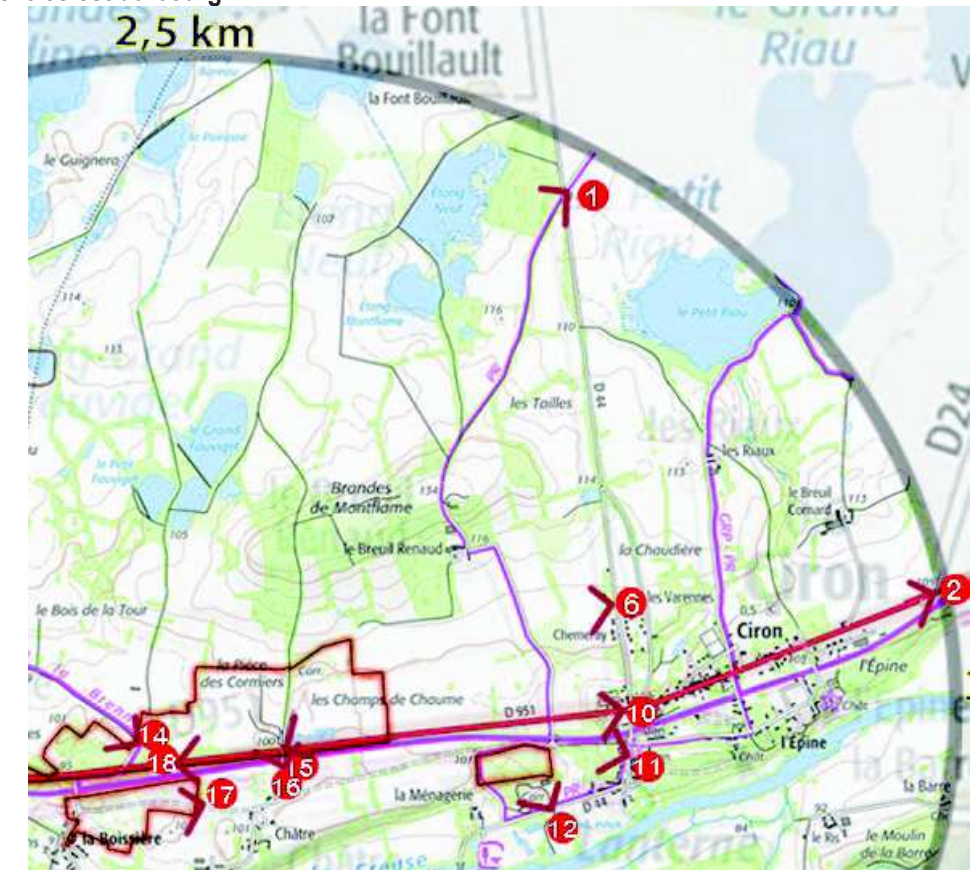
OTENTIEL (2 k

Vue 2 depuis le croisement de la D24 et de la D951 à l'entrée est de Ciron

La D951 est la départementale qui traverse le village de Ciron et qui borde au plus près les zones d'implantations potentielles du projet photovoltaïque. Depuis le point le plus à l'est de l'aire d'étude éloignée, sur la départementale, la végétation, la distance (plus de 2 km) et l'habitat ne permettent pas de percevoir les zones d'implantations potentielles. **Les zones d'implantations potentielles ne sont pas visibles depuis l'entrée est du bourg.**



PHOTO 48 : VUE 2 DEPUIS L'ENTREE EST DU BOURG DE CIRON



CARTE 96 : SITUATION DES POINTS DE VUES

Vue 3 depuis la D3 au niveau du lieu-dit 'Les Giraults'

Depuis le sud des zones d'implantations potentielles, la D3 (à environ 2 km) est parallèle à la D951 en contre-bas, cependant, le relief et le bocage ne laissent pas de vues ni de surplombs vers les secteurs d'études. Il n'y a pas de vues lointaines depuis cet axe. Le boisement au niveau de la garenne de Romefort est dense et masquant.



PHOTO 49 : VUE 3 DEPUIS LA D3 AU NIVEAU 'DES GIRAULTS'

Vue 4 depuis la D3 plus à l'est du point 3 précédent au niveau de la 'Rouère'



PHOTO 50 : VUE 4 DEPUIS LA D3 AU NIVEAU 'DE LA ROUERE'

Tout comme précédemment, la distance, les haies et la topographie ne permettent pas les vues lointaines depuis ce point.



CARTE 97 : SITUATION DES POINTS DE VUES

Vue 5 depuis le point le plus à l'ouest de l'aire d'étude au niveau de 'la Lorne'

'La Lorne' est un petit groupement de maison le long de la D951 au bord de la Creuse. Cet endroit est encaissé dans le val de la Creuse et adossé à un coteau boisé, il n'offre pas de vues lointaines. La végétation est luxuriante et haute.

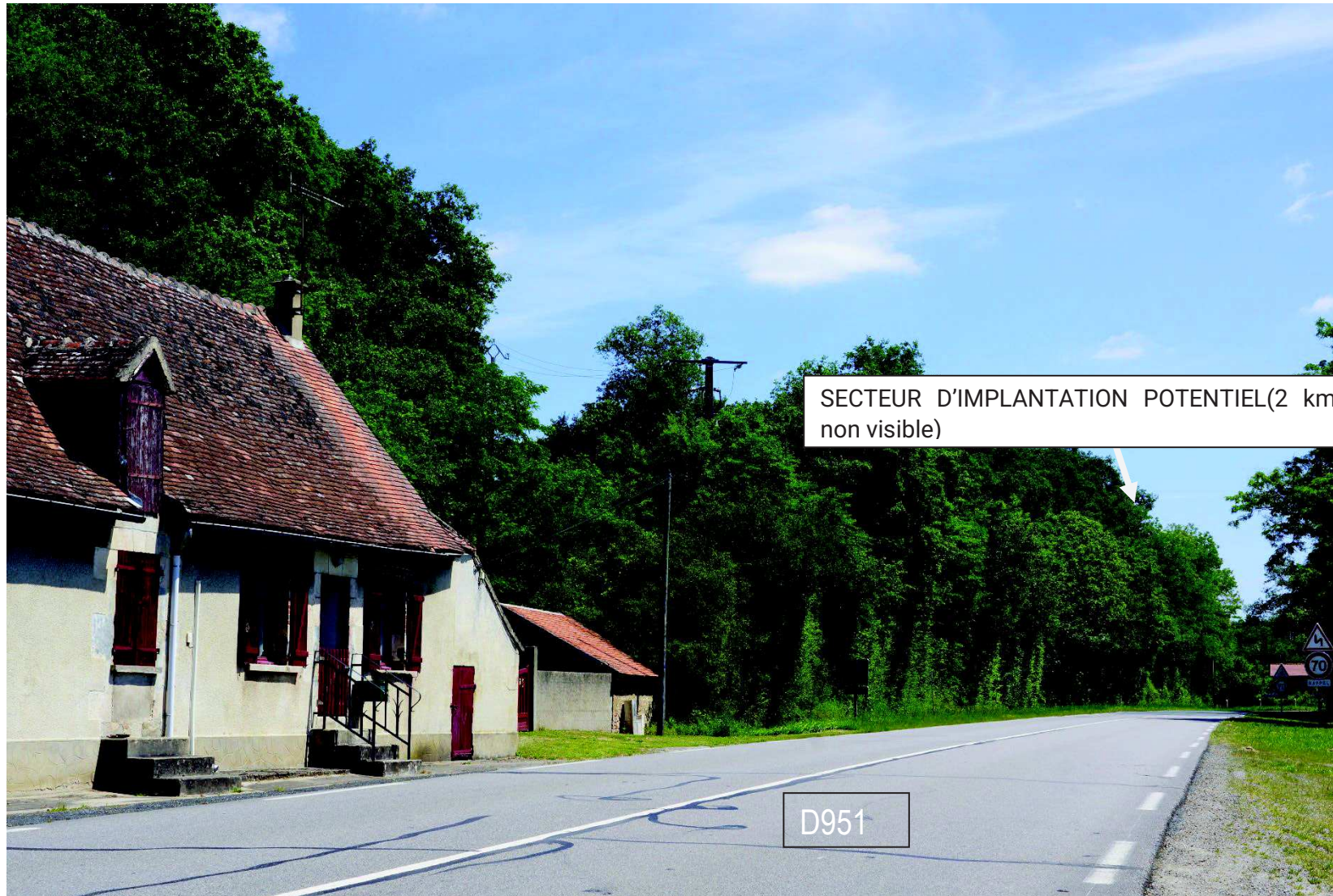
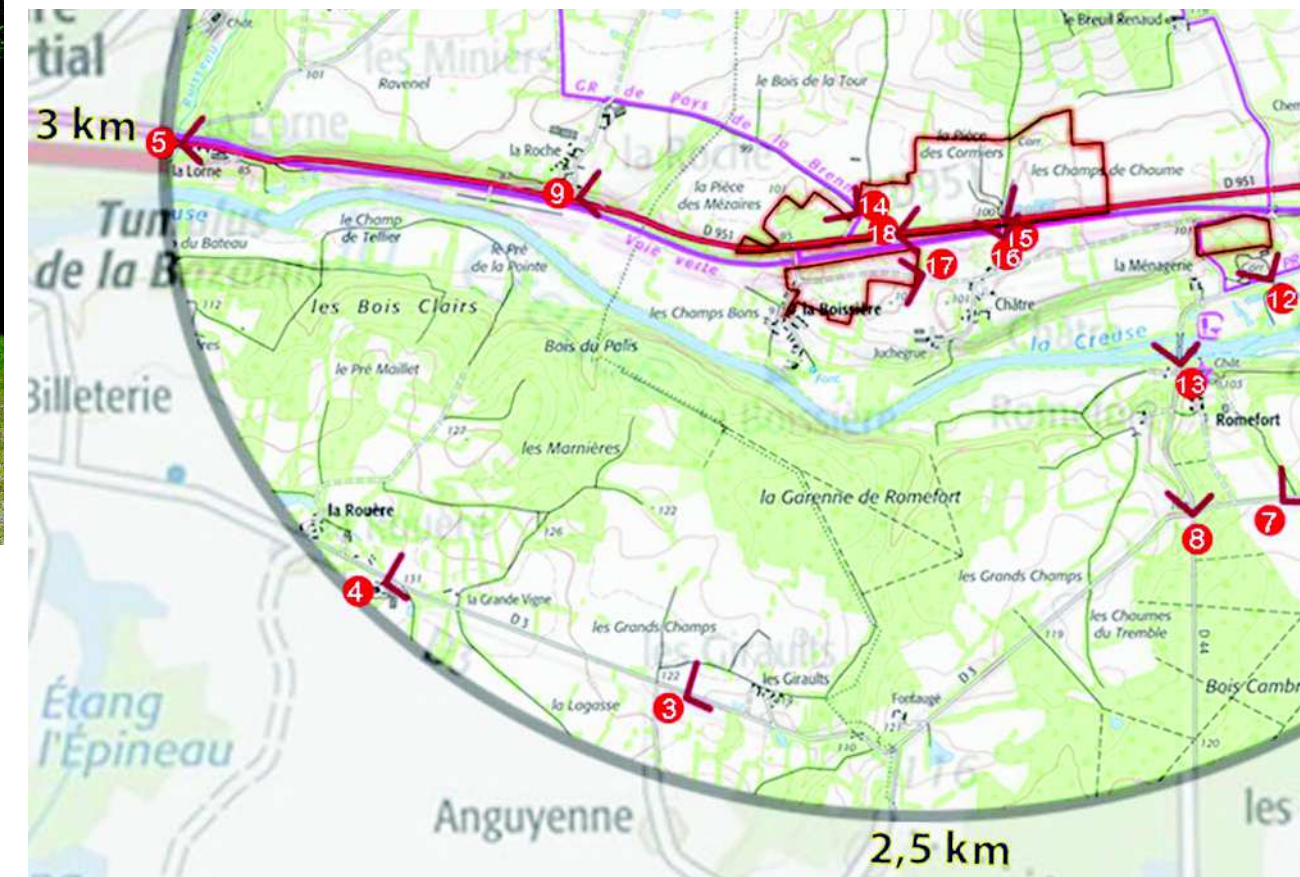


PHOTO 51 : VUE 5 DEPUIS LA D951 AU NIVEAU 'DE LA LORNE'



CARTE 98 : SITUATION DES POINTS DE VUES

Vue 6 depuis la sortie nord de Ciron sur la D44

SECTEUR D'IMPLANTATION POTENTIEL (1 km derrière les arbres, non visible)

PHOTO 52 : VUE 6 DEPUIS LA SORTIE NORD DE CIRON SUR LA D44

A travers les ouvertures entre les maisons situées en sortie nord de Ciron, compte tenu du bocage, il n'y a pas de vue vers les secteurs d'implantations potentiels.

Vue 7 depuis la D3 au sud-est de Romefort

SECTEUR D'IMPLANTATION POTENTIEL (en contre-bas, non visible)

D3

PHOTO 53 : VUE 7 DEPUIS LA D3 AU SUD-EST DE ROMEFORT



CARTE 99 : SITUATION DES POINTS DE VUES

La végétation bocagère ne laisse pas de panorama vers le nord et vers les zones d'implantations potentielles. De plus, le secteur d'implantation potentiel le plus proche étant au fond du val de la Creuse, il est en contre-bas du coteau boisé et sous le château de Romefort. Il n'est pas visible. **La carrière actuelle n'est pas perceptible depuis ce point.**

Vue 8 depuis la D3 au sud de Romefort

Le coteau boisé et la végétation ne permettent pas de voir les carrières existantes à 1,5 km environ.

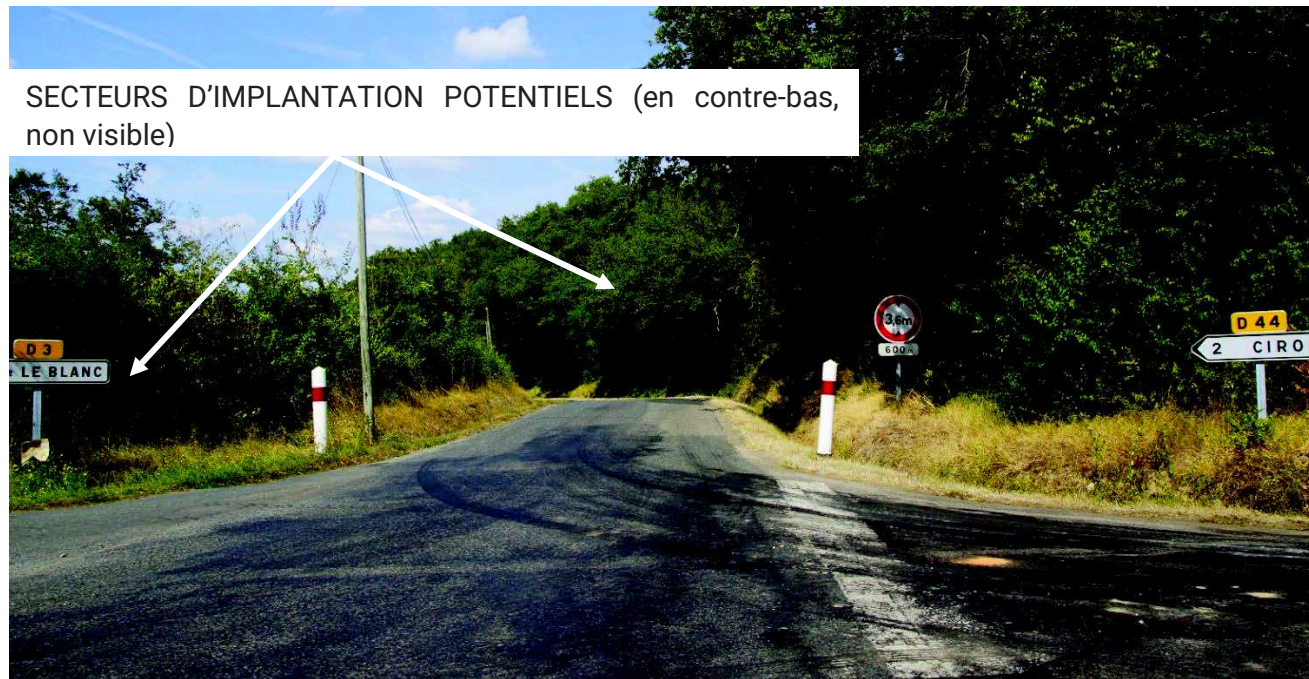


PHOTO 54 : VUE 8 DEPUIS DE CROISEMENT DE LA D44 ET DE LA D3 AU SUD DE ROMEFORT

Vue 9 depuis la D951 au croisement du chemin 'des Roches'

Du fait des haies et des remblais qui bordent les routes, les carrières en face à moins de 2 km ne sont actuellement pas visibles.



PHOTO 55 : VUE 9 DEPUIS DE CROISEMENT DU CHEMIN DES ROCHES ET DE LA D951



CARTE 100 : SITUATION DES POINTS DE VUES

Vue 10 depuis la D951 au centre de Ciron

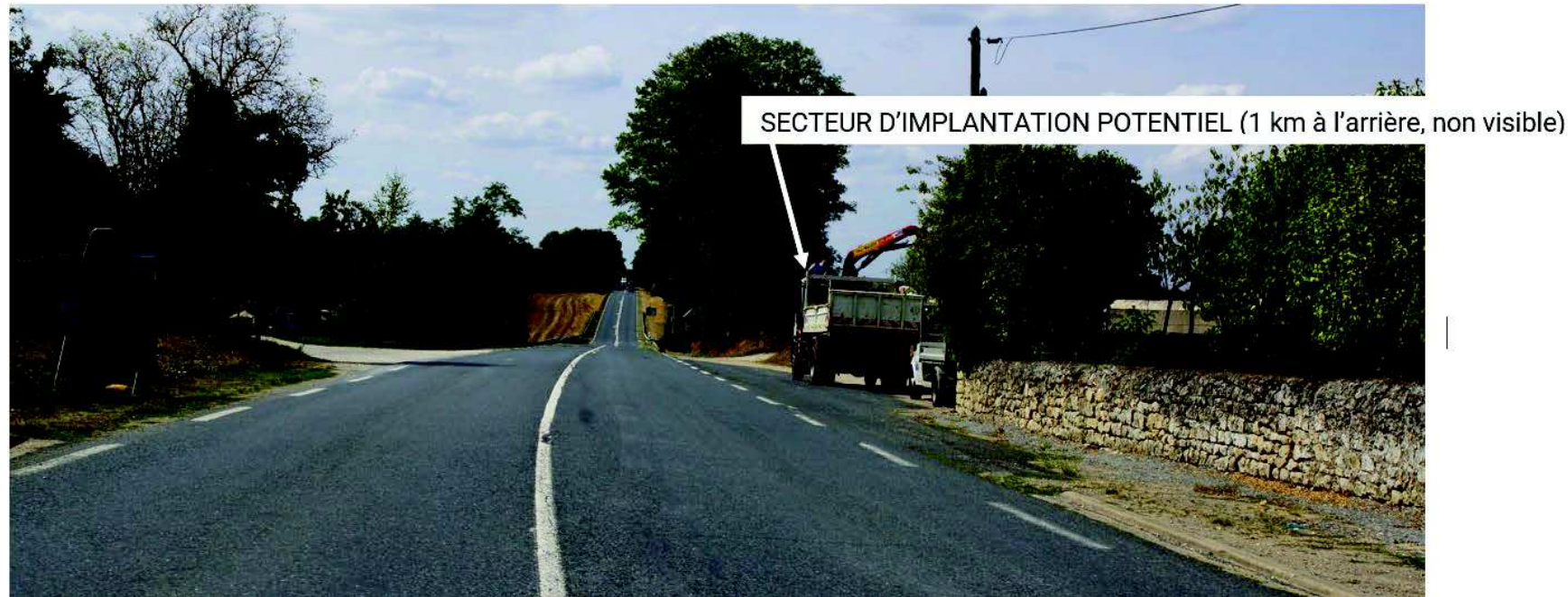
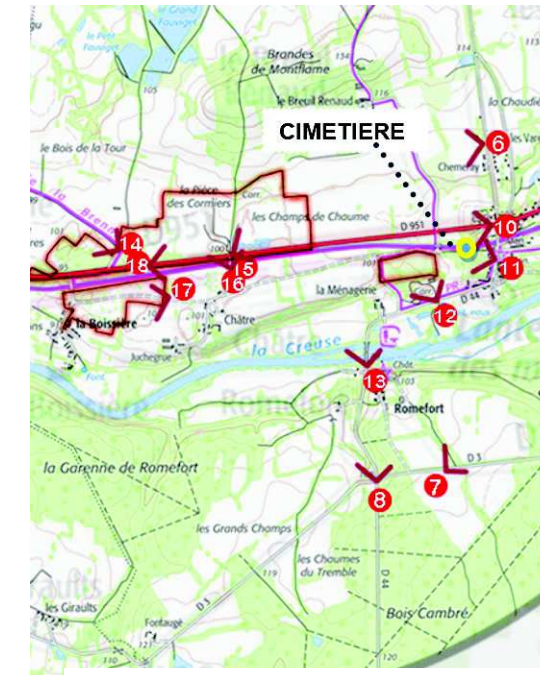


PHOTO 56 : VUE 10 DEPUIS LA D951 AU CENTRE DE CIRON

Vue 11 depuis le pied du monument aux morts de Ciron



PHOTO 57 : VUE 11 DEPUIS LA D951 AU CŒUR DU BOURG DE CIRON



Les carrières actuelles ne sont pas perceptibles depuis la D951 et le cœur du bourg de Ciron. La végétation et les bâtiments masquent toutes les vues. Cependant, une fenêtre visuelle existe depuis le parking nouvellement réaménagé du cimetière, elle permet d'apercevoir la carrière remise en état au lieu-dit 'les champs de chaume' à l'est de la zone potentielle centrale.

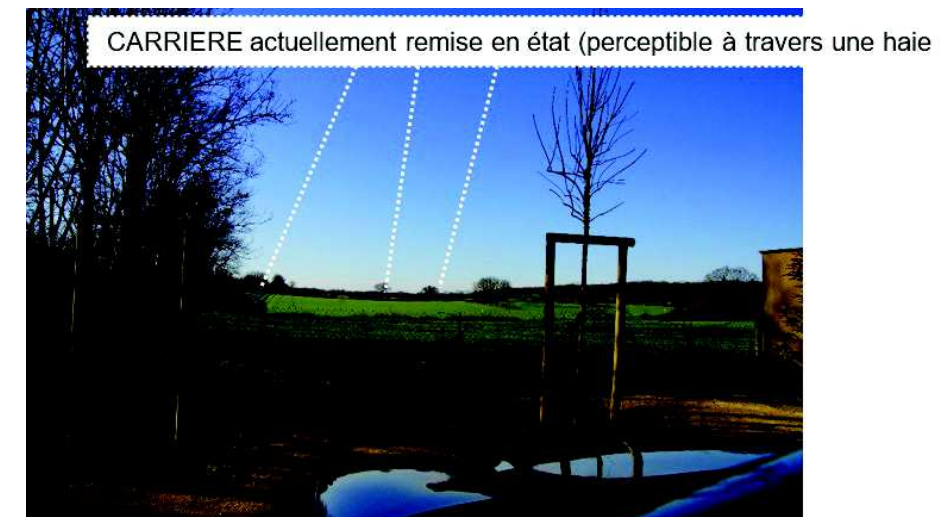


PHOTO 58 : VUE DEPUIS LE PARKING DU CIMETIERE (POINT JAUNE SUR LA CARTE)

Vue 12 depuis la carrière en exploitation au bord de la D44

Un secteur d'implantation potentiel se situe derrière cette zone d'exploitation. Il est inscrit entre la voie verte (trait fuchsia sur la carte IGN) et cette carrière. La végétation en place autour du secteur joue un rôle de masque visuel non négligeable, elle sert de tampon, d'arrière-plan, de filtre entre cette carrière et la voie verte.



PHOTO 59 : VUE 12 DEPUIS LA D44 A L'ENTREE DE LA CARRIERE EN EXPLOITATION



CARTE 102 : SITUATION



PHOTO 60 : VUE DEPUIS LA VOIE VERTE DERRIERE LE PROJET

Vue 13 depuis l'entrée du château de Romefort



PHOTO 61 : VUE 13 DEPUIS LA D44 DEVANT L'ENTREE DU CHATEAU DE ROMEFORT



PHOTO 62 : CHATEAU DE ROMEFORT VU DEPUIS LA D44

Le château de Romefort est un édifice classé qui ne se visite pas, il est privé et est entouré de grands arbres. Il n'y a pas de vue sur les carrières existantes qui sont en contre-bas et de l'autre côté de la Creuse.

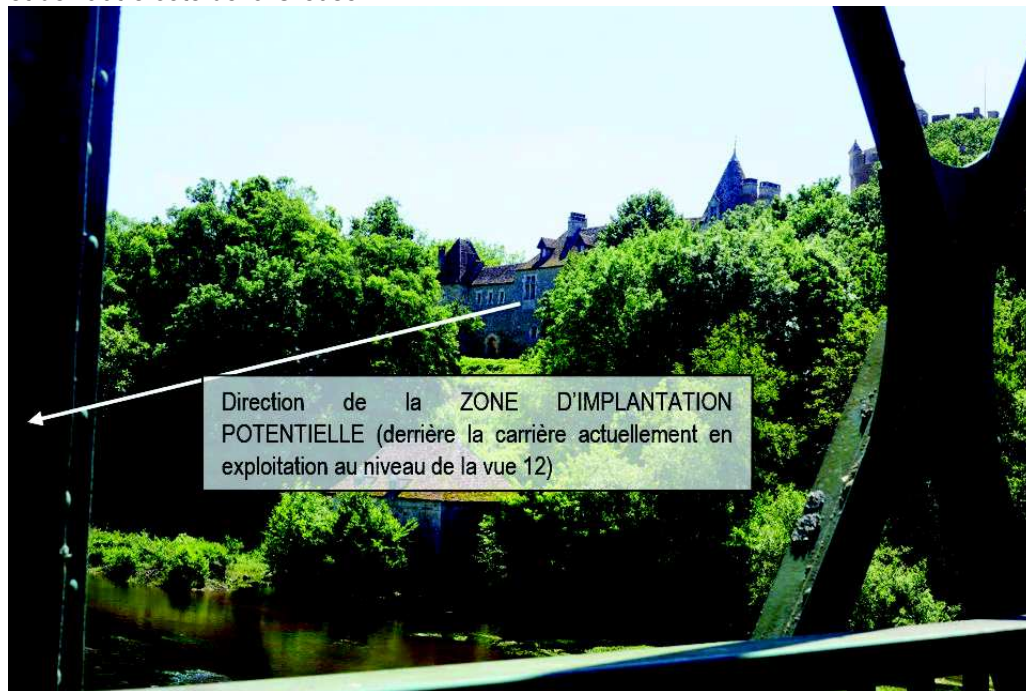
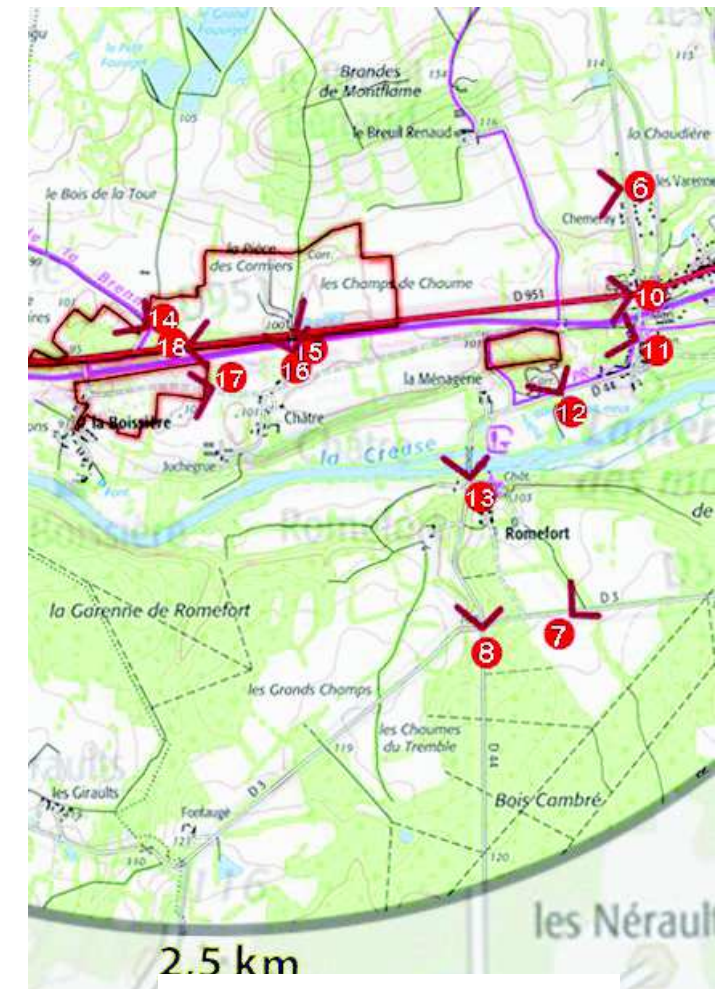


PHOTO 63 : VUE DEPUIS LE PONT DE LA CREUSE SUR LA D44 AUX PIEDS DU CHATEAU DE ROMEFORT



CARTE 103 : SITUATION DES POINTS DE VUES

Vue 14 depuis le chemin de grande randonnée (GR de Pays de la Brenne)

Le GR de Pays de Brenne borde la partie la plus au nord-ouest du secteur d'implantation potentiel du projet. Le site est encaissé, la végétation qui ceinture le site est actuellement suffisamment haute pour ne pas se rendre compte du relief du site et de sa forte déclivité. La végétation en place est masquante et intègre très bien l'ancienne carrière dans le paysage global. Bien que située en bordure du chemin, printemps comme hiver, l'ancienne carrière n'est pas perceptible.



PHOTO 64 : VUE 14 DEPUIS LE GR AU PRINTEMPS



PHOTO 65 : VUE 14 DEPUIS LE GR EN HIVER



CARTE 104 : SITUATION DES POINTS DE VUES

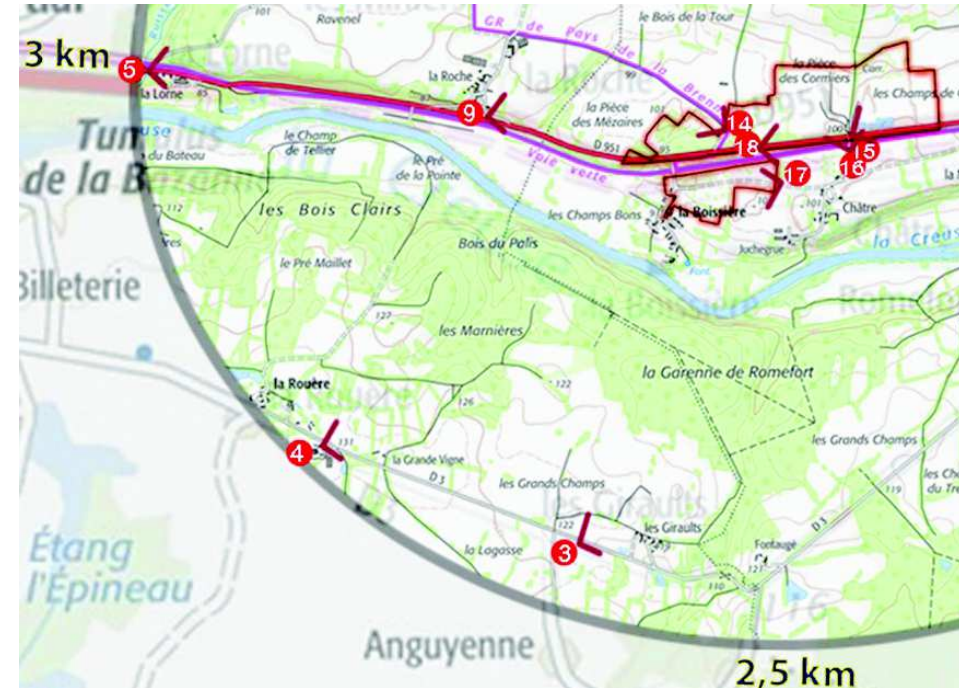
Vue 15 depuis l'entrée de la carrière remise en état

A l'entrée de la carrière remise en état le long de la D951, une fenêtre visuelle laisse apparaître un terrain légèrement encaissé, au fond plan et aux contours arborés. La végétation la plus dense et haute se situe le long de la départementale laissant ainsi un filtre naturel significatif.

La fenêtre visuelle n'est possible qu'une fois à l'entrée du portail, le long de la route, il n'y a pas d'ouverture dans la haie (cf vue 16).



PHOTO 66 : VUE 15 DEPUIS L'ENTREE DE LA CARRIERE REMISE EN ETAT



CARTE 105 : SITUATION DES POINTS DE VUES

Vue 16 depuis la route de la Boissière vers la D951

Ces vues depuis la route de la Boissière au croisement de la D951 permettent de voir que la haie le long de la départementale joue un réel rôle de filtre visuel. La haie haute et dense masque ce qui peut être présent en arrière de celle-ci.

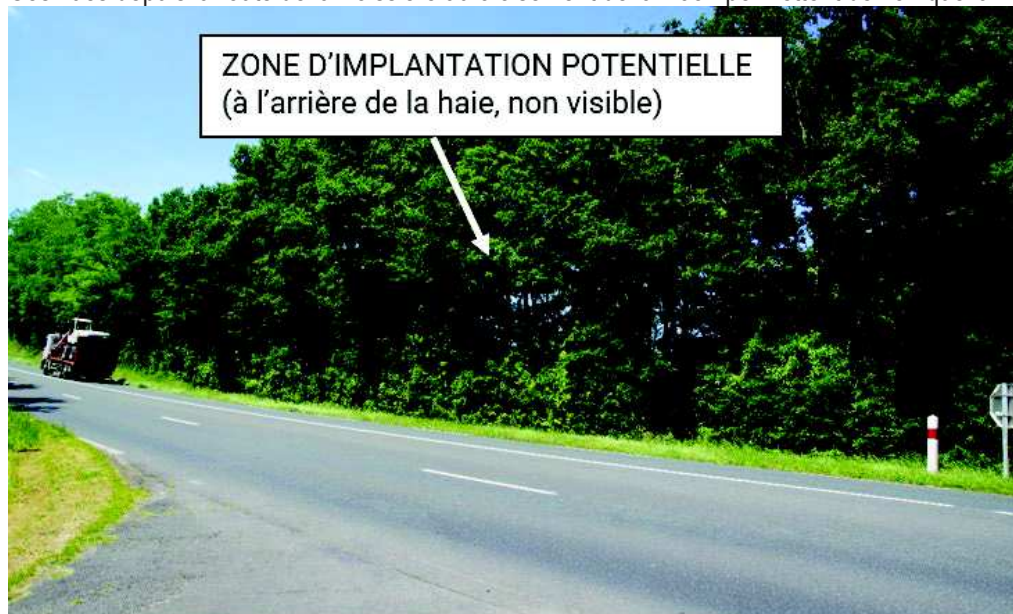


PHOTO 67 : VUE 16 VERS L'OUEST AU CROISEMENT DE LA D951



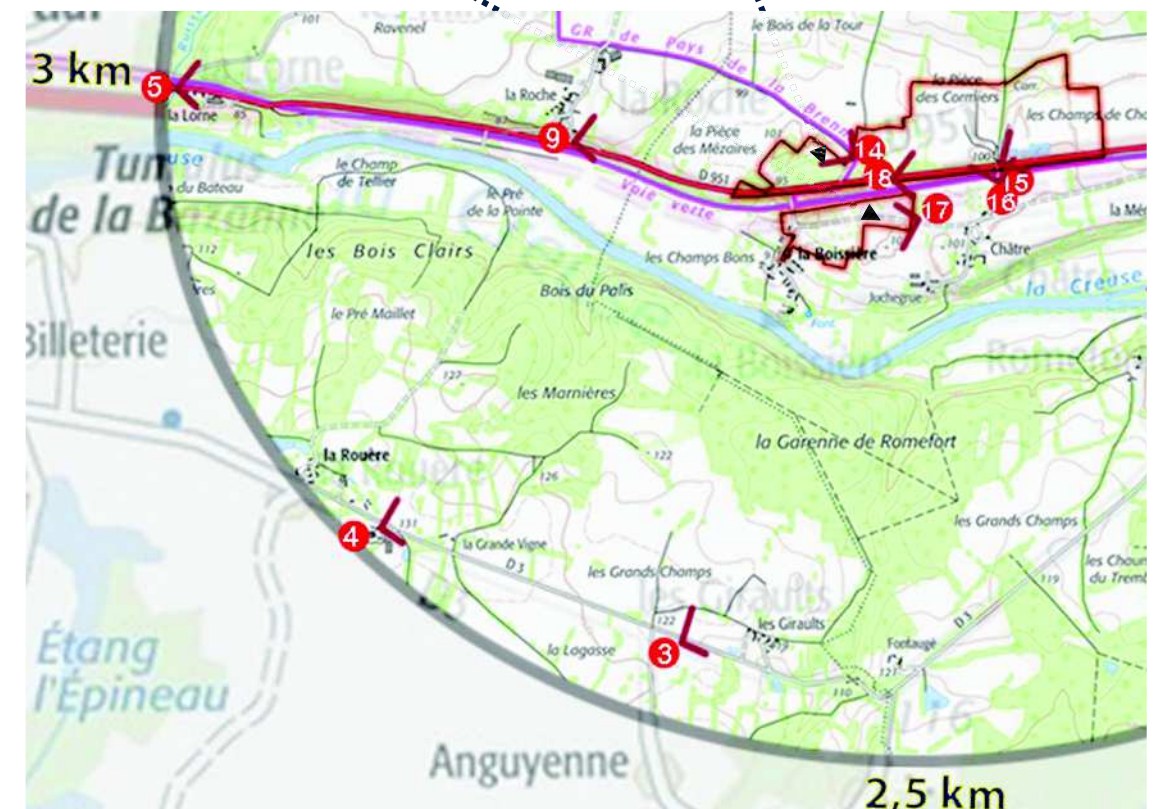
PHOTO 68 : VUE 16 VERS L'EST DEPUIS LA ROUTE DE LA BOISSIERE AU CROISEMENT DE LA D951

Vue 17 depuis le chemin rural qui traverse la zone

Le chemin rural, parallèle à la D951, qui passe entre 2 zones d'implantations potentielles permet de voir la végétation existante. Cette végétation arborée et arbustive recolonise les failles laissées par l'exploitation des anciennes carrières. Actuellement, les stigmates des excavations ne sont pas clairement perceptibles. La végétation a su prendre le dessus et intégrer les failles laissées par les carrières.



PHOTO 69 : VUE 17 DEPUIS LE CHEMIN RURAL QUI TRAVERSE LA ZONE



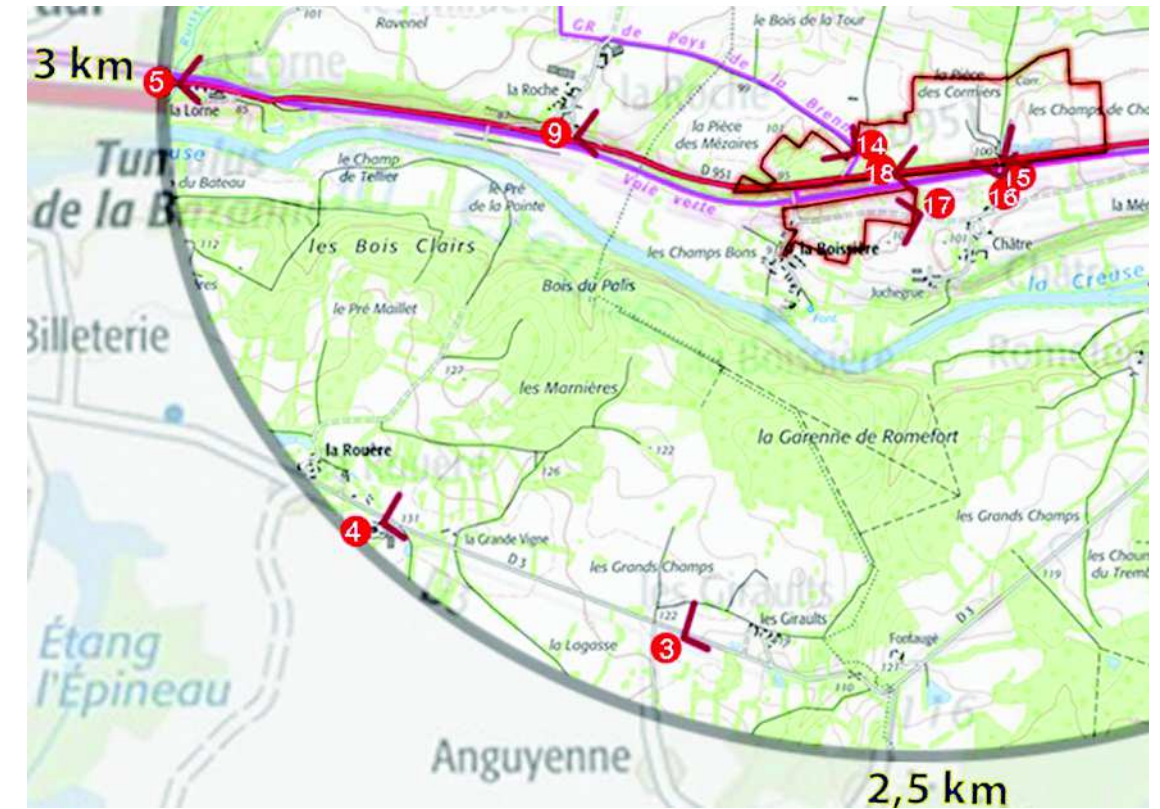
CARTE 106 : SITUATION DES POINTS DE VUES

Vue 18 depuis la D951 qui traverse les différentes zones d'implantations potentielles

Cette vue montre une fois de plus l'importance de la frange boisée le long de la D951 dans l'intégration des futures installations photovoltaïques.



PHOTO 70 : VUE 18 DEPUIS LE CHEMIN RURAL QUI TRAVERSE LA ZONE



CARTE 107 : SITUATION DES POINTS DE VUES

II.5.2 Synthèse des structures et entités paysagères à l'échelle de l'aire d'étude éloignée

STRUCTURE PAYSAGERE	REMARQUE	ENJEU/SENSIBILITE
Végétation	La végétation est très présente sur l'aire d'étude, elle joue un rôle important dans les filtres visuels. La végétation est mature, dense et crée actuellement de nombreux écrans végétalisés (autour des lieux de vies, des routes, des chemins, des parcelles agricoles...).	ENJEU : Fort car végétation mature, haute, structurante. Nombreux écrans paysagers majeurs SENSIBILITE : Faible si la végétation périphérique structurante et les écrans paysagers sont préservés
Topographie / Relief	Marqué par la rivière Creuse, le centre de l'aire d'étude est relativement encaissé, tandis que les extrémités nord et sud de l'aire d'étude sont plus hautes. Il n'y a pas de réels points de vue, panoramas vers le centre de l'aire d'étude car la végétation des coteaux et du val de Creuse est trop dense pour le permettre.	ENJEU : Moyen car les zones d'implantations potentielles sont relativement encaissées SENSIBILITE : Faible si les fonds de taille existants sont maintenus tel que.
Axes de circulations	La D951 est l'axe principal majeur. Cet axe principal n'offre pas de fenêtres visuelles franches sur des secteurs de la ZIP. Le reste des axes de circulations sont secondaires et bordés de haies hautes n'offrant pas de vues vers la ZIP. Globalement l'aire d'étude est peu desservie.	ENJEU : Faible du fait du peu d'axes de circulations et de la très bonne intégration paysagère de la D951 SENSIBILITE : Faible si la végétation périphérique structurante et les écrans paysagers sont préservés
Habitat / lieux de vies	Habitat regroupé ou dans un écrin paysager. Il y a assez peu d'habitat dispersé, il s'agit de fermes agricoles principalement qui sont éloignées et séparées du centre de l'aire d'étude par de la végétation et un relief favorable.	ENJEU : Faible du fait de l'habitat regroupé et des écrans végétalisés SENSIBILITE : Faible si la végétation périphérique structurante et les écrans paysagers sont préservés
Monuments historiques	4 monuments historiques sont sur l'aire d'étude éloignée. Contrairement aux autres, le château de Romefort est en hauteur sur les hauteurs du coteau. Depuis le sommet de ses tours, un panorama vers le centre de l'aire d'étude est possible. Les tours sont cependant privées, non ouvertes au public et difficilement accessibles. Attraction touristique très faible.	ENJEU : Faible car les monuments sont soit isolés (fond de val ou dans le bourg) ou soit à très faible intérêt touristique. Un photomontage est tout de même à réaliser depuis le château de Romefort SENSIBILITE : Faible de par leur situation géographique ou leur très faible attractivité touristique
Sites patrimoniaux remarquables	Il n'existe pas de sites patrimoniaux remarquables.	NUL
Sites classés inscrits	Il n'existe pas de sites inscrits ou classés.	NUL
Présomptions archéologiques	Il n'existe pas de présomptions archéologiques.	NUL

NB : L'enjeu est déterminé par l'état actuel ou prévisible de la zone d'implantation potentielle (« photographie de l'existant ») vis-à-vis des caractéristiques physique, paysagère, patrimoniale, naturelle et socio-économique. Les enjeux sont définis par rapport à des critères tels que la qualité, la rareté, l'originalité, la diversité, la richesse... Cette définition des enjeux est indépendante de l'idée même d'un projet.

La sensibilité correspond à l'interprétation de l'enjeu au regard du projet. En effet, elle exprime le risque de perdre ou non, une partie de la valeur de l'enjeu en réalisant le projet. Il s'agit de qualifier et quantifier le niveau d'impact potentiel du projet sur l'enjeu étudié.

SYNTHESE DES VUES DEPUIS LES ESPACES PUBLICS ET LES EXTERIEURS DES DIFFERENTES ZONES D'IMPLANTATIONS POTENTIELLES

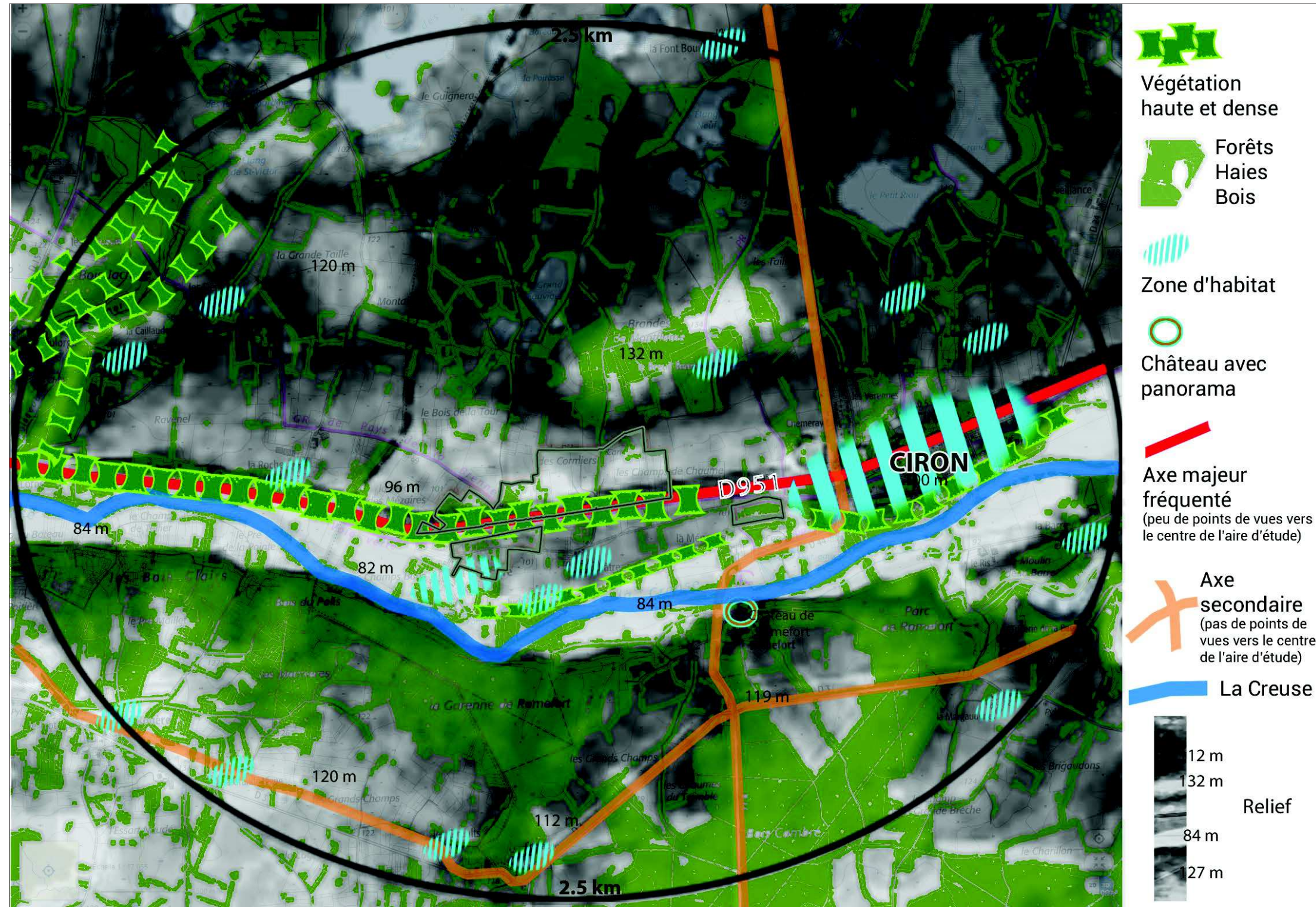
Circulant sur la D951 et sur les chemins ruraux bordants les différents sites, on s'aperçoit que les différentes zones d'implantations potentielles des futurs sites photovoltaïques ne sont pas perceptibles au premier abord. En effet, la végétation en bord de la D951 ou la recolonisation végétale des anciennes carrières est telle que de nombreux filtres visuels naturels sont présents et masquent les zones de carrières. La topographie réelle de chaque zone n'est pas facilement visible tellement elle est intégrée dans un écrin végétal.

Pour une meilleure intégration paysagère, il est important de garder le plus possible cet écrin végétal et de venir inscrire les futurs projets photovoltaïques sous forme de clairières aux franges boisées.

Le terrain laissé par l'exploitation est souvent encaissé, il est souhaitable de remanier assez peu le relief et de maintenir, dans la mesure du possible, les projets en dessous du niveau des voies d'accès et de la végétation périphérique.

II.5.3 Synthèse des structures paysagères à l'échelle de l'aire d'étude éloignée

La carte suivante montre la synthèse des structures paysagères à l'échelle de l'aire d'étude éloignée, une carte des sensibilités globales (sur l'ensemble des aires d'études) est faite à la fin de cette partie sur l'analyse de l'état initial.

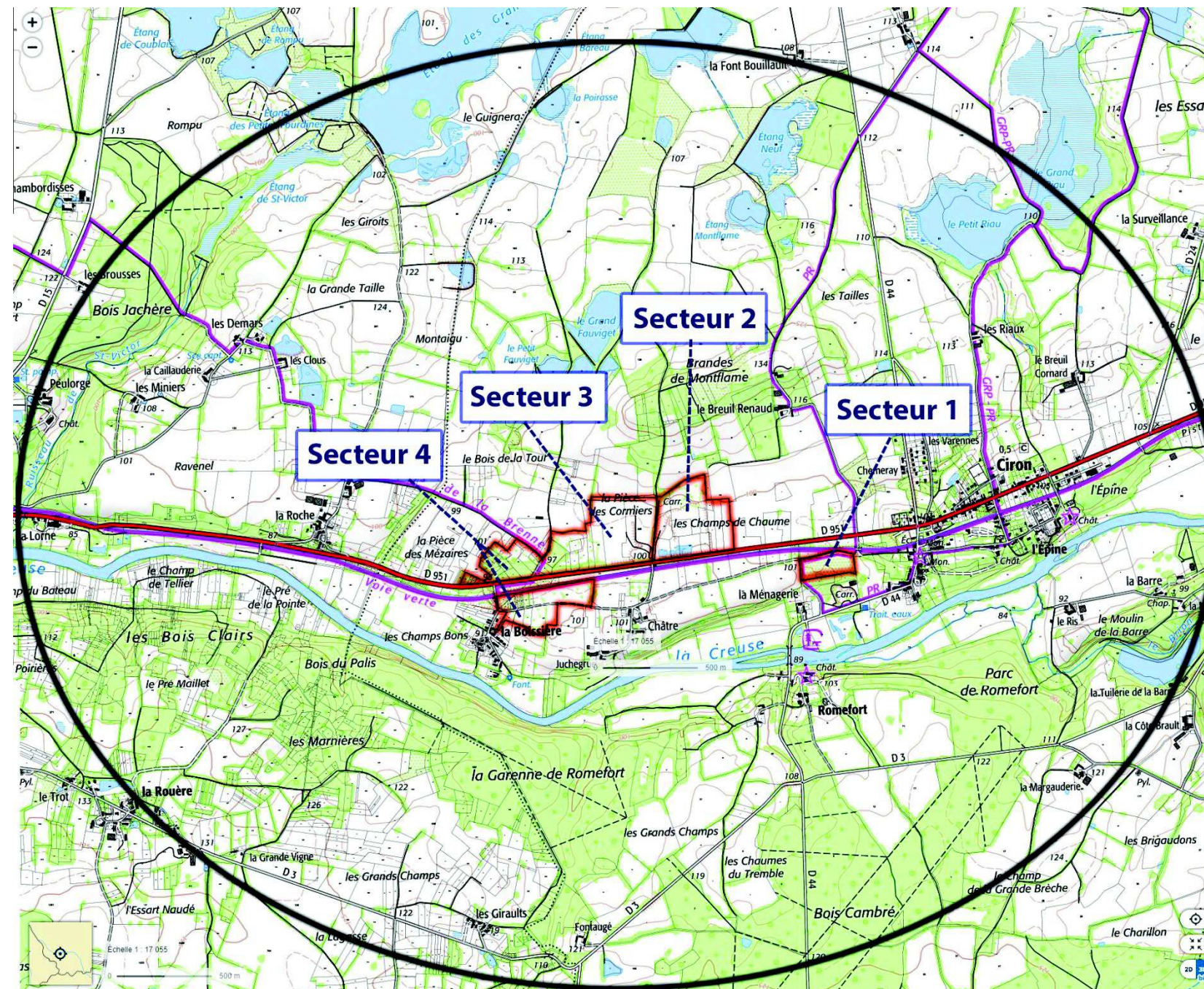


CARTE 108 : SYNTHÈSE DES STRUCTURES PAYSAGÈRES À L'ÉCHELLE DE L'AIRE D'ÉTUDE ÉLOIGNÉE

II.5.3.1 A l'échelle de la zone d'implantation potentielle (ZIP)

Le projet est en réalité divisé en plusieurs secteurs, en termes d'ambiance paysagère, nous pouvons définir 4 ambiances différentes (4 secteurs) :

- Le secteur le plus à l'est derrière la carrière en exploitation (**secteur 1**) ;
- Le secteur au nord-est de le D951 qui est réhabilité, remis en état (**secteur 2**) ;
- Le secteur au nord qui est semi boisé / semi ouvert et encore partiellement utilisé par les exploitants (**secteur 3**) ;
- Le secteur le plus à l'ouest, très encaissé, recolonisé par la végétation (**secteur 4**).

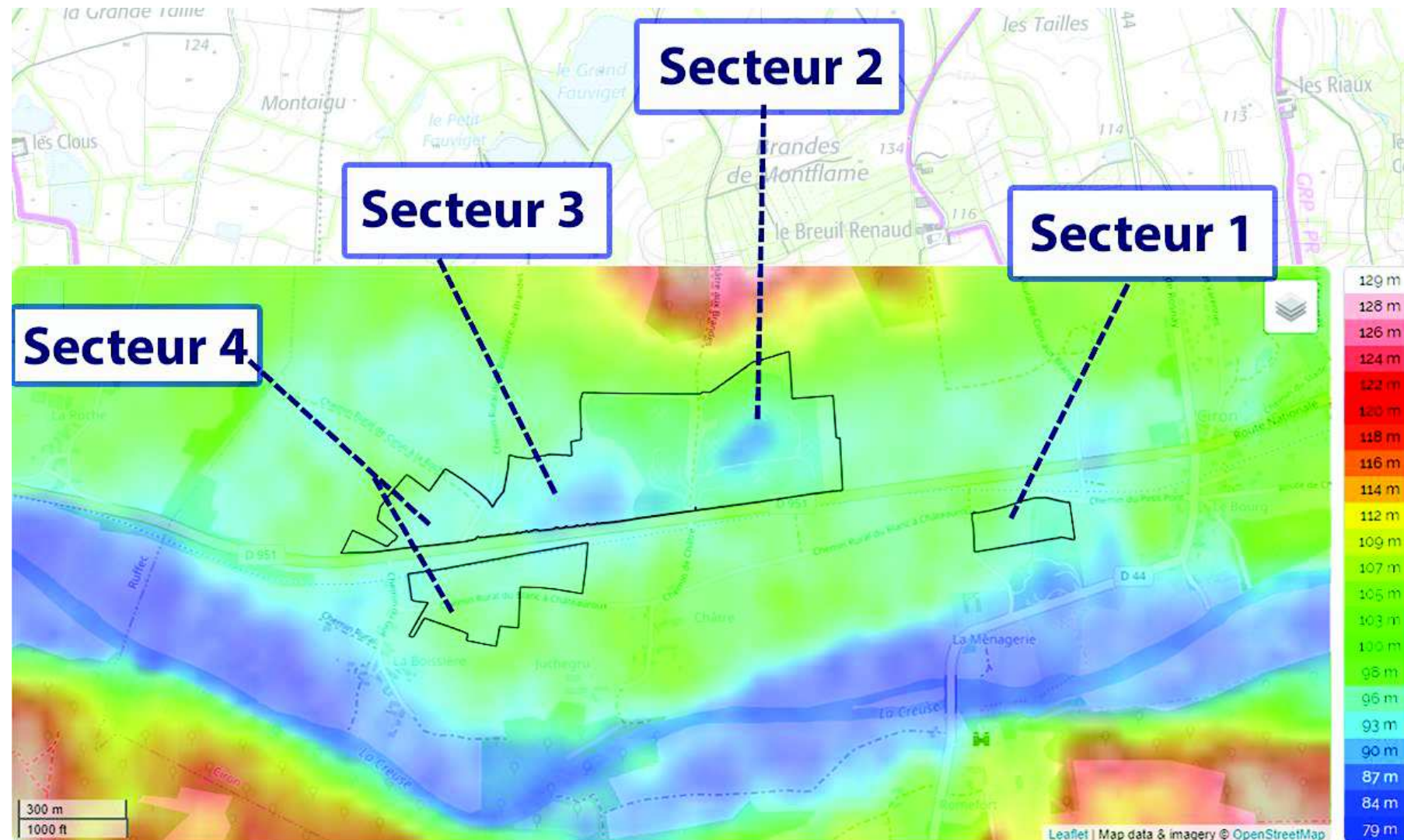


CARTE 109 : SITUATION DES DIFFERENTS SECTEURS AU REGARD DE LEUR AMBIANCE PAYSAGERE

a) Compréhension de chaque secteur dans leur réalité physique et spatiale (relief, végétation ...) ainsi que leur rapport avec l'environnement immédiat.

✓ **Le relief**

La carte suivante montre que les secteurs sont tous dans les zones les plus basses, ceci explique le fait que les vues depuis les extérieurs de la zone d'implantation potentielle, depuis ses 4 secteurs site sont quasi-nulles. Le relief réel est actuellement différent du fait de l'exploitation des carrières (plus excavé et escarpé encore), de ce fait les terrains sont d'autant plus encaissés.



CARTE 110 : RELIEF A L'ECHELLE DES DIFFERENTS SECTEURS

Le relief dû à l'exploitation des carrières et la végétation haute, mature et luxuriante font en sorte que les différents secteurs sont très discrets peu visibles depuis l'extérieur.

Le relief des zones d'implantations potentielles est un enjeu important dans l'optique d'une bonne intégration paysagère.

Les photos suivantes montrent que le relief n'est pas facilement perceptible (surtout dans le secteur 4).

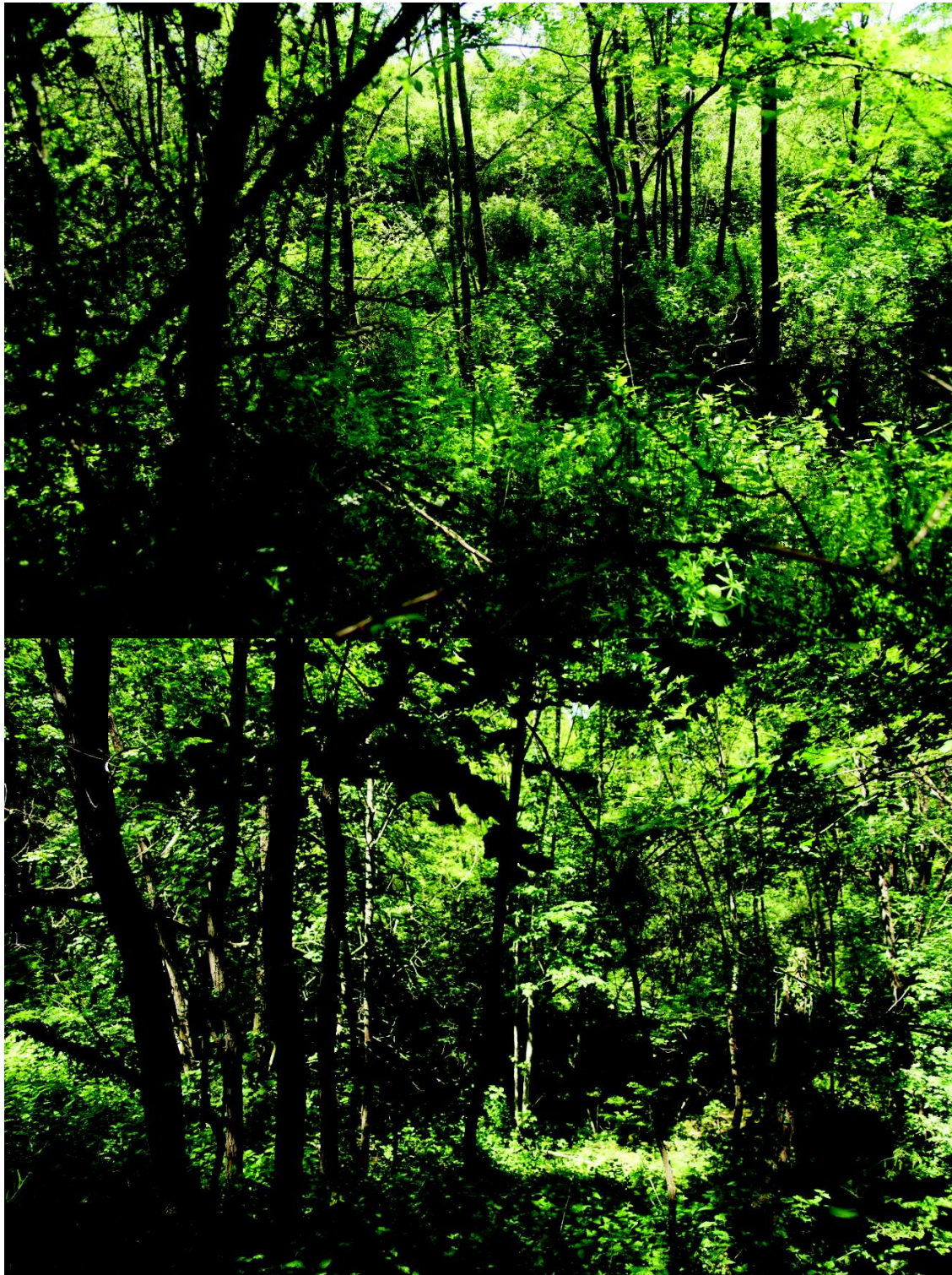


PHOTO 71 : PHOTOS D'AMBIANCE AU CŒUR DU SECTEUR 4

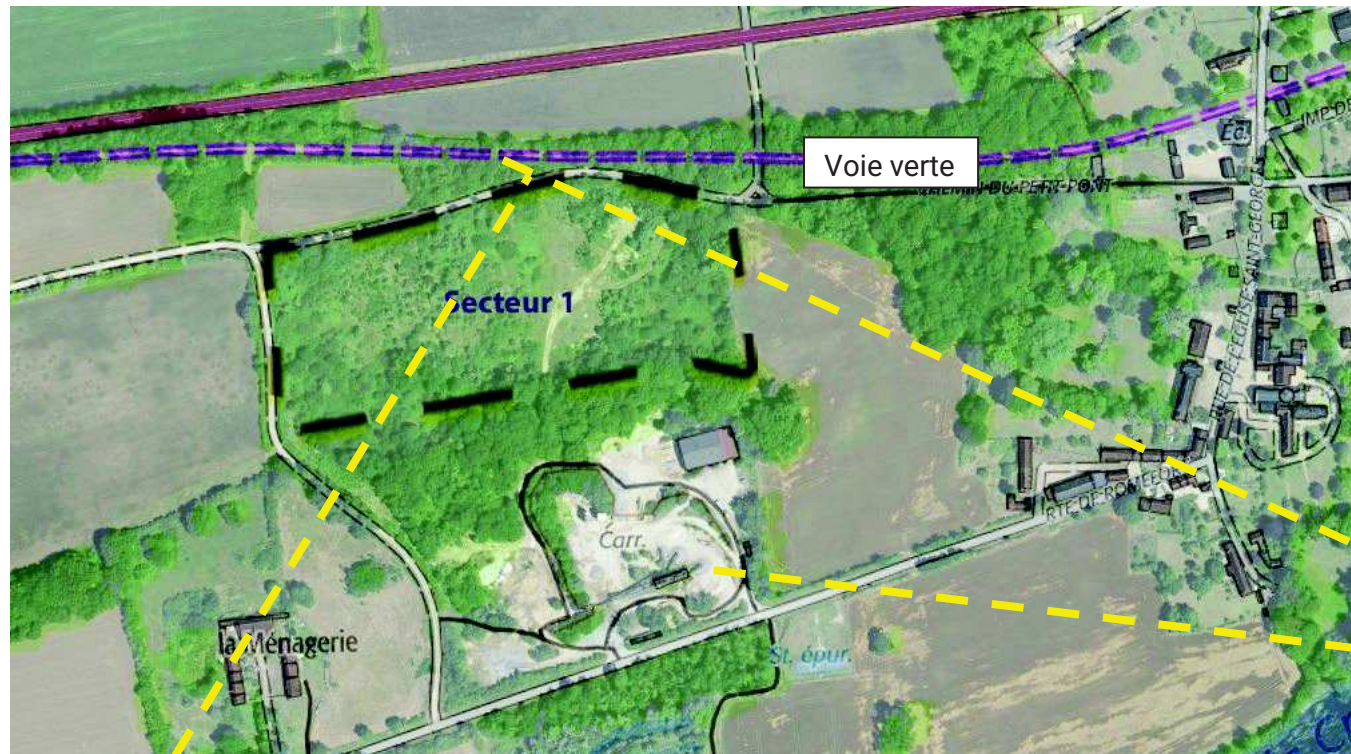


Les paragraphes suivants traitant de la végétation illustrent d'autant mieux le fait que les secteurs soient assez peu visibles actuellement.

✓ **La végétation**

Chaque secteur est actuellement bordé de haies et de taillis et d'arbres ou recolonisé spontanément, leurs pourtours sont relativement plantés et visuellement clos. Cette végétation dense contribue à l'insertion des sites et au fait qu'ils ne soient pas visibles de loin.

▪ **SECTEUR 1**



Le secteur 1 est totalement inscrit dans un écrin boisé, il est difficile de deviner ce qui est au cœur du site.



FIGURE 37 : VUE AERIENNE DU SECTEUR 1



PHOTO 73 : VUE DEPUIS LE CHEMIN RURAL AU NORD DU SECTEUR (UN MERLON MASQUE L'INTERIEUR DU SITE)



PHOTO 74 : VUE DE L'INTERIEUR DU SITE DEPUIS LE CHEMIN AU NORD DU SECTEUR

▪ **SECTEUR 2**

Le secteur 2 vient d'être réaménagé, le terrain est nivelé et aplani. Le niveau du sol est légèrement inférieur au niveau de la départementale et la végétation périphérique est conservée.

La haie le long de la départementale est haute et dense, cependant, la haie perpendiculaire celle-ci à l'est du secteur est plus basse et plus clairsemée. **Une fenêtre visuelle vers le site depuis l'est est donc possible**

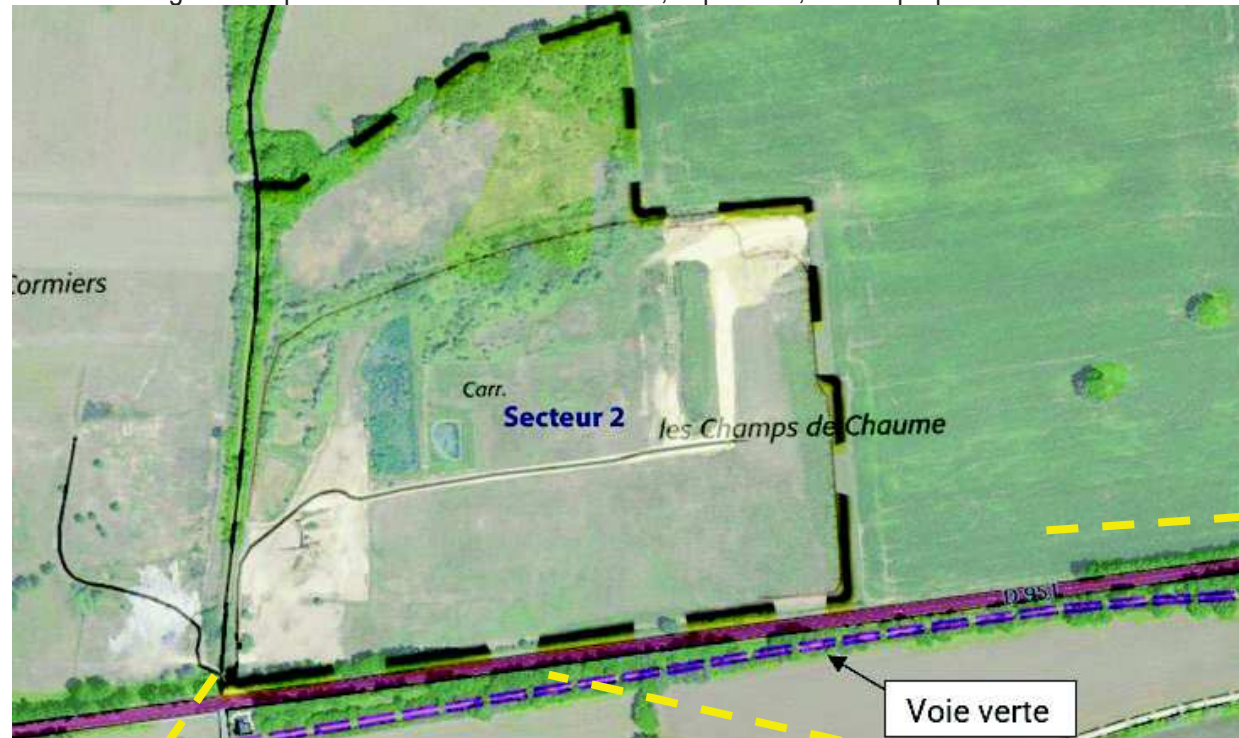


FIGURE 38 : VUE AERIENNE DU SECTEUR 2

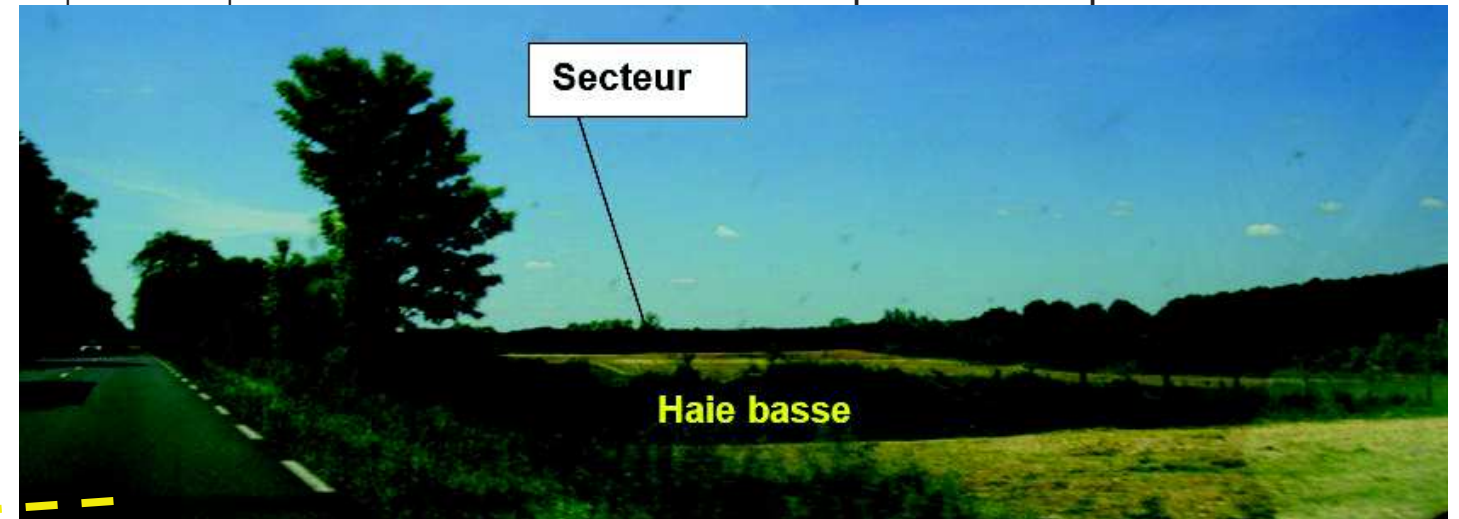


PHOTO 75 : VUE DEPUIS LA D951 (DIRECTION OUEST / EST)



PHOTO 76 : VUE DEPUIS L'ENTREE DE L'ANCIENNE CARRIERE VERS LE CŒUR DU SITE



PHOTO 77 : VUE DEPUIS LA D951 (DIRECTION EST / OUEST)

▪ SECTEUR 3

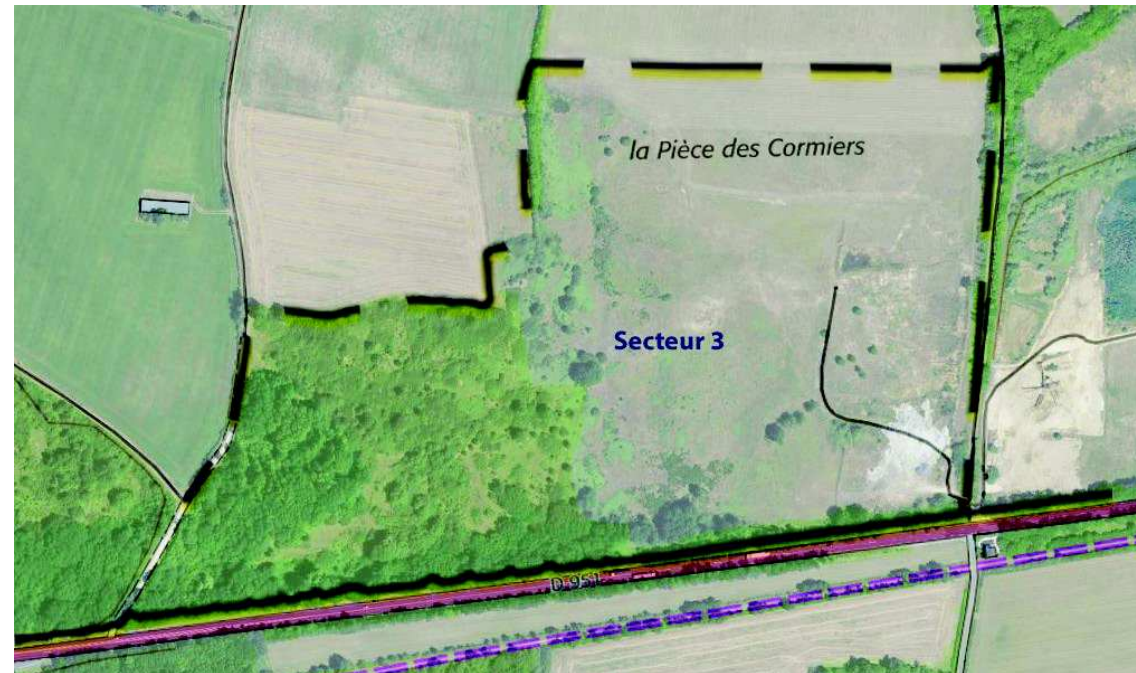


FIGURE 39 : VUE AERIENNE DU SECTEUR 3

Le secteur 3 est divisé en 2 entités, la partie est est plus ouverte et prairiale tandis que la partie ouest est plus boisée et escarpée. La végétation se densifie progressivement d'est en ouest, cependant, pour ce qui est de la végétation visible depuis la D951, elle reste homogène et dense sur la totalité du linéaire.

Cette végétation le long de la départementale est promordiale pour l'intégration du site dans son environnement.



PHOTO 78 : VUE DE L'OUEST DU SECTEUR



PHOTO 79 : VUE DEPUIS LE NORD DU SECTEUR 3 (VERS LE SUD-OUEST)

▪ SECTEUR 4

Ce secteur ouest est le plus boisé, la végétation a recolonisé les anciennes carrières et il est difficile de se rendre compte du relief et de la surface de chaque zone. **La végétation mature en premier plan est indispensable à l'intégration paysagère du site dans son environnement (le long des chemins, de la voie verte, du GR et de la D951).** La végétation ne permet pas de voir le secteur 4 depuis le GR de Pays de Brenne.

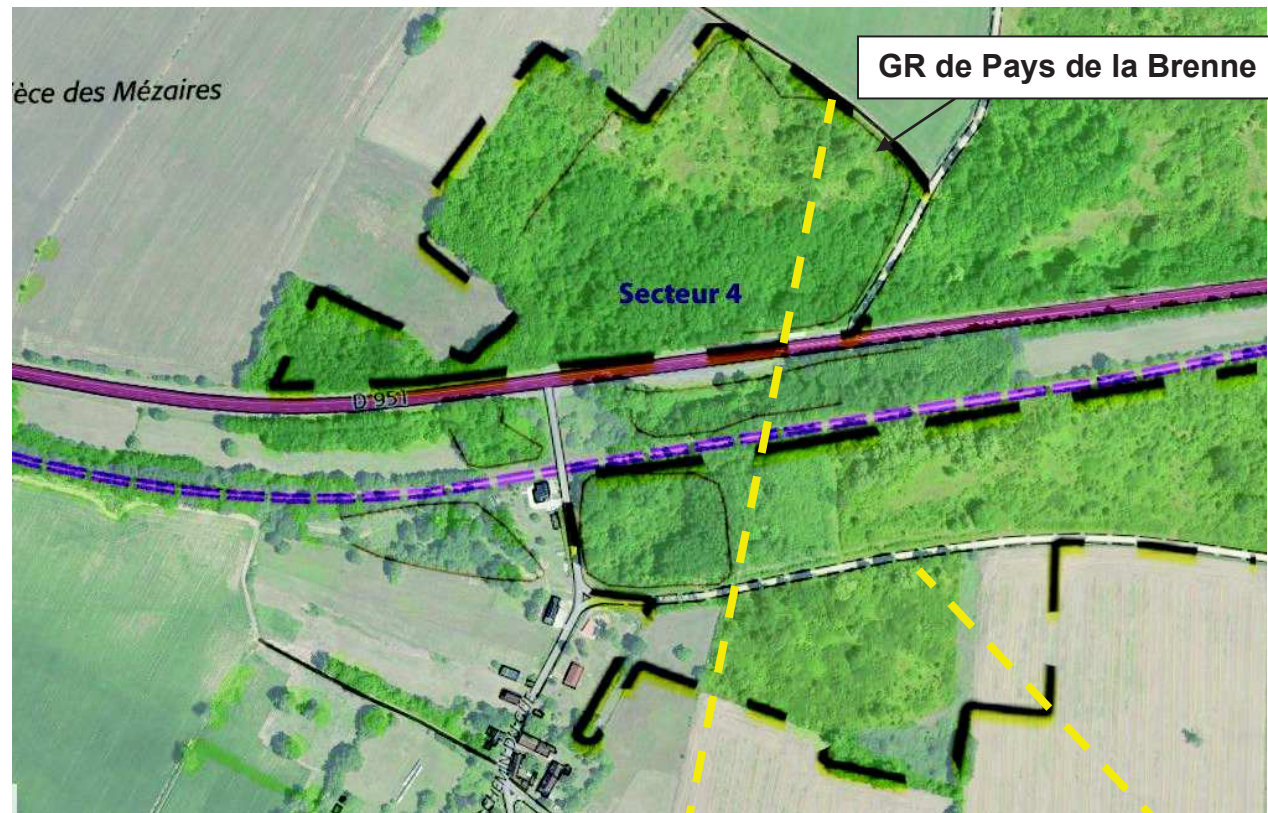


FIGURE 40 : VUE AERIENNE DU SECTEUR 4



PHOTO 80 : VUE DU NORD DU SECTEUR 4 LE LONG DU GR

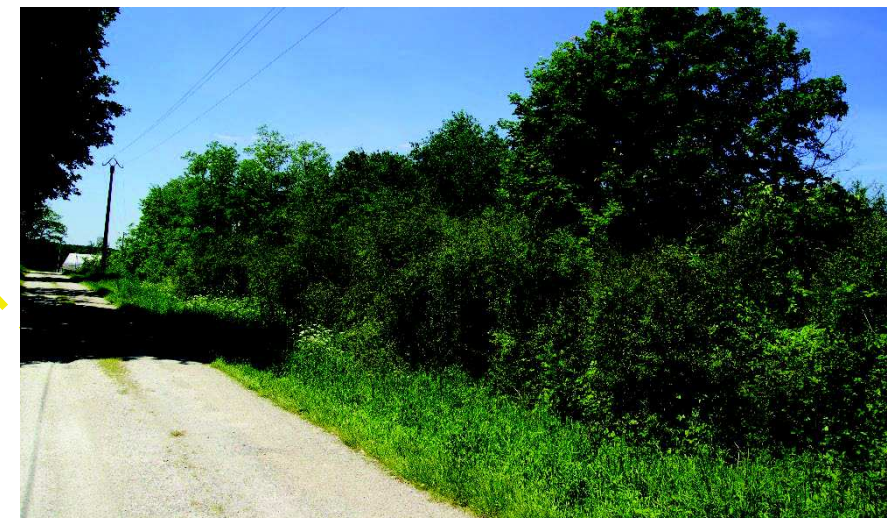


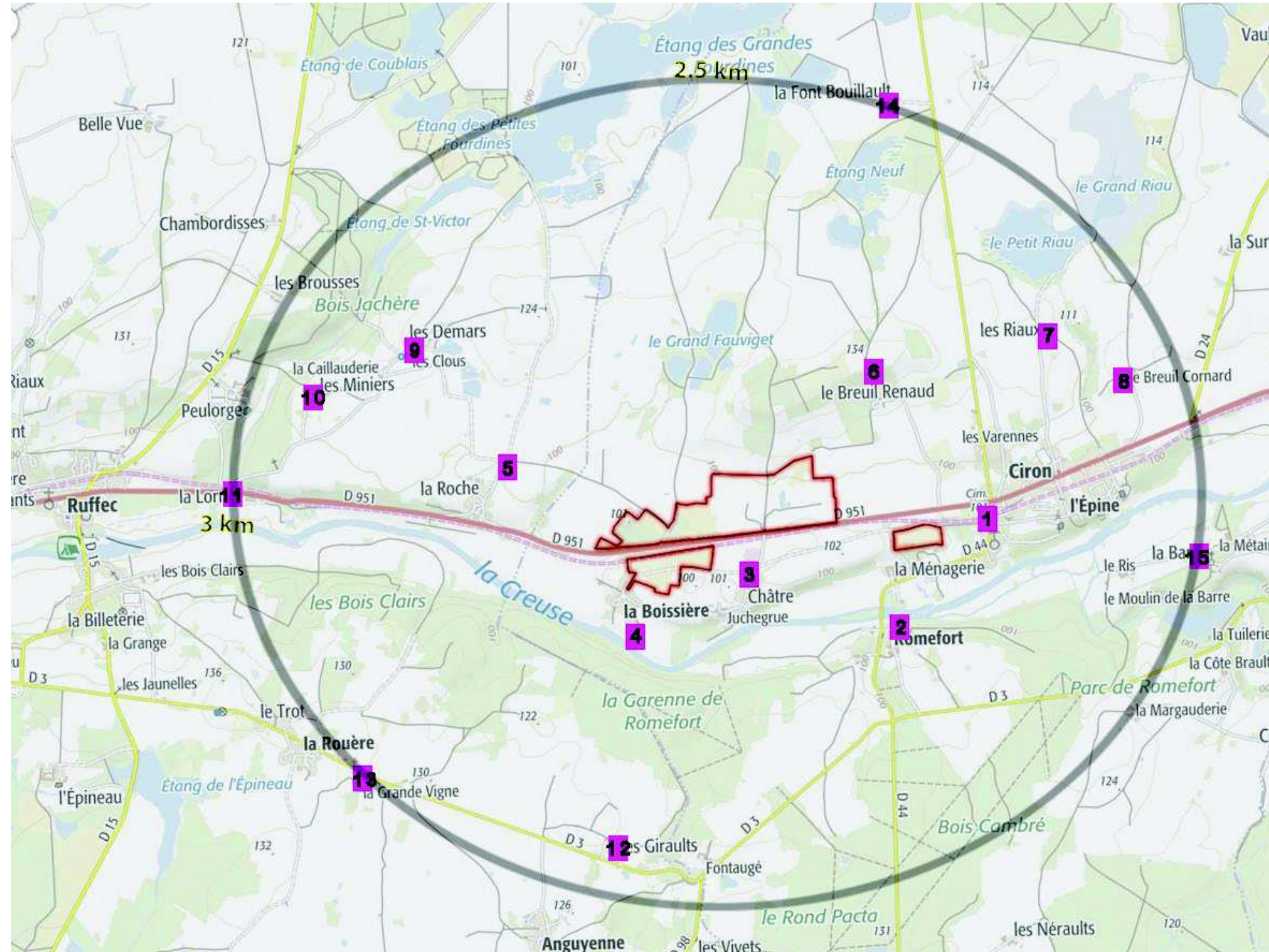
PHOTO 81 : VUE DU SUD DU SECTEUR 4 LE LONG DU CHEMIN RURAL

La végétation existante des zones d'implantations potentielles est un enjeu fort dans l'optique d'une bonne intégration paysagère.

b) Mise en évidence des composantes humaines, historiques et culturelles du site.

✓ **Les composantes humaines**

L'habitat sur l'aire d'étude est assez peu dense. L'habitat est regroupé dans le bourg de Ciron (point1), dans l'intimité de la végétation en bord de Creuse (points 2, 3, 4, 11 et 15), dans l'espace agricole, il s'agit de fermes en exploitation ou anciennement en exploitation (points 5, 6, 7, 8, 9,10, 14), ou sur le plateau (points 12 et 13). Il n'y a pas d'habitation sur les 4 zones d'implantations potentielles.



CARTE 111 : SITUATION DES LIEUX DE VIES SUR L'AIRE D'ETUDE ELOIGNEE

▪ **Point 1 depuis le bourg de Ciron**

Le bourg de Ciron est construit le long de la D951, il est composé tel 'un village rue', la vie s'articule principalement au regard de la D951. Il se situe à l'est de la zone d'implantation potentielle. Le secteur le plus proche est celui qui est derrière une carrière qui n'est plus activité et qui n'est pas perceptible depuis le village lui-même.

Comme montré précédemment, un point d'intervisibilité existe avec la carrière remise en état (secteur 2) depuis le parking du cimetière de Ciron. Il n'y a pas d'autres vues sur un secteur de la zone d'implantation potentielle.



DEPUIS LE CIMETIERE DE CIRON VERS LE SECTEUR 2

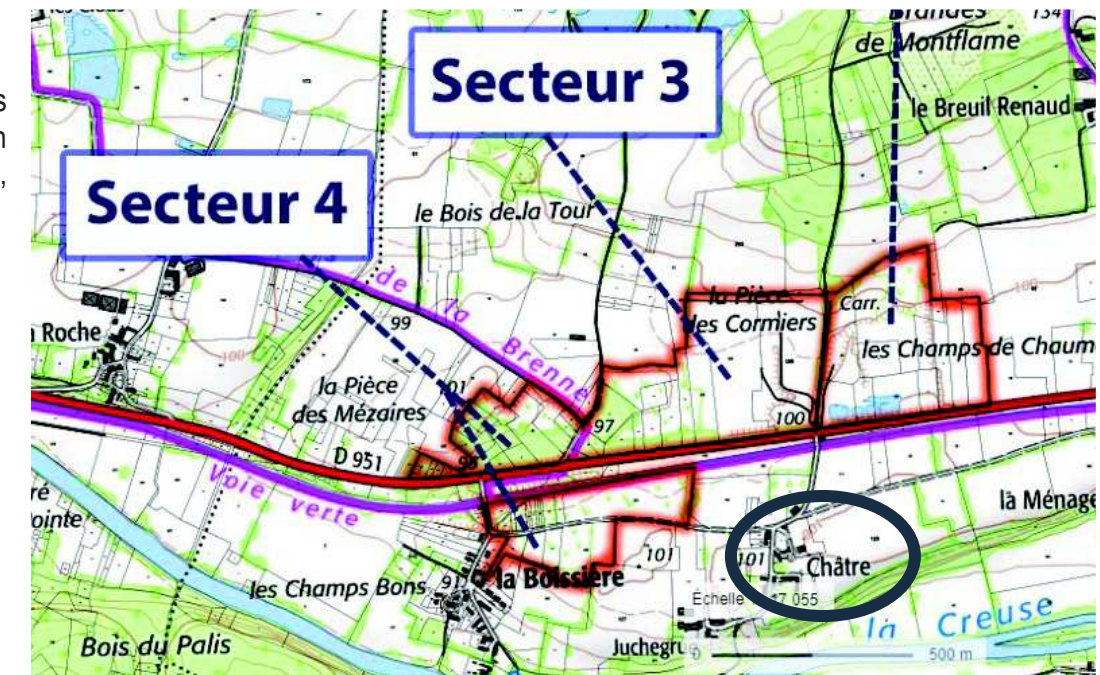
(la vue est interrompue depuis le parking du cimetière de Ciron)



Point 2 depuis le château de Romefort



Le château de Romefort a de fenêtres tournées vers le secteur 1 (derrière la carrière en exploitation), cependant, ce château est privé, non ouvert au public et non accessible.



▪ **Point 3 depuis Châtre**

Les habitations du hameau de Châtre sont entourées de plusieurs filtres visuels (le rideau dense le long de la D951, la haie le long de la voie verte et les arbres isolés et haies autour des jardins privés). Il n'a pas de vue actuelle sur une carrière en exploitation ou réhabilitée. Le secteur potentiellement le plus exposé pourrait être l'est du secteur 4 car il est le plus proche. Le secteur 3 n'est pas visible.

▪ **Point 4 depuis La Boissière**

Le point 4 correspond à La Boissière, ce groupement de maisons adossés à la Creuse est dans le val de la rivière, ils sont relativement encaissés entre la rivière et la voie verte (voie ferrée Le Blanc - Thenay) et situés dans un écrin boisé. Il n'y a pas de vues lointaines.



PHOTO 83 : VUE DU CHEMIN QUI MENE A LA MAISON FORTE (MH) DE LA BOISSIERE



FIGURE 42 : VUE AERIENNE DE LA BOISSIERE

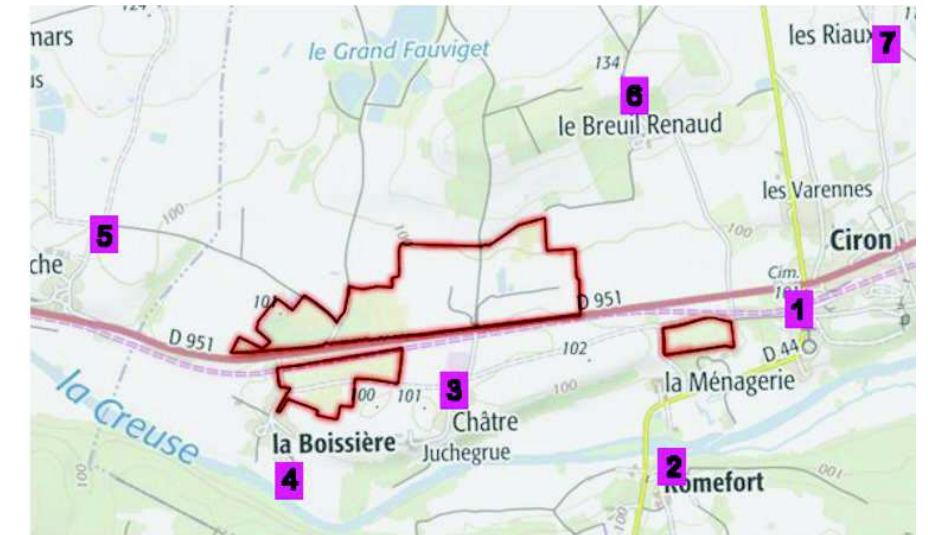


FIGURE 43 : SITUATION DU POINT 4

▪ **Point 5 depuis La Roche**

La Roche est une ferme en exploitation entourée de végétation, non visible depuis la D951 et inscrite derrière une ligne de végétation dense. Il n'y a pas de vue vers la zone d'implantation potentielle.

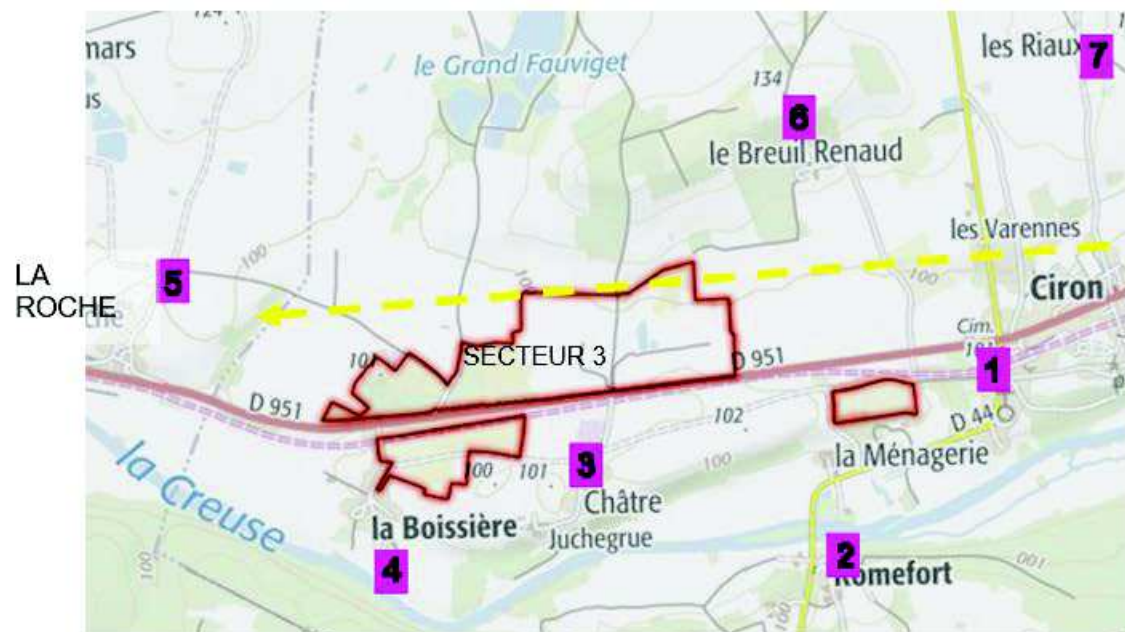


FIGURE 44 : VUE DU RELIEF ENTRE LA ROCHE ET LE SECTEUR 3

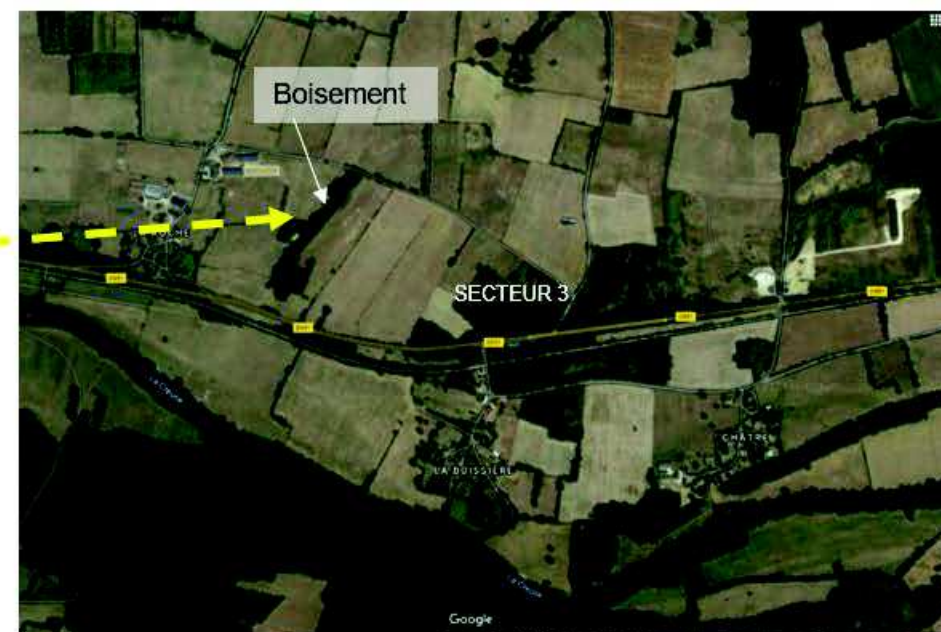
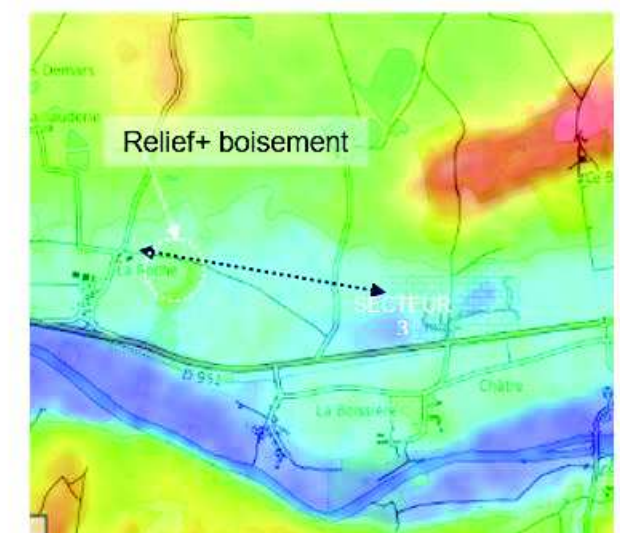


FIGURE 45 : VUE AERIENNE DE LA ROCHE ET DE SES ENVIRONS



▪ **Point 6 depuis Le Breuil RENAUD**

Le Breuil Renaud est une ferme en exploitation entourée de végétation haute et dense, non visible depuis la D951 et inscrite derrière une ligne de végétation dense. Il n'y a pas de vues vers la Zone d'implantation potentielle la plus proche (secteur 2).

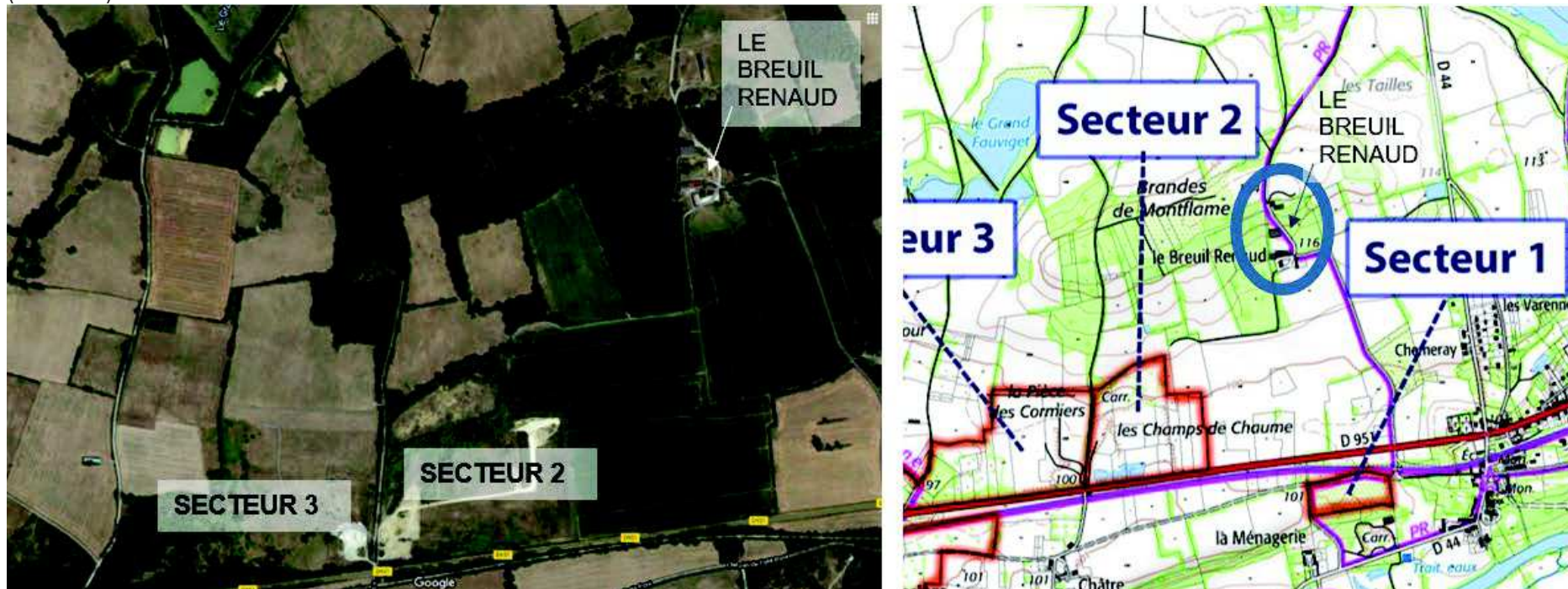


FIGURE 46 : VUE AERIENNE DU BREUIL RENAUD ET DE SES ENVIRONS



FIGURE 47 : SITUATION DES POINTS 7, 8 ET 9

▪ **Points 7 et 8 depuis Les Riaux et Le Breuil**

Les Riaux et Le Breuil sont des fermes en exploitation entourées de végétation et de bâtiments agricoles, ils sont en arrière du village et de la D951. Il n'y a pas de vues vers la Zone d'implantation potentielle la plus proche (secteurs 1 et 2). Les bâtiments du bourg et la végétation ne permettent pas de voir au-delà de Ciron vers l'ouest.

▪ **Points 9 et 10 depuis Les Demars et Les Miniers**

Les Demars et Les Miniers sont des fermes en exploitation entourées de végétation et de bâtiments agricoles, ils sont en arrière de La Roche et des zones de plantations et d'étangs boisés.

Il n'y a pas de vues vers la Zone d'implantation potentielle la plus proche (secteurs 2 et 3) car les routes et chemins qui traversent ce secteur sont tous entourés de haies hautes. Les bâtiments et la végétation ne permettent pas de voir vers l'est.

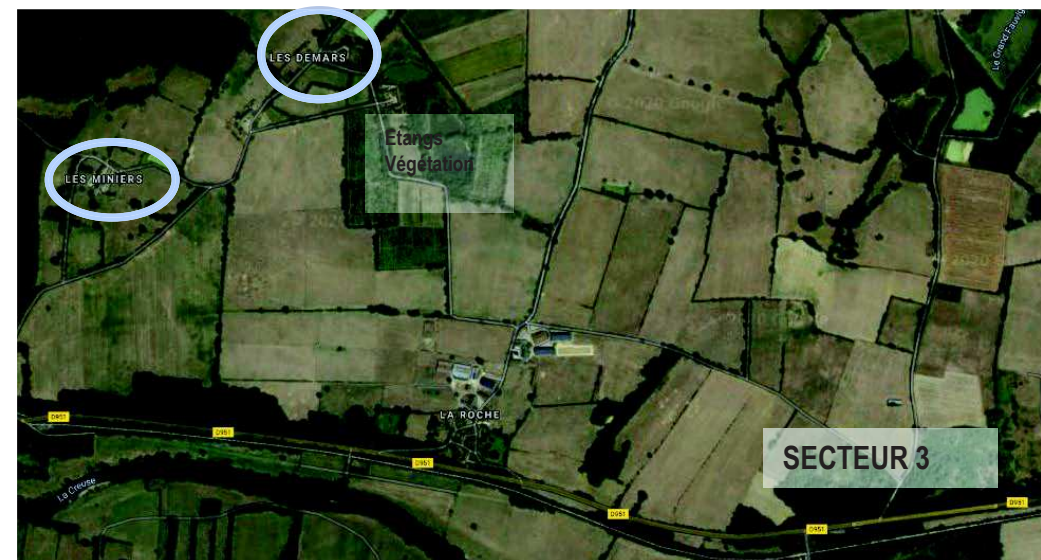


FIGURE 48 : VUE AERIENNE DES DEMARS ET DES MINIER



FIGURE 49 : SITUATION DES POINTS 9 ET 10

▪ **Point 11 depuis La Lorne**

La Lorne est un groupement de maisons le long de la D951 dans le val de la Creuse, il est encaissé sans vue lointaines.



PHOTO 84 : VUE DEPUIS LA LORNE

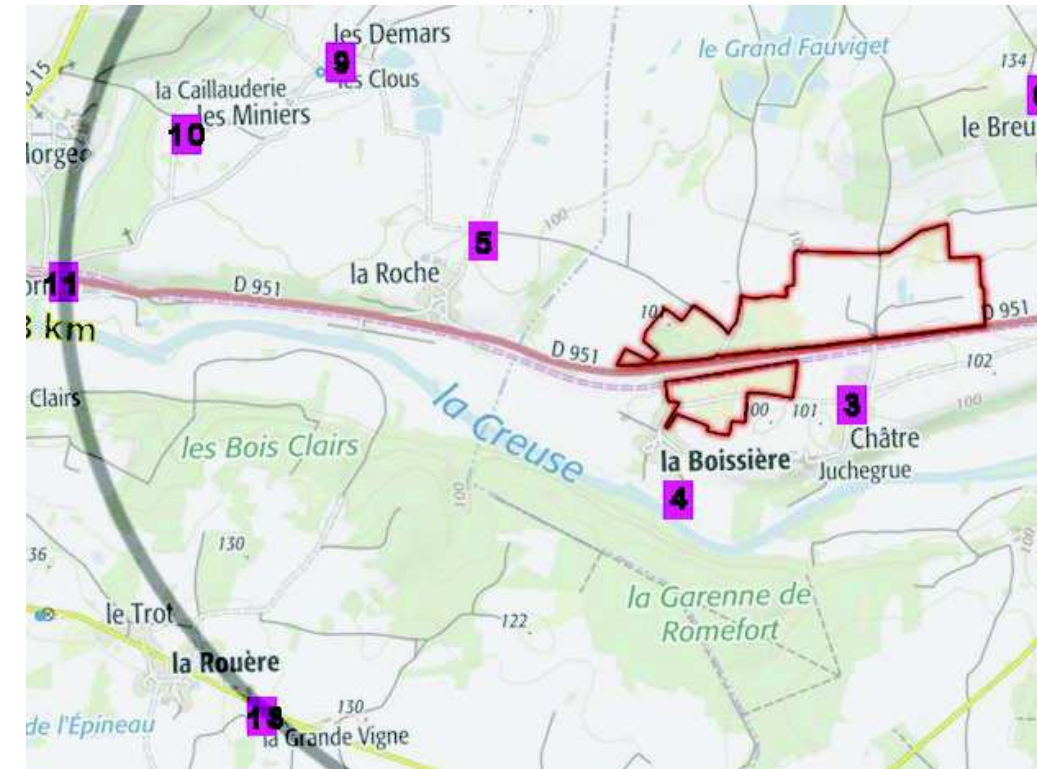


FIGURE 50 : SITUATION DU POINT 11

▪ **Point 12 et 13 depuis La Grande Vigne et Les Girault**

Les points 12 et 13 sont sur les hauteurs du val de la Creuse, cependant, les routes étant bordées de végétation, elles ne laissent pas de visions lointaines. Il n'y a pas de vues vers la zone d'implantation potentielle.



PHOTO 85 : VUE DEPUIS LE BOUT DU CHEMIN DES GIRAULTS (LA ZIP EST EN ARRIERE-PLAN, EN CONTRE-BAS)



PHOTO 86 : VUE DEPUIS LA LONGUE VIGNE

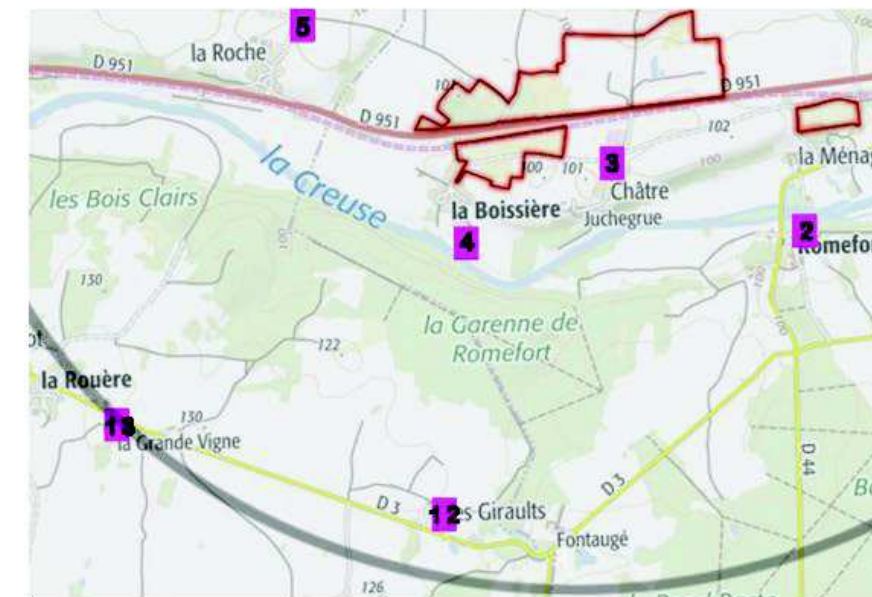
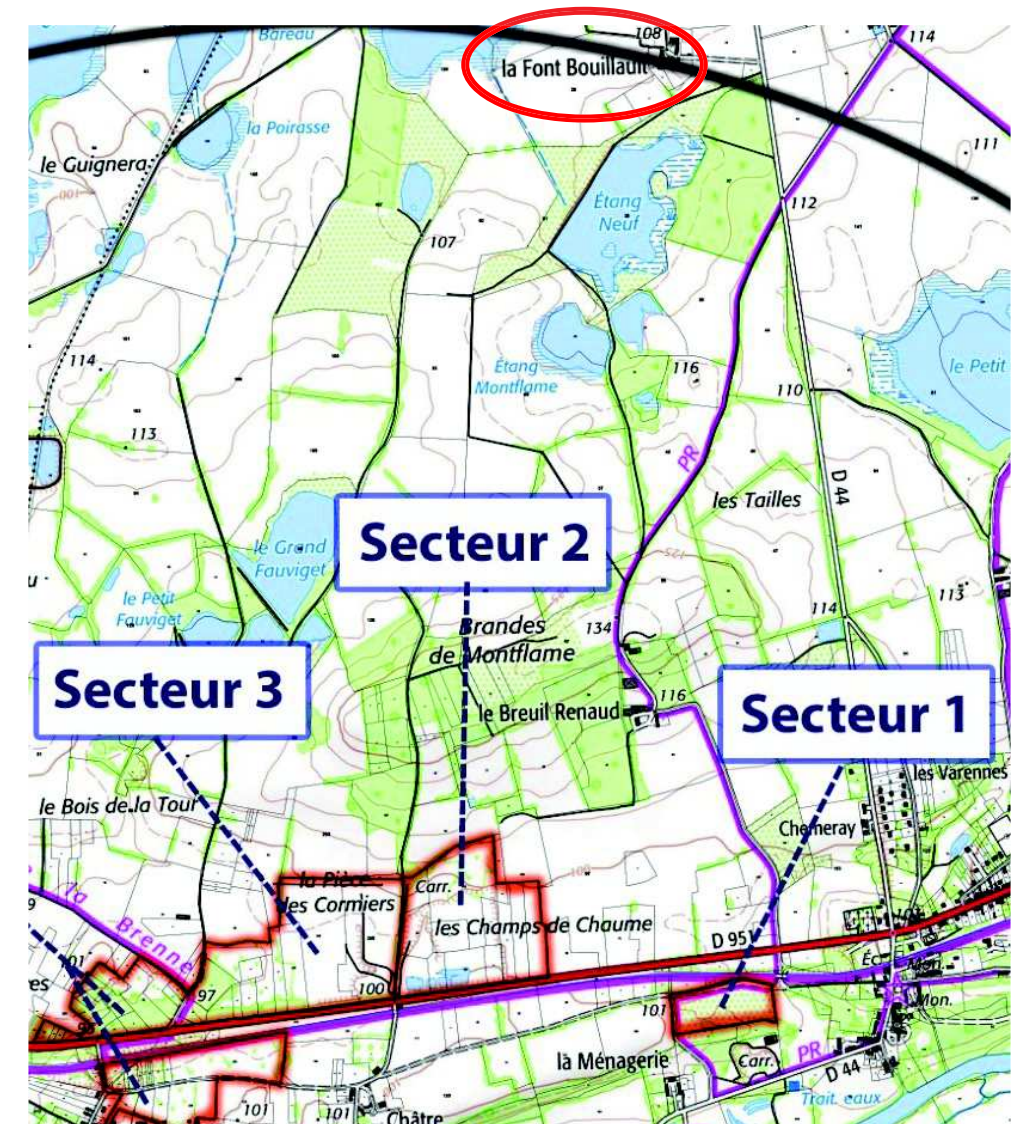
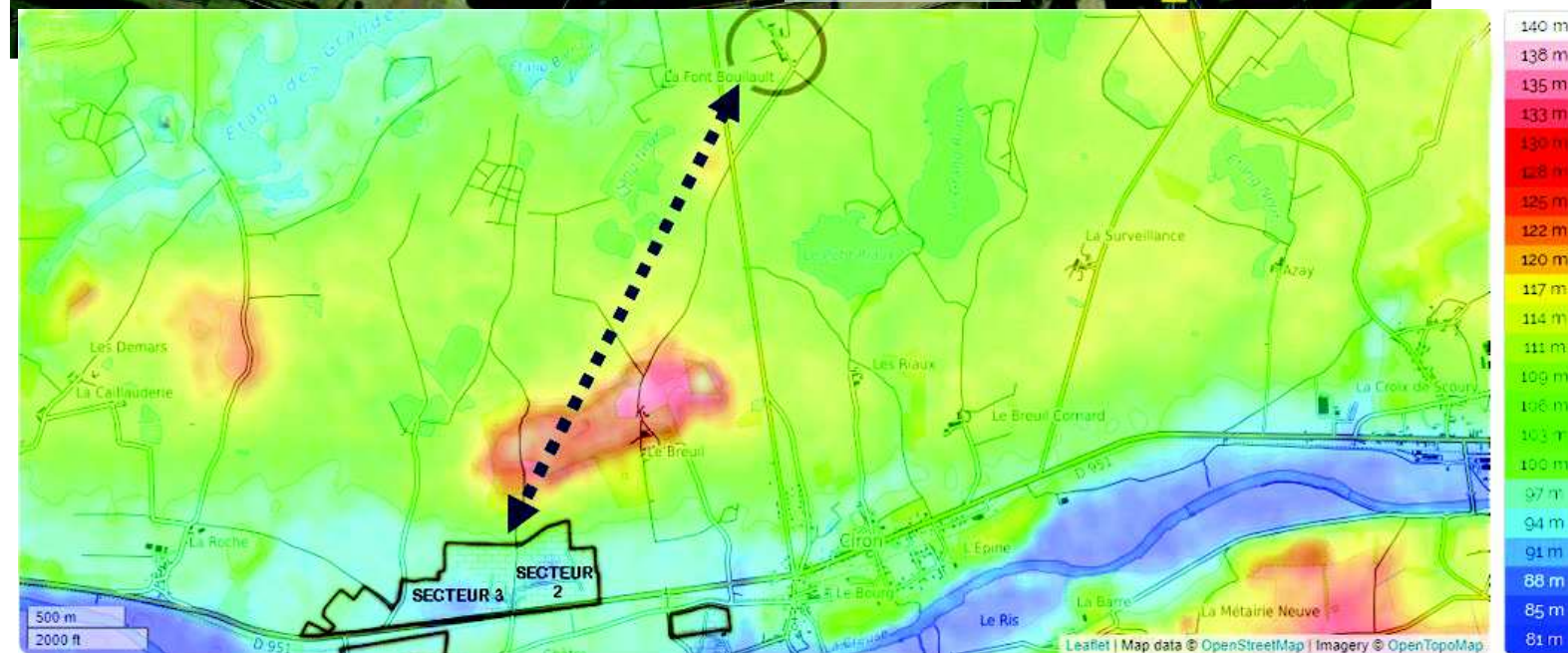


FIGURE 51 : SITUATION DES POINTS 12 ET 13

▪ Point 14 depuis La Fontaine Bouillault

La Fontaine Bouillault est une ferme entourée de végétation et de bâtiments agricoles, elle est en arrière d'un grand étang entouré de végétation et d'une zone de relief plus prononcé (22 m de plus). Il n'y a pas de vues vers la Zone d'implantation potentielle la plus proche (secteurs 1 et 2). Les bâtiments de la ferme, la végétation, la distance et le relief ne permettent pas de voir au-delà des environs proches de la ferme.

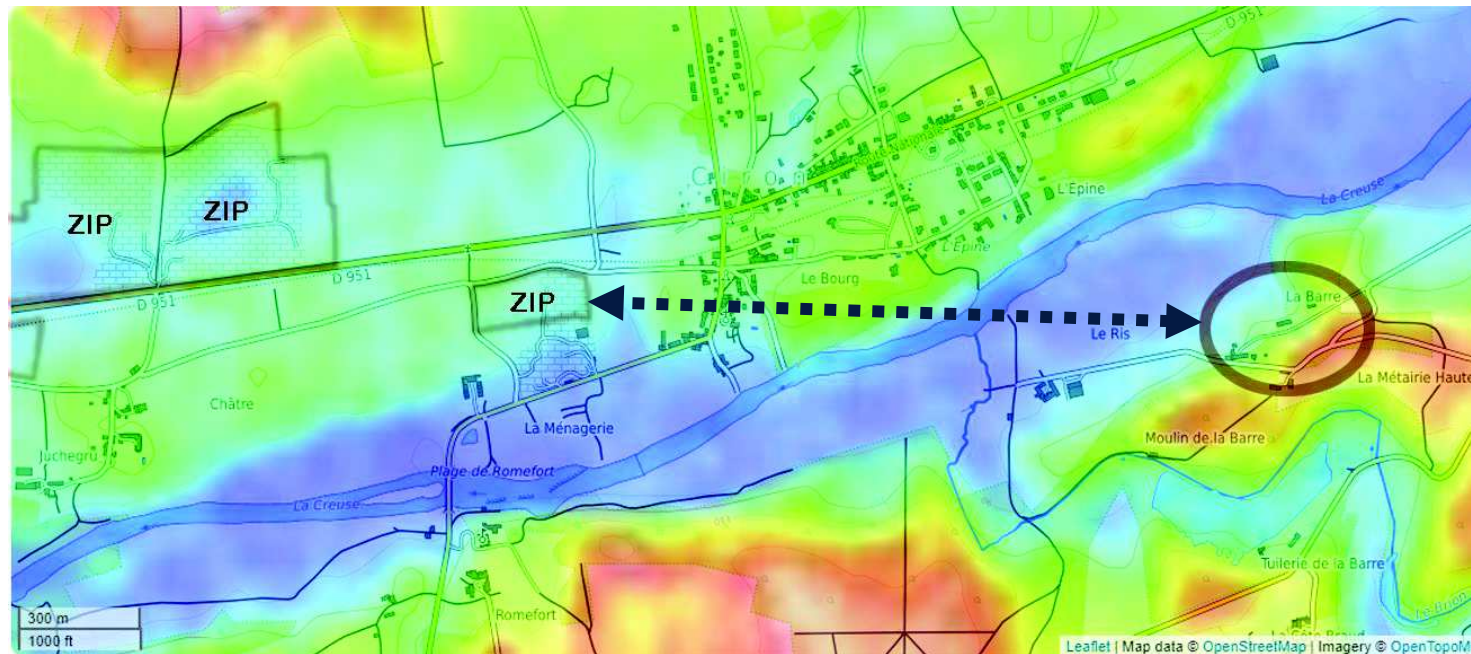


▪ Point 15 depuis La Barre

La Barre est un groupement de maison dans l'intimité du val de la Creuse à l'est de Ciron.

La zone d'implantation potentielle (secteur 1) est à environ 1km du lieu-dit 'Les Barres', les 2 endroits sont environ à la même altitude (autour de 100 m), cependant, la végétation et le bourg de Ciron dans l'axe visuel masque la vision entre les 2 points.

La ZIP n'est pas visible depuis 'Les Barres'.



Les lieux de vies sur l'aire d'étude éloignée sont des enjeux faibles.

✓ Les composantes historiques et culturelles

Le site n'est pas actuellement utilisé à des fins agricoles, de pâturages, touristiques ou de logements.

De par sa nature, il n'est pas destiné à être valorisé par des plantations (forêt, verger...) ou même du pâturage. Les différents secteurs sont des anciennes carrières d'extraction de sable. Ils ne sont plus exploités (certaines parties restent des lieux de stockage de gravats pour la société d'exploitation).

Une partie de la zone d'implantation potentielle (secteur 1) est derrière une zone encore en exploitation tandis qu'une autre est déjà réaménagée, remise en état (secteur 2).

II.5.3.2 Conclusion de la partie initiale / Evaluation des niveaux d'enjeux

Les points suivants synthétisent dans un premier temps ce qui a été illustré auparavant au regard des structures paysagères naturelles (végétation, relief, axes de circulation) et dans un second temps, une évaluation des enjeux est faite des composantes humaines et patrimoniales est faite (village de Ciron, lieux de vies dispersés, enjeux pour les automobilistes circulants dans l'aire d'étude, enjeux pour les piétons circulants dans l'aire d'étude) :

▪ LES STRUCTURES PAYSAGERES NATURELLES

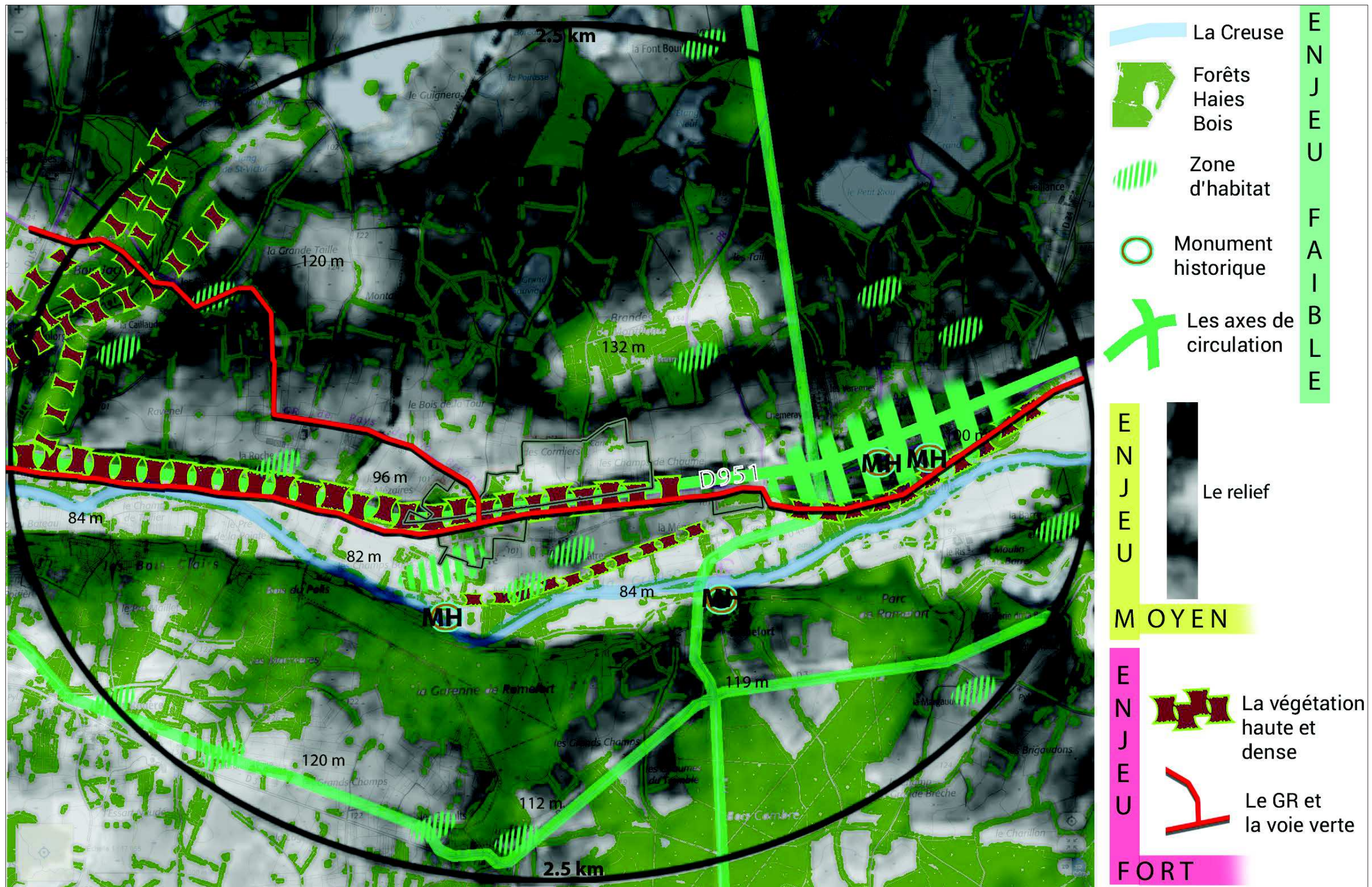
	AU NIVEAU DE L'AIRE D'ETUDE ELOIGNEE	AU NIVEAU DE LA ZIP	CAPACITE A INTEGRER LE PROJET / NIVEAU D'ENJEU
LA VEGETATION	L'aire d'étude est relativement boisée, elle bénéficie de la végétation des bords de la Creuse mais également des plantations bocagères le long des chemins et routes. Il n'y a pas de vues lointaines et dégagées, les horizons sont courts du fait des fronts successifs de végétation. La végétation est relativement marquée, mature et confère à l'aire d'étude une ambiance verdoyante et luxuriante.	Depuis la fin de l'exploitation des carrières, la végétation a eu le temps de se réinstaller, de reprendre ses droits. Elle a su également être bien préservée lors des exploitations, de ce fait, les différents sites sont assez peu facilement identifiables. Le relief des ZIP n'est pas perceptible du fait de cette végétation bien installée.	ENJEU FORT LA VEGETATION EST UN ENJEU TRES FORT A PRESERVER POUR L'INTEGRATION VISUELLE DU PROJET
LE RELIEF	Le relief de l'aire d'étude est marqué par la rivière Creuse, le fond du val (le centre de l'aire d'étude) est relativement encaissé, tandis que les extrémités nord et sud de l'aire d'étude sont plus hautes. Il n'y a pas de réels points de vue, panoramas vers le centre de l'aire d'étude car la végétation des coteaux et du val de Creuse est trop dense pour le permettre.	Les secteurs de la ZIP sont très marqués pour les secteurs 3 et 4 du fait du passé d'excavation, ils le sont moins pour les secteurs 1 et 2. Le relief escarpé est important pour l'intégration du projet dans l'environnement.	ENJEU MOYEN LE RELIEF EST UN ENJEU A PRESERVER AU MIEUX POUR L'INTEGRATION VISUELLE DU PROJET
LES AXES DE CIRCULATIONS	La D951 est l'axe principal majeur, il passe au cœur des 4 secteurs. Cet axe est fort mais n'offre pas de fenêtres visuelles franches sur des secteurs de la ZIP. Le reste des axes de circulations sont secondaires et bordés de haies hautes n'offrant pas de vues vers la ZIP. Globalement l'aire d'étude est peu desservie.	Outre la D951, il n'y a pas de route qui traverse les secteurs de la ZIP.	ENJEU FAIBLE DU FAIT DU PEU D'AXES DE CIRCULATIONS ET DE LA TRES BONNE INTEGRATION PAYSAGERE DE LA D951

▪ **LES COMPOSANTES HUMAINES ET PATRIMONIALES**

	REMARQUE	NIVEAU D'ENJEU
VILLAGE DE CIRON	Le village Ciron est à l'est de l'aire d'étude, il est tourné vers la D951, les habitations sont suffisamment en retrait des carrières, il n'y a pas de vues sur les ZIP depuis le village (hormis une petite fenêtre depuis le parking du cimetière).	FAIBLE
MH	Le monument historique le plus proche est le château de Romefort, il est à 500 m du secteur 1 et en hauteur. Les autres monuments sont dans le bourg de Ciron ou noyés dans la végétation.	FAIBLE mais un photomontage est à réaliser depuis le château de Romefort (car situé en éperon mais non ouvert au public)
LIEUX DE VIES (hors du bourg de Ciron)	Il y a assez peu d'habitat dispersé, il s'agit de fermes agricoles principalement qui sont éloignées et séparées de la ZIP par de la végétation et un relief favorable.	TRES FAIBLE
ROUTES	Du fait de la végétation, les automobilistes qui fréquentent la D951 ou tout autres routes sur l'aire d'étude ne perçoivent pas la ZIP	TRES FAIBLE
GR / VOIE VERTE	Les piétons empruntant le GR de la Brenne et la 'voie verte' sont bordés, accompagnés par de nombreuses haies et hauts arbres. Souvent la végétation est présente sur la ZIP elle-même, elle est issue de la végétation qui a recolonisée les carrières qui ne sont plus exploitées. Le cadre verdoyant immédiat est créé par la végétation le long des anciennes carrières ou par la végétation de part et d'autre de la voie verte.	ELEMENT TRES IMPORTANT A PRESERVER La végétation au bord du GR et de la voie verte est à préserver en frange de la ZIP

Globalement, cette étude de l'état initial montre que les enjeux paysagers et les sensibilités sont relativement faibles. Dans un souci de bonne intégration paysagère, il est souhaitable de maintenir dans la mesure du possible la végétation périphérique (notamment le long de la D951, le long du GR et de la voie verte) et de garder un niveau d'implantation des installations inférieur au niveau du terrain périphérique.

La carte en page suivante reprend les différentes structures paysagères et hiérarchise les enjeux.



CARTE 112 : SYNTHESE DES ENJEUX A L'ECHELLE DE L'AIRE D'ETUDE ELOIGNEE

II.6 SYNTHÈSE GLOBALE DES ENJEUX DE L'ÉTAT INITIAL

TABLEAU 62 : SYNTHÈSE DES ENJEUX DE L'ÉTAT INITIAL

		Thématique	Evaluation de l'enjeu
Milieu physique	Géologie		Faible
	Pédologie		Faible
	Relief et topographie		Faible
	Hydrogéologie et hydrographie		Faible
	Climatologie		Faible
	Risques naturels	Séisme	Faible
		Inondation	Faible
		Mouvements de terrain / Cavités souterraines / Catastrophes naturelles	Faible
		Aléa retrait-gonflement des argiles	Modéré
		Feu de forêt	Nul
		Pollution potentielle des sols	Très faible
Périmètre de protection ou d'inventaire		Modéré	
Flore		Nul à Fort	
Habitat		Nul à Assez fort	
Milieu naturel	Zones humides		Assez fort
	Avifaune		Assez fort
	Mammifères (hors chiroptère)		Faible
	Chiroptères		Assez fort
	Reptiles		Assez fort
	Amphibiens		Assez fort
	Invertébrés		Assez fort
	Habitat et démographie		Faible à moyen
Milieu humain	Conjoncture économique		Faible
	Volet sanitaire		Faible
	Agriculture		Faible
	Tourisme et loisirs		Très faible
	Risques technologiques	Risque industriel	Modéré
		Risque Transport de matières dangereuses	Modéré

		Thématique	Evaluation de l'enjeu
		Risque de rupture de barrage	Faible
		Risque nucléaire	Nul
		Plan de prévention des risques technologiques	Nul
	Servitudes d'utilités publiques et contrainte techniques	Servitude radioélectrique	Faible
		Réseau routier	Modéré
		Servitude aéronautique	Nul
		Réseau électrique	Faible à moyen
		Servitude archéologique	Fort
Paysage et patrimoine	Végétation		Fort
	Relief		Modéré
	Axes de circulation		Faible
	Village de Ciron		Faible
	Monuments Historiques		Faible
	Lieux de vie (hors bourg de Ciron)		Très faible
	Routes		Très faible
	GR/Voie verte		Fort

III. SCÉNARIO D'ÉVOLUTION DU SITE DU PROJET

Afin de décrire au mieux l'impact du projet sur l'environnement et en application de l'article R.122-5 du Code de l'Environnement, modifié par le décret n°2021-837 du 29 juin 2021, le maître d'ouvrage doit faire figurer dans l'étude d'impact une « Une description des aspects pertinents de l'état initial de l'environnement, et de leur évolution en cas de mise en œuvre du projet ainsi qu'un aperçu de l'évolution probable de l'environnement en l'absence de mise en œuvre du projet, dans la mesure où les changements naturels par rapport à l'état initial de l'environnement peuvent être évalués moyennant un effort raisonnable sur la base des informations environnementales et des connaissances scientifiques disponibles ».

Sur la base de l'état initial de l'environnement défini pour les milieux physique, naturels et humain et paysager, a été définie une analyse prospective de l'évolution de ces milieux en cas de mise en œuvre du projet sur un pas de temps correspondant à la durée de vie du projet. A l'échéance de cette période, la centrale sera entièrement démantelée et le terrain sera rendu dans un état comparable à l'état actuel sans consommation d'espace.

Un aperçu de l'évolution probable de l'environnement en l'absence de mise en œuvre du projet a également été étudié et permet d'évaluer les changements naturels qui pourraient avoir lieu par rapport à l'état initial de l'environnement.

TABLEAU 63 : EVOLUTION PROBABLE DE L'ENVIRONNEMENT DU SITE

Thématique	Etat initial de l'environnement	Evolution naturelle de l'environnement du site d'étude SANS la mise en place du projet	Evolution de l'environnement du site d'étude AVEC l'implantation du projet et les mesures associées
Milieu physique			
Géologie	Le site d'étude se situe dans le sud-ouest du Bassin Parisien), il est constitué d'alluvions anciennes de haute-terrasse (argiles, sables, graviers) datant du Cénozoïque.	En l'absence de grands projets structurants dans un rayon de 2 km autour du site d'étude (projets de type carrières, barrage, etc.) de nature à affecter en profondeur les sols et sous-sols, la géologie ne sera a priori pas impactée dans les 30 ans à venir. De plus, l'échelle de temps considérée (30 ans) est négligeable par rapport à l'échelle des temps géologiques nécessaires à la sédimentation ou fracturation des roches (plusieurs milliers d'années).	Les caractéristiques topographiques du projet sont favorables à l'implantation d'une centrale photovoltaïque, ce qui permet de limiter considérablement les impacts du projet.
Relief	Le relief est relativement plat, d'une altitude comprise entre 90 et 100 m NGF; Il est marqué par l'exploitation des granulats ; Il a été remodelé et découpé par les travaux de remise en état	En l'absence de mise en œuvre du projet, le relief sera conservé en l'état, en effet, l'évolution naturelle du site fait que la topographie et les formations superficielles qui le caractérisent n'ont pas lieu de changer de manière importante dans les prochaines années. Seule une érosion progressive du site sera susceptible de modifier le relief local sur du très long terme. Compte tenu de sa localisation, et du zonage actuel du PLUi (Nenr), ce secteur ne devrait pas connaître d'opération d'aménagement autre que la mise en place d'une centrale photovoltaïque.	L'installation de projets de grande envergure sont susceptibles d'altérer et de modifier la topographie locale par des opérations en phase travaux (terrassement, nivellement, technologie d'ancrage). Au vu de la topographie du terrain, aucun nivellement ni terrassement majeur sera nécessaire sur le projet de parc photovoltaïque des Sablières de Ciron. Grace aux techniques d'adaptation de la centrale au relief local (système de pieux) ; tous les aménagements sont réversibles, l'évolution de la topographie n'est donc pas compromise par le projet.
Hydrogéologie / Hydrologie	La zone d'étude n'intercepte aucun cours d'eau ni plan d'eau. Le cours d'eau le plus proche est la rivière la Creuse à 300 m au Sud. La faible pente observée sur la majorité du site, la nature et la couverture des sols limitent les ruissellements et favorisent l'infiltration des eaux pluviales directement dans le sol.	L'hydrologie locale dépend essentiellement du climat et de la topographie du site. Etant donné qu'aucune tendance à l'augmentation ne se dégage concernant les précipitations, aucun changement notable ne semble attendu sur le long terme.	Compte tenu de la morphologie du site, l'implantation de la centrale photovoltaïque a été conçue de façon à réduire les incidences du projet en termes de ruissellement des eaux et d'imperméabilisation des surfaces ; La végétation sera préservée sur tout le pourtour du projet. Le coefficient de ruissellement restera faible (inférieur à celui d'une prairie) assurant un risque d'érosion faible. Le projet n'aura aucune influence sur l'évolution des éventuelles nappes souterraines.
Climatologie	Climat de type tempéré océanique dégradé ; En 2020, Ciron a connu 2 093 heures d'ensoleillement ; l'équivalent de 87 jours de soleil ; 644 millimètres de pluie.	Considérant l'évolution des changements climatiques à l'échelle nationale (entre 2021-2050) : - une hausse des températures moyennes entre 0,6 et 1,3°C ; - une augmentation du nombre de jours de vagues de chaleur en été - une diminution du nombre de jours anormalement froids en hiver sur l'ensemble de la France métropolitaine. Ciron verra donc une intensification du climat actuel, avec notamment une augmentation des températures.	La construction du parc photovoltaïque permettra d'économiser près de 1 569 tonnes de CO ₂ annuellement. Même si les impacts directs sur le climat restent mal connus, le parc solaire contribuera à maintenir l'équilibre climatique et à la lutte contre les changements climatiques. L'évolution du climat est donc influencée positivement par le projet.
Milieux naturels			
Habitats naturels	Pas de périmètre de protection de patrimoine naturel au sein de la zone d'étude (ZNIEFF , Natura 2000...) ni aucun habitat d'intérêt communautaire.	Il demeure peu probable que le secteur d'implantation du projet fasse à l'avenir l'objet d'un zonage ZNIEFF ou Natura 2000 même en l'absence de réalisation du projet. En effet, les enjeux écologiques définis dans ce territoire ne justifient pas la mise en place de tels zonages. De nombreux changements peuvent survenir, avec notamment l'arrivée ou la disparition	La centrale photovoltaïque Les Sablières de Ciron a été conçue dans l'objectif d'éviter et de réduire au maximum les incidences négatives du projet sur le milieu naturel. De ce fait, les zones à plus fort enjeu environnementaux ont été exclues du projet

Thématique	Etat initial de l'environnement	Evolution naturelle de l'environnement du site d'étude SANS la mise en place du projet	Evolution de l'environnement du site d'étude AVEC l'implantation du projet et les mesures associées
	Au sein de l'aire d'étude éloignée : - 4 sites Natura 2000 ; - 7 ZNIEFF de Type 1 ; - 1 ZNIEFF de Type 2 ; - 1 PNR ; - 1 SCEN ; - 1 site RAMSAR ;	d'espèces. Ces changements sont cependant difficile à prévoir, et sont étroitement liés à l'évolution du paysage et de l'urbanisation (augmentation ou diminution du nombre de corridors biologiques, disparition des zones naturelles d'intérêt communautaire ou patrimoniales, modification du réseau urbain, etc.).	d'aménagement. En effet, les stations à Sérapias langue ont été évitées entièrement. Au niveau de la zone d'implantation des modules, grâce à un entretien régulier du site, un espace ouvert de type prairie sera maintenu. Cela favorisera le développement des espèces végétales inféodés à ce type de milieu. La conservation de la bande boisée sur le pourtour du site permettra de conserver une mosaïque de milieux favorables à la faune locale.
La flore	Dans la zone d'étude ont été recensés : 142 espèces floristique sur la zone d'étude ; Une espèce est protégée au niveau régional : la Sérapias langue	Le cortège floristique de la zone devrait évoluer et s'enrichir en diversité spécifique, si aucune entreprise/projet ne vient s'installer.	Aucune zone humide ne se trouve détruite ou altérée directement par le projet. En effet, le choix du maître d'ouvrage est d'éviter ces zones pour les préserver.
La faune	Dans la zone d'étude ont été recensés : - 56 espèces d'oiseaux ; - 15 espèces de chiroptères ; - 5 espèces de mammifères « terrestres » ; - 5 espèces d'amphibiens ; - 5 espèces de reptiles ; 85 espèces d'invertébrés : 43 espèces de Lépidoptères, 16 espèces d'Odonates, 21 espèces d'Orthoptères, 1 Coléoptère, 2 Hyménoptères, 1 Mante et 1 Héteroptère.	Le cortège faunistique de la zone devrait évoluer et s'enrichir en diversité spécifique, si aucune entreprise/projet ne vient s'installer.	Lors de la phase travaux, il y a un risque de destruction des habitats de reproduction, d'individu ou de ponte, un risque de fuite. La faune présente originellement sur le site pourra recoloniser progressivement la zone d'emprise du projet après travaux. L'évitement d'une partie des milieux herbacés est favorable pour les insectes, mais aussi la reproduction de certains oiseaux comme l'Alouette des champs. Cet évitement permet de maintenir de toute emprise une partie des habitats favorables pour la reproduction de la Cistude d'Europe. Le projet permet de : - conserver l'ensemble des milieux aquatiques formés ici par les mares ; - les habitats de reproduction pour les amphibiens et les odonates ; - la quasi-totalité des milieux terrestres des amphibiens, des oiseaux, des reptiles ou encore des zones de chasse et de déplacement pour les chiroptères via la conservation/création des haies.
Environnement humain			
Activités humaines/économiques	Le projet s'insère dans un territoire rural. Des parcelles agricoles se situent tout autour du projet. Ciron compte 19 établissements agricoles (Inse,2015) ; Le centre-bourg de Ciron se situe à environ 300m de la zone d'étude et accueille la mairie, une salle des fêtes, plusieurs commerces de bouche, ainsi qu'une zone d'activités la Croix de Scoury où l'on trouve une usine chimique.	Le site n'est pas actuellement utilisé à des fins agricoles, de pâturages, touristiques ou de logements, de par sa nature, il n'est pas destiné à être valorisé par des plantations (forêt, verger...) ou même du pâturage. Au vu du contexte globalement rural du territoire, il n'est pas attendu d'accroissement de la démographie locale, mais plutôt une stabilisation ou une très légère augmentation. Dans les années à venir, on peut donc s'attendre au développement de projet du même type que celui présenté ici.	La construction de la centrale photovoltaïque permettra d'assurer un approvisionnement électrique local avec un procédé propre et durable. L'activité économique locale sera dynamisée particulièrement pendant la phase travaux (restauration, hébergement, ...). Un parc solaire favorise l'activité économique d'une commune.
Risques technologiques	5 ICPE sont recensés sur la commune de Ciron (3 dans l'aire d'étude rapprochée). La commune de Ciron est concernée par le risque TMD (RD 951 et canalisation de gaz naturel), elle est soumise au risque d'inondation par rupture de barrage ; Ciron n'est pas concernée par un risque nucléaire ni par un PPRT.	En l'état actuel des connaissances, aucune évolution des niveaux de risques technologiques n'est à prévoir.	La centrale photovoltaïque est conçue de façon à réduire au maximum les risques liés à sa construction, son exploitation et son démantèlement. L'ensemble du matériel et des locaux satisfont aux normes de sécurité en vigueur. Les risques d'accident électrique sont donc faibles. Les locaux techniques disposent d'un bac de rétention permettant de récupérer l'huile contenue dans le transformateur. Le site engendre très peu de déchets et tous les résidus/matériaux sont recyclés ou acheminés vers les centres de traitements de déchets compétents. Les risques de pollutions sont faibles à nuls. Les impacts potentiels liés à l'unité de méthanisation en construction à proximité du projet solaire sont pris en compte dans l'étude d'impact.
Cadre de vie	L'ambiance sonore et vibratoire sur le site est calme. La pollution lumineuse est faible. Concernant la qualité de l'air, le projet s'insère dans un territoire rural peu soumis à l'influence du milieu urbain, et dont la qualité de l'air peut être estimée bonne.	Le développement urbain est peu probable sur le secteur d'étude élargi. L'ambiance sonore et lumineuse restera donc sensiblement identique à celle aujourd'hui observée, calme.	L'ensemble des aménagements d'un parc photovoltaïque sont réversibles. Hormis la phase de travaux, la centrale a très peu d'incidences dans le cadre de vie. Pendant la construction de la centrale (8 mois approximativement), il faut s'attendre à des bruits liés au transport et au montage des infrastructures à proximité immédiate du site. Pendant l'exploitation de la centrale, les niveaux sonores induits seront négligeables en limite de site, tout comme les ondes électromagnétiques. Aucun impact lumineux n'a été identifié pour ce projet.

Thématique	Etat initial de l'environnement	Evolution naturelle de l'environnement du site d'étude SANS la mise en place du projet	Evolution de l'environnement du site d'étude AVEC l'implantation du projet et les mesures associées
Paysage et patrimoine			
Paysage	<p>Le projet s'inscrit le long de la route départementale 951 et en retrait par rapport au centre-bourg de Ciron (400 m à l'ouest pour le premier secteur). Ce projet s'insère sur d'anciennes carrières de sable.</p> <p>Le relief de l'aire d'étude est marqué par la rivière Creuse ; La végétation y est relativement dense, mature et confère à l'aire d'étude une ambiance verdoyante et luxuriante. L'habitation la plus proche se situe à une vingtaine de mètres au sud de la zone d'étude.</p>	<p>Il est envisageable que sans l'implantation du projet, la végétation se maintienne et continue son développement. Il est probable que le paysage restera préservé, à dominante agricole et naturelle. Ces terrains n'ont pas vocation à devenir propices à la construction d'habitation ou au développement d'une activité agricole.</p> <p>Pas d'évolution particulière au niveau du patrimoine.</p>	<p>Il n'y a pas d'impact visuel depuis le bourg de Ciron. La visibilité avec le château de Romefort est existante mais le château est discret en arrière-plan, la juxtaposition du projet et du château n'est pas discordante. Les chemins autour du projet sont très peu fréquentés.</p> <p>Du fait du respect des structures végétales en place, de l'implantation du projet dans la topographie existante, de quelques renforcements de haies, de la peinture des postes de livraisons en vert, et du choix de clôtures d'aspects rustiques, le projet s'intègre au mieux dans le paysage.</p>
Patrimoine	<p>Il y a 4 monuments historiques sur l'aire d'étude éloignée, l'édifice le plus proche est la Maison Forte de la Boissière (privée, pas de visite); Il n'existe pas de sites patrimoniaux remarquables, de sites inscrits ou classés ou de présomptions archéologiques ; Très faible intérêt touristique.</p>		